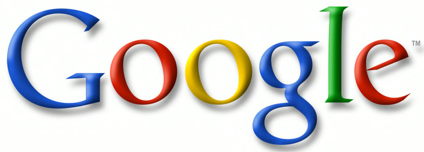
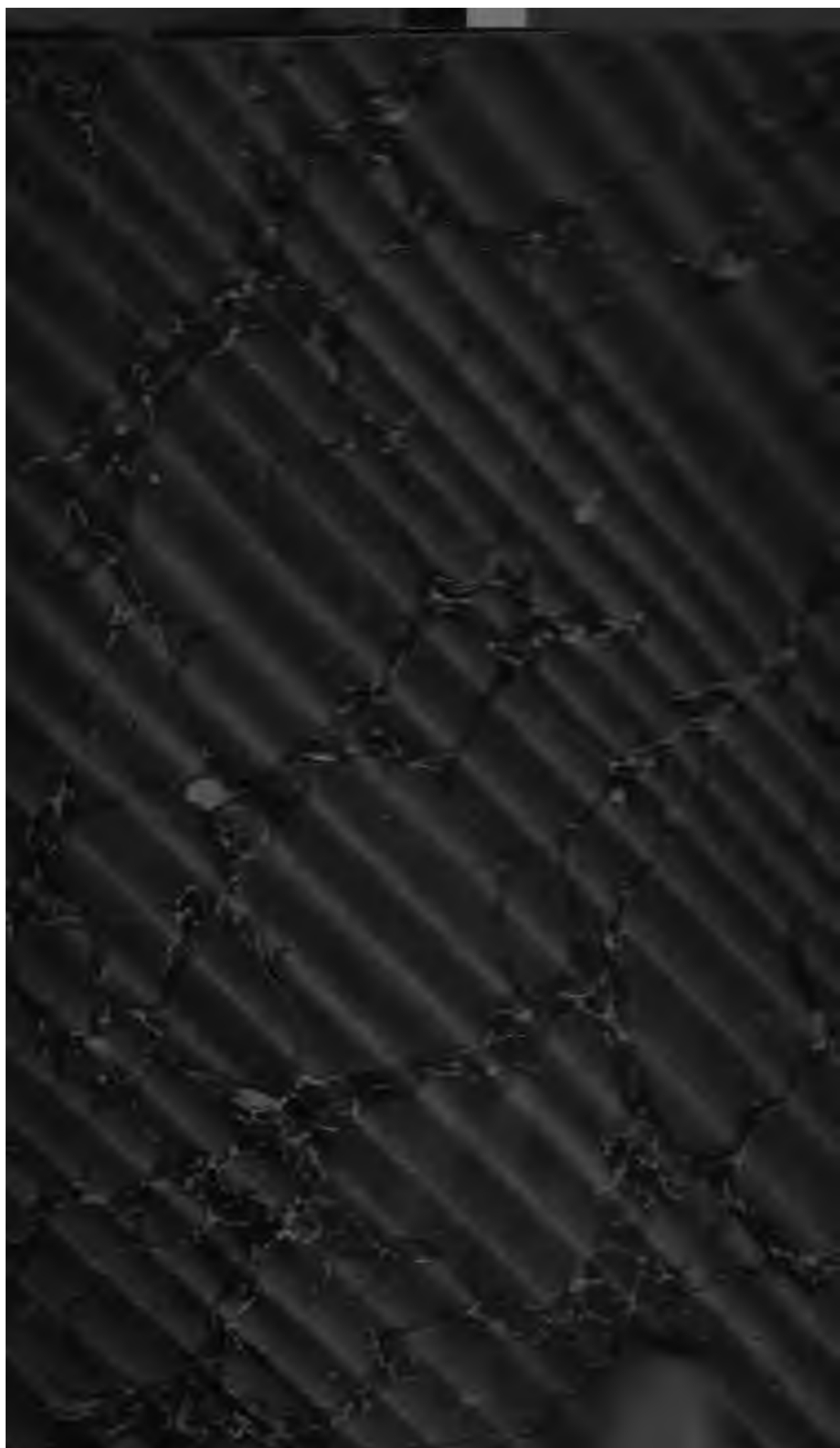





572-14
יהוה
INSTITVTIO THEOLOGICA
ANDOVER. FVNDATA MDCCCVII.
PS. CXIX. 169.
כדברך
הבינני
JOH. XVII. 17.
ὁ λογος
ὁ σος
αληθεια
εστι
AKPOΓΩNI
OY KPIΣTOY



HIPPOLYTE RODRIGUES

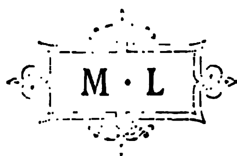
LES

SECONDS CHRÉTIENS

SAINT PAUL

37 — 66

Orné de trois cartes semi-muettes des voyages de Paul.



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

RUE AUBER 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—

1876



HISTOIRE RATIONNELLE

DES

SECONDS CHRÉTIENS

SAINT PAUL

MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

LES TROIS FILLES DE LA BIBLE

Un beau volume grand in-8°.

LES ORIGINES DU SERMON DE LA MONTAGNE

Un beau volume in-8°.

LA JUSTICE DE DIEU

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DES JUDÉO-CHRÉTIENS

Un beau volume in-8°.

HISTOIRE DES PREMIERS CHRÉTIENS

LE ROI DES JUIFS

Un beau volume in-8°.

SAINT PIERRE

Un beau volume in-8°.

EN PRÉPARATION

HISTOIRE DES TROISIÈMES CHRÉTIENS

IMPRIMERIE EUGÈNE HEUTTE ET Cie, A SAINT-GERMAIN

HIPPOLYTE RODRIGUES

LES

SECONDS CHRÉTIENS

SAINT PAUL

37 — 66

Orné de trois cartes semi-muettes des voyages de Paul.



PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS
RUE AUBER 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1876



INTRODUCTION

> Les Juifs se sont trompés au sujet de l'avénement du Seigneur, C'EST LE SEUL POINT EN DISCUSSION ENTRE NOUS.
>
> (*Recognitions*, I, 50.)

La vie de saint Paul contient l'histoire de la formation du second christianisme et de sa lutte contre le christianisme primitif.

Il est donc indispensable de faire ressortir ici ce qui distingue les deux christianismes qui vont se trouver en présence.

« La première église était (comme) dans le ciel — et n'était animée que par le feu de la charité et par l'esprit de l'humilité. (Chrysost., *in Act.*, III, p. 32, 3.)

« Tous ces juifs, quoique chrétiens, étaient zélés pour les cérémonies de la loi.

« Et cela dura jusqu'au temps où l'empereur Adrien interdit aux Juifs l'entrée de Jérusalem (l'an 135).

« Car jusqu'alors cette église ne fut gouvernée que par des juifs, et les fidèles qui la composaient joignaient tous le culte de Jésus messie avec l'observation de la loi. » (Sulpice Sévère, *Hist. sacrée,* l. II, XXXI.)

Le premier christianisme s'appuyait donc incontestablement sur LA LOI [1], et il en affirmait la perfection et la perpétuité, à ce point que « LA TERRE ET LE CIEL DEVAIENT PASSER, PLUTOT QU'UN IOTA EN ÊTRE CHANGÉ. » (*Matthieu*, V, 18; — *Jacques*, 2, 10; — *Luc*, XVII, 17.)

Et il s'appuyait aussi sur l'exemple de Jésus — Jésus ayant vécu soumis à la loi (*Galates*,

1. On désignait ainsi les cinq livres du Pentateuque : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome.

IV, 4), et ayant été ministre de la circoncision (*Epît. aux Romains*, XV, 8).

Et sur l'exemple de Pierre [1] (Origène, II, 1; — *Recognitions*, I, 50.).

Et sur l'exemple de Clément, disciple et successeur de Pierre [2], lesquels n'avaient qu'un seul point en discussion avec les autres juifs, savoir : si Jésus était bien le Messie prédit par les prophètes (*Recognitions*, I, 50).

Le christianisme de Paul, au contraire, déclare que la loi engendre le péché — qu'elle est abolie et remplacée par la foi (*Galates*, II, 19; — III, 10, 11, 19), et que tous ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi sont maudits. (*Galates*, III, 10.)

1. Pierre, en effet, juif d'origine et fidèle aux traditions des Juifs, méprisait tous ceux qui vivaient en dehors du judaïsme. (Origène, II, 1.)

2. Clément, pour déclarer qu'il est devenu chrétien, se sert de cette expression qu'il s'est converti AU DIEU SAINT ET A LA LOI DES JUIFS. (Baur.)

En outre, après avoir nié la loi, il prétend constituer l'accomplissement du christianisme qui l'affirme.

Comme si jamais la négation pouvait devenir l'accomplissement de l'affirmation.

Pierre fut le représentant et le défenseur du christianisme primitif; de son côté se trouvaient le frère de Jésus, les apôtres, le conseil des anciens, les disciples immédiats et enfin toutes les traditions de Jésus.

Paul n'avait, il est vrai, pour lui qu'une idée, mais cette idée grande et juste, était L'IDÉE DE LA CONVERSION DES GENTILS AU MOYEN DE L'ABANDON DE LA PARTIE CÉRÉMONIELLE DE LA LOI.

Et Paul mit au service de cette idée — toutes les flammes de son imagination — toutes les subtilités de sa dialectique — toute l'activité de son organisation.

Une lutte désespérée s'engagea entre les représentants de ces deux sources religieuses

— de ces deux races, de ces deux évangiles, Pierre et Paul, et cette lutta dura vingt années.

Paul succomba d'abord et son nom devint pendant près d'un siècle (de 60 à 135) synonyme de scandale chez les Juifs et de folie chez les Grecs.

Mais la nationalité juive ayant été détruite par Adrien, et les idées judaïsantes ayant été persécutées dans le monde romain, les paulinistes devinrent maîtres de la situation.

Alors commença la glorification à outrance de Paul.

L'église primitive comptait cependant encore de nombreux partisans qui portaient le nom significatif de judaïsants ou Judéo-chrétiens.

Dans un but de conciliation, dans une pensée de fondation d'Église universelle, un compromis fut effectué à cette époque entre la secte pauliniste et la secte judéo-chrétienne, les

seules qui fussent tolérées en Palestine depuis l'expulsion des Juifs.

Par suite de ce compromis, les Actes des apôtres furent remaniés [1].

Et tout aussitôt, comme dans un conte de fées, Pierre et Paul se trouvèrent complétement assimilés, leurs discours devinrent conformes, leurs doctrines identiques, et les mêmes faits se retrouvèrent dans la vie de chacun de ces deux ennemis mortels.

Seulement comme les paulinistes étaient dominants, ce fut Pierre qui prit les traits de Paul.

En sorte qu'on n'entendit plus qu'une cloche — celle de Paul.

Ce qui explique pourquoi nos devanciers n'ont généralement accordé à Pierre qu'un rôle effacé et mesquin.

1. Voir *Saint Pierre*, L'esprit et la date des Actes des apôtres, page 307.

Et pourquoi, encore de nos jours, ils lui reprochent de n'avoir point aidé Paul à convertir les Gentils ;

Et de l'avoir poursuivi de ville en ville, rétorquant sa doctrine et dénigrant ses actions.

Ces historiens, inconsciemment paulinistes, n'ont en effet tenu nul compte, dans cette appréciation, de la situation politique du pays et des idées de ce temps,

Nul compte de la différence des christianismes en présence,

Nul compte enfin du zélotisme furieux qui sévissait alors à Jérusalem.

S'il est donc permis d'apprécier à la fois la grande pensée au service de laquelle Paul a déployé tant de dévouement, et la grande doctrinè de l'israélitisme libéral dont le représentant le plus légitime fut Hillel, dont le représentant le plus illustre fut Jésus et dont le serviteur le plus dévoué fut Pierre, — nous allons essayer

de rétablir cet apôtre éminent dans son rôle véritable,

Et, vu l'état actuel des sources de cette histoire, c'est surtout dans les dénégations de Paul que nous chercherons les affirmations de Pierre,

Et lorsqu'il nous faudra choisir entre une affirmation de Pierre et une dénégation de Paul, évitant de nous laisser aveugler par la considération qui s'attache à ses épîtres, nous ne confondrons pas l'authenticité des dires de Paul avec leur sincérité.

Dans des conditions pareilles écrire une histoire *qui se tient*,

Une histoire, dont les faits se lient entre eux sans se démentir — dont les faits ne jurent, ni contre la vraisemblance, — ni contre les idées du temps, — ni contre le caractère historique de chacun des personnages, — ni contre la situation politique de leur pays;

Une histoire qui évite de tomber dans les piéges tendus à sa bonne foi, dans les légendes tendues à sa crédulité, dans les clichés répétés sans examen de siècle en siècle,

Une histoire enfin, qui, dramatique par la forme, soit au fond rationnelle et scientifique; tel est l'objectif qui nous a tenté, je dirai presque qui nous a forcé d'écrire, après M. Renan, l'histoire de saint Paul.

La route était nouvelle, elle nous a conduit à des conclusions différentes des siennes, différentes de celles qui avaient prévalu jusqu'ici.

Or, quelle que soit l'ardeur de notre conviction, nous n'ignorons pas que les routes inexplorées sont, ainsi que les forêts enchantées du Tasse et de l'Arioste, semées de fantômes terribles et de monstres effrayants.

Mais les dangers excitent plutôt qu'ils n'intimident les passions véritables.

Nous avons donc pénétré...

Et cependant sur le seuil de cette forêt redoutable se trouvaient deux hommes de race différente.

Et l'un, Fontenelle, nous montrait d'un air narquois sa main hermétiquement fermée,

Pendant que l'autre, un vieil Arabe, nous disait gravement :

— Écoute au moins, téméraire, écoute avant d'entrer, cet apologue que je tiens du chef de ma tribu.

Un sorcier dit un jour au roi d'un puissant État :

— Sire, l'été qui va venir déversera sur vous des ardeurs sans pareilles.

Toutes les sources tariront, et votre peuple n'aura plus, pour se désaltérer, que les eaux de la petite rivière vaseuse.

Or, ces eaux, sire, ont la propriété de rendre parfaitement insensés ceux qui en boivent dix jours de suite.

— Peste, fit le roi, se tournant vers son ministre, que faut-il faire?

— Sire, répondit le ministre, il faut, secrètement, faire établir une citerne et la faire secrètement remplir d'une eau limpide et pure.

Afin que cette eau nous permette de conduire les affaires de l'État comme par le passé.

— Ainsi soit-il, dit le roi, et il renvoya le sorcier après l'avoir magnifiquement récompensé des fâcheuses nouvelles qu'il venait de lui apporter.

Les prédictions du sorcier s'accomplirent.

Les chaleurs de l'été furent sans pareilles.

Toutes les sources tarirent.

Le peuple se désaltéra avec l'eau de la rivière vaseuse, et il devint parfaitement insensé.

Le roi et son ministre se désaltérèrent avec l'eau de la citerne, et les affaires de l'État continuèrent à être conduites comme par le passé.

Le roi et son ministre se réjouissaient donc

fort de leur prévoyance, lorsqu'un jour le roi aperçut des rassemblements sur la place de son palais.

Et le peuple paraissait en proie à de fortes inquiétudes.

Et ce bon peuple levait les yeux au ciel, et marmottait quelque chose entre ses lèvres.

— Que se passe-t-il donc? dit le roi à son ministre.

— Sire, répondit le ministre, vos sujets disent que nous sommes devenus insensés tous les deux.

— Peste, dit le roi, que faut-il faire?

— Sire, répondit le ministre, il faut détruire la citerne et boire ainsi que vos sujets de l'eau de la rivière vaseuse.

— Ainsi soit-il, dit le roi.

Et la citerne ayant été détruite de fond en comble le roi et son ministre burent de l'eau de la rivière vaseuse.

Et quinze jours après, le peuple célébrait par des réjouissances de toute sorte, la guérison complète du roi et de son ministre.

Paris, 10 janvier 1875.

HIPPOLYTE RODRIGUES.

Les deux derniers chapitres de *Saint Pierre* ont été modifiés et reproduits ici afin que tout ce qui concerne saint Paul se trouve réuni dans ce volume.

Les dates de cette histoire ne peuvent être résolues qu'approximativement.

Les origines de l'ébionisme et de l'hellénisme se trouvent dans la préface de *Saint Pierre*.

La première secte chrétienne, l'ébionisme, ne différa des autres sectes juives que par sa croyance en la messianité de Jésus.

L'hellénisme constitua une sorte de judaïsme libéral qui essaya de dégager l'idée monothéiste et l'idée morale du cérémonialisme effréné dans lequel la captivité de Babylone et la domination romaine avaient précipité la nation juive.

PREMIÈRE PARTIE

SAUL

38-52

PREMIERE PARTIE.

SAUL.

PONT EUXIN

Amasee

Sébastie

Césarée

CAPADOCE

Tarse

Antioche

Alep

Edesse

MÉSOPOTAMIE

Euphrate

SYRIE

Damas

Tyr

Césarée

Jérusalem

ARABIE

1RE CARTE
pour servir à l'intelligence
du St PAUL
d'HYPPOLITE RODRIGUES
de Jérusalem à Antioche



SAINT PAUL

HISTOIRE DES SECONDS CHRÉTIENS

PREMIÈRE PARTIE.

SAUL.

CHAPITRE PREMIER.

LE ZÉLOTE.

> Quiconque enlève la couverture (qui sert à couvrir les vases sacrés[1]), blasphème Dieu par des sacriléges, et entretient un commerce avec une femme non juive, est frappé par les zélotes.
>
> (*Mischnah sanhédrin*, IX, 11.)

Les destinées du monde ne dépendent plus des volontés d'un monstre, elles dépendent des caprices d'un fou. — Caligula a succédé à Tibère (16 mars 37).

1. Voyez pour ce premier péché, — Nombre, IV, 14, 20.

Cependant, étonné de la résistance de la nation juive, — et reconnaissant que les fureurs sanguinaires de Pilate, au lieu de la soumettre, l'ont exaspérée, le gouvernement romain essaye de substituer la douceur à la rigueur, et la concession à la compression.

Ici, les dates commencent à se préciser; — nous sommes en l'an 38. — Vitellius a été nommé légat impérial de Syrie, — Pilate a été destitué et remplacé par Marullus, — Caïphe a été destitué et remplacé par Jonathan, fils de Hanan, puis par Théophile, second fils de Hanan.

Et ɹn de ramener les esprits, — afin de don r satisfaction complète au parti national, le nouveau procurateur a déclaré la Palestine autonome, libre de se gouverner désormais suivant ses lois. —

Le nouveau grand-prêtre Théophile, .elé pharisien, voulant épurer Jérusalem de l'hérésie

helléniste, poursuit jusque dans l'intérieur de leurs maisons les partisans d'Etienne, — en fait tirer de force les hommes et les femmes, — et les fait jeter ensuite dans des prisons.

Saul déclare (*Galates*, I, 14; *Philipp.*, III, 6; *Actes*, VIII, 3) qu'il a été de ceux qui ont prêté leur concours à cette persécution.

Par suite de ces mesures, les hellénistes, chassés de Jérusalem, reforment un centre à Damas, et les païens s'affilient en foule à leur secte. — Encore quelque temps, — et Damas leur appartiendra.

Alors Théophile, plus soucieux de vaincre que de convaincre, organise une mission chargée de se rendre à Damas, de s'entendre avec les chefs de la synagogue, de poursuivre l'hellénisme, — d'en saisir les chefs, de les conduire garrottés jusqu'à Jérusalem, et de les livrer enfin à la justice du sanhédrin. (*Actes*, IX, 1, 2, 14; — XXII, 5; — XXVI, 12.)

Mais il faut à cette mission un chef vigoureux, capable, instruit; un chef ayant donné des gages indubitables de sa conviction et de son actif dévouement; un chef qu'anime seul le pur amour de la loi.

Saul se présente chez Théophile.

Saul est âgé de quarante ans (né l'an 2 avant J.-C.), il est gros, court, voûté, de mine chétive et maladive.

Ses épaules sont larges et ses jambes crochues; sa tête, petite, chauve, à face blême, est encadrée par une barbe noire, épaisse et tellement fournie qu'elle envahit jusqu'à l'ensemble de son visage.

Un nez aquilin et énorme, des yeux vifs et perçants, et enfin de gros sourcils noirs, épais et joints sur son front, complètent sa physionomie étrange, bizarre, repoussante, et tout à fait en désaccord avec la grandeur de l'âme dont elle doit être l'indice. (Nicéphore, *Hist.*

ecclés., II, 37. — *Acta Pauli et Theclæ*, p. 41. — *Philopatris*, 12. — Malala, *Chronogr.*, p. 257. — *Les Apôtres*, p. 170.)

Son langage, embarrassé et incorrect, excite le sourire et le dédain. (*I Corinth.*, II, 1, 3, 4.)

« Parce que les lettres de Paul, disent-ils, sont graves et fortes ; mais lorsqu'il est présent, il paraît bas en sa personne et méprisable en son discours. » (*II Corinth.*, x, 10.)

Cependant, une certaine flamme devait parfois s'échapper de ses yeux, illuminer son visage, et imprimer à sa physionomie la majesté qui rayonne autour des grandes pensées.

Et cependant aussi, l'influence considérable exercée par Paul, et la qualité des doctrines qu'il fit triompher, permettent de supposer, sans que cela puisse toutefois être établi scientifiquement, que l'ensemble de sa personne possédait le don de déterminer, en peu d'instants, la gamme entière qui conduit de l'antipathie à la sympa-

thie, du dégoût au penchant, et du dédain à l'admiration.

Celui qui fit triompher dans la chrétienté de son temps le culte de la foi, — la foi en des paroles contraires aux enseignements de Jésus et de ses disciples immédiats, celui-là possédait certainement le pouvoir de convaincre, — et le charme secret qui l'accompagne.

Saul s'adresse à Théophile :

— Jérusalem a été délivrée du contact des partisans d'Etienne.

Et nous pourrions enfin nous croire à la veille du jour où Dieu, satisfait de notre repentir, — satisfait de notre obéissance à sa volonté, — nous rendra enfin à nous-mêmes et à notre mission monothéiste.

Mais il paraît que les juifs grecs, réfugiés dans plusieurs villes de la Palestine, s'y livrent à une propagande coupable, — que Damas est leur centre le plus actif, et que ce fléau, comprimé

en un tel lieu, menace de s'échapper comme une tempête, de fondre sur Israël, et de rompre ainsi la haie, la haie sainte faite autour de la loi par ses plus savants et ses plus vigilants docteurs.

Le parti national sait que Théophile a préparé une mission qui devra se rendre à Damas pour découvrir, saisir les chefs des hellénistes, — les conduire à Jérusalem et les livrer garrottés à la justice du sanhédrin. (*Actes* IX, 1, 2, 14; — XXII, 5; — XXVI, 12.)

Cette mission a besoin d'un chef jeune et fort, d'un chef incorruptible et convaincu.

Saul est-il à la hauteur de cette mission?

Théophile veut-il accorder à Saul, élève de Gamaliel, ce mandat important?

— Je comptais sur toi, mon fils, répond Théophile.

Israël a semé le péché et l'infraction à la loi,— et Israël a récolté l'esclavage et la domination de l'étranger, — car toute action est une semence.

Nous sommes aujourd'hui tous d'accord sur ce point, que l'épuration de la nation, son repentir, sa moralisation et le redoublement de son zèle sèmeront à leur tour le pardon de Dieu et récolteront l'indépendance d'Israël.

Seulement les uns, méfiants à l'égard de leurs chefs, veulent substituer leur action individuelle — à l'action du sanhédrin; — ils ne craignent pas de se constituer à la fois accusateurs, juges et bourreaux, et ils n'ont aucune honte, voulant inspirer l'amour de Dieu, d'employer pour moyens la terreur et l'assassinat. C'est le zélotisme à outrance; — c'est l'anarchie.

Les autres, les pharisiens, pensent que la loi, appliquée fermement et sans acception de personne, suffit pour extirper le mal; — que les sanhédrins sont de meilleurs juges que les individus dans l'application de la loi, et qu'il faut adhérer, sans examen, à toute mesure ordonnée par eux.

D'autres enfin, Saul, sont à la fois aussi amoureux de la loi que les zélotes, et aussi respectueux que les pharisiens envers les chefs de leur nation.

C'est à ce troisième parti que tu appartiens, Saul, et je t'en félicite.

Oui, l'idolâtrie a relevé la tête au milieu de nous; — oui, Damas est son centre; — oui, le veau d'or est promené en pompe à quelques pas de la ville sainte; — oui, la haie faite autour de la loi est rompue en Judée, et si nous ne nous hâtons, le fléau, comprimé en tel lieu, s'échappera bientôt, fondra comme une tempête sur Israël, et renversera peut-être pour un long temps l'œuvre de Moïse,

Et il nous faudra de nouveau, ainsi qu'Esdras, défendre avec l'épée la muraille que nous serons en train d'édifier avec la pioche.

Le danger est grand, sans doute, mais plus grand encore est notre courage. Les païens sont

nombreux; mais qu'importe, et qu'est-ce que la quantité vis-à-vis de la qualité? — et qu'est-ce que l'erreur vis-à-vis de la vérité? — et qu'est-ce que celui qui vit pour boire et pour manger, — à côté de celui qui a dévoué sa vie au triomphe d'une idée ?

J'accepte ton dévouement, Saul, — il importait à notre cause.

Hâte-toi, cependant, Saul; résolu à prendre l'initiative et à ne point laisser au zélotisme le soin de conjurer le danger, — résolu à prouver que l'exécution de la loi, confiée à des chefs actifs et fermes, suffit pour parer à tout, — je me suis entendu avec le grand-prêtre de la synagogue de Damas.

C'est chez lui que tu te rendras en arrivant à Damas, muni de mes instructions et d'une lettre écrite de ma main.

Veille sur toi, cependant aussi, Saul, et sois discret, — car, dès que les hellénistes auront eu

vent de ta nomination, ils te tendront des piéges — et essayeront de te surprendre.

Hâte-toi donc, mon fils, et que la célérité du coup que tu vas frapper en décuple la puissance.

Ce soir partira pour Damas un émissaire chargé d'informer la synagogue du choix que j'ai fait de toi. —

— Je le suivrai de près, dit Saul.

— Reviens me voir la veille de ton départ, tu recevras mes dernières instructions, — et la confirmation de tes pouvoirs, dit Théophile.

— Les partisans d'Etienne en sentiront le poids, dit Saul.

— Rappelle-toi Tarquin, ne frappe que les têtes qui dépassent, dit alors Théophile.

— Oui, dit Saul, — les pavots grands d'abord, et les petits ensuite.

Peu de jours après, Saul partait à pied pour Damas, en compagnie de quelques voyageurs.

CHAPITRE II.

LE CHEMIN DE DAMAS.

ZÉLOTE ET ZÉLATEUR SONT SYNONYMES, ILS SIGNIFIENT ZÉLÉ POUR LA LOI, — FANATIQUE DE LA LOI.

Après huit jours de marche, Saul approche de Damas.

Il est midi ; la chaleur est accablante ; l'orage gronde. — Saul aperçoit les dômes de la ville ; — il se hâte, il s'élance ; et tout à coup « il voit comme un éclair tout autour de lui, et il tombe évanoui sur place, entendant des voix. » (*Actes* IX, 1 ; XXII, 5.)

7. « Et ces voix disaient à Saul : Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ?

8. « Je répondis : Qui êtes-vous, SEIGNEUR ? Et CELUI QUI ME PARLAIT me dit : Je suis Jésus de Nazareth, que vous persécutez.

9. « Ceux qui étaient avec moi virent bien la lumière (l'éclair), mais ils n'entendirent point CELUI QUI ME PARLAIT.

10. « Alors je dis : Seigneur, que ferai-je ? Et le Seigneur me répondit : Levez-vous et allez à Damas, ET ON VOUS DIRA LA TOUT CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE.

11. « Et comme le grand éclat de cette lumière m'avait aveuglé, CEUX QUI ÉTAIENT AVEC MOI me prirent par la main et me menèrent à Damas. » (*Actes*, IX, 7 à 11.)

Mais quels étaient donc ceux qui étaient avec Saul ?

Les hellénistes avaient de nombreux affidés dans les basses classes, — et au moyen de serviteurs dont on ne se méfiait pas, ils se tenaient au courant de ce qui les menaçait.

Et ce fut certainement de cette façon qu'Ananie apprit le nom et la mission (*Actes*, IX, 13, 14) de celui qui arrivait à Damas.

Il est donc tout à fait probable que, prévenus de cette mission persécutrice, ils essayèrent de s'en préserver de façon ou d'autre.

Et il est évident qu'un émissaire d'Ananie, placé en avant de Damas afin d'annoncer l'arrivée de Saul, assista à son insolation; — qu'il lui parla pendant qu'il était en délire, — et que c'est à lui qu'il fut confié.

Et il est certain qu'il le conduisit par la main dans la maison de Juda, — affirmant que Juda et Ananie étaient « DES HOMMES PIEUX SUIVANT LA LOI (des pharisiens), A LA VERTU DESQUELS TOUS LES JUIFS DE DAMAS RENDAIENT HOMMAGE. » (*Actes*, XXII, 12.)

Et il est également certain que c'était un mensonge et une perfidie, — et qu'Ananie était non-seulement un DISCIPLE (*Actes*, IX, 10), mais le chef

des hellénistes [1], et que Juda était son affidé [2] —

Et il est incontestable que, de façon ou d'autre — par hasard ou par préméditation, Saul tomba dans le piége qui lui avait été tendu par les hellénistes.

IX, 8. « Saul se leva donc de terre, et ayant ouvert les yeux, il ne voyait rien. Ainsi ils le conduisirent par la main, et le menèrent à Damas.

IX, 9. « Où il fut trois jours SANS VOIR, SANS MANGER ET SANS BOIRE. »

Saul est installé chez Juda ; mais il est aveugle, épuisé, impatient de remplir sa mission ; il demande à grands cris la lumière et la force, — et dit qu'il consent à tout afin de les recouvrer.

Alors Juda lui parle d'Ananie. — Celui-là, dit-il, vous guérirait certainement ; mais c'est un

1. Saint Chrysostome dit : Ananie, un des septante disciples, évêque de Damas.

2. Saint Chrysostome dit que les compagnons de Saul n'entendirent que la voix de Saul, et ne se convertirent point.

homme bizarre, qui vous imposera des conditions impossibles, invraisemblables, et il est inutile de l'aller chercher.

— N'importe, dit Saul, qu'il vienne.

« Ananie s'en alla donc; et étant entré dans la maison où était Saul, il lui imposa les mains, et lui dit : Saul, mon frère, le Seigneur Jésus qui vous est apparu dans le chemin par où vous veniez, m'a envoyé afin que vous recouvriez la vue, et que vous soyez rempli du saint Esprit. » (*Actes*, IX, 17.)

Ananie lui dit probablement ensuite : — Repentez-vous de vos erreurs, soyez confus de vos fureurs; Dieu vous a frappé en punition de la persécution que vous vouliez infliger, en cette ville, aux sectateurs libéraux destinés à répandre, dans l'univers entier, les principes glorieux et fertilisants du judaïsme.

— Que faut-il donc faire ? répond alors Saul, hors d'état de réfléchir par lui-même.

— Ce qu'il faut, dit Ananie, il faut devenir un autre homme; votre cécité morale est la cause de votre cécité physique, — étudiez à nouveau vos convictions passées, — étudiez-les, non au point de vue égoïste de Jérusalem captive et insoumise, mais au point de vue de l'entière humanité, dont vous êtes les instituteurs, et de l'idée monothéiste dont vous êtes les représentants. — Ecoutez ma voix, — repentez-vous, humiliez-vous — et vos yeux s'ouvriront en même temps à la lumière de l'hellénisme et à la lumière du soleil.

Saul, épuisé, consent à tout. — Alors Ananie lui impose les mains, — le baptise, — et au moyen d'un liniment quelconque détache ses paupières collées l'une contre l'autre, et lui rend ainsi la vue.

Saul a assisté inconscient à son baptême; — il l'a vu, — entendu, — dans cet état de demi-sommeil que ressentent les fortes organisations,

lorsqu'elles sont la proie de maladies vives et accidentelles.

— Il est tombé dans un piége; — on a abusé de sa faiblesse; — et ce n'est qu'après qu'il a été baptisé, QU'IL A MANGÉ ET REPRIS DES FORCES. (*Actes*, IX, 19.)

Sans doute, le langage d'Ananie a fait impression sur son esprit; — sans doute, il n'éprouve plus la même horreur pour les hellénistes; — sans doute, il a compris qu'ils remplissent une mission, — une sorte d'intérim de la mission juive pendant l'esclavage d'Israël; — sans doute, il regrette la part qu'il a prise aux violences exercées contre eux.

Mais, enfin, Saul n'est que baptisé, — et n'est pas converti.

Les impressions d'un moment, et un baptême inconscient et accidentel, n'ont pu suffire pour renverser les convictions de Saul, — et avoir aussitôt engendré Paul.

Le résultat de l'organisation, — de l'éducation, — des réflexions, — et du milieu dans lequel avait vécu jusqu'alors un homme de sa trempe, n'a pu se modifier du tout au tout, — en un instant, — par suite d'un état maladif, et d'une vaine imposition des mains.

Saul était un pharisien excessif, un pur zélote, ainsi que l'atteste avec une incontestable authenticité l'*Épitre aux Galates.*

14. « Me signalant dans le judaïsme au dessus de plusieurs de ma nation et de mon âge, et ayant un zèle démesuré pour les traditions de mes pères. » (*Galates,* I, 14.)

Et ainsi que le reconnaissent les *Actes* eux-mêmes :

5. « Car s'ils veulent rendre témoignage à la vérité, ils savent que, dès mes plus tendres années, j'ai vécu en pharisien, faisant profession de cette secte, qui est la plus approuvée de notre religion. » (*Actes*, XXVI, 5.)

Les ébionites attribuent, il est vrai, cette conversion subite à une cause mondaine.

Ils affirment que Saul s'était fait pharisien fanatique dans l'espoir d'épouser la fille de Gamaliel, — et qu'il se fit ensuite chrétien pour se venger du refus qui fut fait de lui.

Mais, préférant, pour la gloire de Saul, la raison spirituelle à la raison mondaine, et la version des *Actes* à la version des ébionites, — nous concluons que si Saul, pharisien fanatique, est devenu Paul, helléniste et fondateur du paulinisme, — ce n'est point l'éclair, ce n'est point l'aveuglement, ce n'est point le baptême, et c'est encore moins l'apparition de Jésus qui en furent cause.

La cause se trouve, d'après nous, dans la mission donnée au juif par l'*Exode* (XIX, 6) de répandre l'idée de Dieu; — dans la mission donnée au juif par Esaïe (XLIX, 6) de *répandre les lumières du vrai Dieu sur toutes les nations*

de la terre, — et dans la mission donnée au juif par Hillel, de libéraliser le judaïsme afin de l'universaliser. (*Le Roi des Juifs*, p. 49, 50.)

Ces missions constituaient le véritable apostolat des gentils; et cet apostolat, afin d'être effectif, entraînait l'abolition de la circoncision et du kascher, — ou du moins la déclaration de leur insuffisance et de leur facultativité.

Ananie fut évidemment celui qui démontra à Saul la grandeur d'une telle œuvre, et sa nécessité absolue.

Et Ananie fut probablement celui qui inspira à Saul la pensée de s'y dévouer.

Et cette démonstration paraît des plus faciles à reconstituer.

Les faits qui s'étaient accomplis depuis l'insolation de Saul avaient pris à ses yeux l'apparence d'un rêve.

Son état de fatigue excessive, de délire et de

jeûne, l'avait, à coup sûr, empêché de tenir pour réel ce qui s'était passé autour de lui.

Mais, dès qu'il eut mangé et bu, — et dès que le sommeil d'une nuit entière eut réparé ses forces et équilibré ses facultés, — Saul, aiguillonné par sa mission, se hâta de se lever et de s'habiller.

Et Juda, à son tour, se hâta d'entrer dans la chambre de son hôte, — et de lui représenter qu'après la crise qu'il venait d'essuyer, il était hors d'état de sortir, — et que lui, Juda, s'y opposait.

Mais Saul insista et dit que son devoir l'appelait chez le chef de la synagogue.

— Gardez-vous bien de vous y rendre, dit alors Juda ; c'est un fanatique, — et il ne songe qu'à persécuter ceux qui, depuis hier, sont devenus vos frères.

A ces mots, ce qui n'était qu'un rêve pour Saul prit un corps, — et Saul s'écria : Mes frères ! — Et qui sont-ils donc maintenant ?

— Certainement, vos frères, dit Juda. N'avez-vous pas consenti hier à être baptisé au nom de Jésus Christ ? — N'avez-vous pas recouvré la vue en devenant nazaréen, — et ne savez-vous pas que la croyance que vous avez embrassée est persécutée par les Juifs ?

— Quoi, ce n'était pas un rêve ! s'écrie Saul, hors de lui. — Quoi, je suis baptisé, je suis nazaréen ! helléniste ! — Jamais, jamais ! — Et Saul, brisé d'émotion, est obligé de s'appuyer pour se soutenir.

En ce moment paraît Ananie.

Saul s'élance au devant de lui, et lui dit avec véhémence :

— C'est donc toi, perfide, qui m'as conduit dans un piége, — qui m'as dit que Juda était, ainsi que toi, un pur pharisien, — « un homme pieux suivant la loi, qui craignait Dieu suivant la loi (*Actes*, XXII, 12), et que tous les juifs de Damas rendaient hommage à votre piété, » —

alors que Juda n'était, ainsi que toi, qu'un disciple *helléniste!* (*Actes*, IX, 10.) C'est donc toi qui as profité de mon état maladif pour me baptiser, — et qui prétends aujourd'hui, ainsi que ton complice, que je suis helléniste ! Moi, Saul, moi, helléniste !

Mais chacun sait que, quoique natif de Tarse, en Cilicie, je suis israélite, — de la race d'Abraham et de la tribu de Benjamin (*Romains*, XI, 1), et hébreu de pères hébreux (*Philipp.*, III, 5).

Mais chacun sait que, « dès mes plus tendres années, j'ai vécu en pharisien » (*Actes*, XXVI, 5; *Galates*, I, 13), et que, à toute époque, « je me suis signalé dans le judaïsme, au dessus de plusieurs de ma nation et de mon âge, par un zèle démesuré pour les traditions de nos pères. » (*Galates*, I, 14; *Philipp.*, III, 6.)

Et chacun saura bien que cette conversion, arrachée par la violence à un homme en délire, est aussi coupable que nulle.

Complétez donc votre œuvre, et, puisque je suis seul et que vous êtes deux, assassinez-moi donc, si vous l'osez ; sinon, je vais de ce pas vous dénoncer, et je reviens en force afin de vous livrer à la justice des hommes, — avant-coureur de la justice de Dieu.

Et Saul veut saisir une arme pour se défendre, — mais Juda le prévient et retient son bras, — pendant qu'Ananie, immobile sur son siége, répond, sans s'émouvoir :

— Tu te trompes, mon fils, et tu me juges mal ; — tu m'as accusé de perfidie : — si tu es un homme juste, tu m'accorderas toute ton attention, tu entendras jusqu'au bout ma défense ; et quand j'aurai fini, si tu persistes dans ton appréciation, tu seras libre alors de t'emparer de ma personne, libre de me persécuter, — libre enfin de me punir de la gloire sans pareille que j'ai rêvée pour toi.

— Je t'écoute, dit Saul, et Dieu te juge.

Ananie continue, sans paraître ému :

— Tu es zélé, m'as-tu dit, pour les traditions de tes pères, et, dès tes plus tendres années, tu t'es signalé dans le judaïsme.

Mais, élève de Gamaliel, tu es instruit, — tu critiques, — et quand tu lis la loi, tu distingues l'essentiel du détail ; — tu discernes ce qui s'adresse à l'élite de ce qui s'adresse à la foule, — — et tu fais la part de ce qui s'adresse à l'éclairé et de ce qui s'adresse à l'ignorant.

Tu sais aussi que celle qui sauva Moïse des eaux, la fille de Pharaon, était israélite, uniquement parce qu'elle *croyait à l'unité de Dieu.* — (*Talmud.*)

Tu sais donc que le judaïsme n'est que l'enseignement du Dieu unique et moral. —

Tu sais que toute la loi se résume dans ce précepte d'Hillel : « *Agis envers les autres comme tu veux que les autres agissent envers toi,* — et que *le reste de la loi n'en est que le commentaire.* » (*Le Roi des Juifs,* p. 50.)

Tu sais que l'*Exode* (XIX, 6) disant : « Vous me serez un royaume de cohenïm » (de sacerdotes, de prêtres), l'*Exode* a dit : « Vous me servirez de prêtres pour enseigner l'idée de Dieu au monde entier. »

Et tu sais qu'Ésaïe a dit à ce sujet : « Je vous ai établi pour être la lumière des nations, et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre. » (XLIX, 6.)

Le parti libéral juif, qui n'a cessé de féconder le judaïsme, connaît, seul, l'esprit ainsi que la lettre qui a dicté ces ordonnances. —

Et il sait aussi que le monde païen est en dissolution, — qu'il est accessible au judaïsme ; et que si les femmes seules s'y affilient en ce moment, c'est parce que les hommes ne peuvent se décider à obéir aux dures prescriptions de la loi.

La circoncision et le kascher sont donc, en ce moment, les obstacles qui s'opposent à la judaïsation de la terre.

Certes, si Jérusalem était libre, — ce parti libéral saurait bien rendre facultatif ce qui est obligatoire et faciliter ainsi la dépaganisation des Gentils.

Mais Jérusalem est esclave ; Jérusalem attribue sa servitude à l'inobservance de la loi, — et cherche sa délivrance dans la stricte et unanime exécution de tous ses commandements.

Il faut donc qu'en dehors de ce pharisaïsme effréné, il faut donc qu'en dehors de Jérusalem, le parti libéral agisse pour l'essentiel de la loi, pour la monothéisation et la moralisation du genre humain.

Le parti libéral, aujourd'hui, est le parti nazaréen-hélléniste.

Les hellénistes ne sont pas autre chose que des sectateurs libres, — ayant embrassé la mission de se dévouer à la conversion des Gentils.

Je suis présentement le chef de ce parti ; et si tu n'es déjà converti à mon œuvre, — c'est moi qu'il te faudra d'abord dénoncer, saisir et

conduire garrotté jusque dans les prisons de Jérusalem, — et c'est moi qu'il te faudra ensuite livrer aux lapidateurs du sanhédrin.

Mais je suis vieux; et en m'arrachant à ma cause, tu la renforceras au lieu de la diminuer, car il faut à un parti tel que le nôtre un chef jeune, instruit, actif et puissant; — un chef que nul danger ne retienne; — un chef que nulle considération n'arrête.

Si tu m'as compris, Saul, ce chef, ce sera toi; — cet apôtre du monothéisme, du décalogue et de Jésus, ce sera toi.

« Car c'est Jésus lui-même qui m'est apparu, QUI M'A DIT TON NOM, TA MISSION, — et qui m'a prévenu que tu étais l'instrument choisi par lui pour porter son nom devant les Gentils. » (*Actes*, IX, 10 à 16.)

— Oui, répond Saul, impressionné, — oui, cette mission est grande et noble, et j'y dévouerai, avec bonheur, mon existence entière. — Si

les principes adoptés par vous étaient purs ! Mais ce monothéisme est menacé au milieu de vous ; mais cette morale du décalogue est menacée dans vos mains !

Et enfin, vous avez transporté sur Jésus les mérites réunis de tous les prophètes et de tous les patriarches ; — et c'est une injustice, et c'est une impiété.

— Qu'importe, repart Ananie, qu'importe au nom de qui la vérité se répand ; — qu'importe aussi la façon dont elle se répand, pourvu qu'elle se répande ?

Ignores-tu donc la distance qui sépare le judaïsme d'Hillel du judaïsme d'Abraham ?

Et ne te rappelles-tu pas que c'est un peu dans un temps et un peu dans un autre temps, et commandement sur commandement (*Isaïe*, XXVIII, 10), que les prophètes et les docteurs du second temple ont successivement inculqué leur spiritualisme au peuple juif ?

« La terre s'est-elle produite en un jour ? — Une nation naît-elle en une fois ? » (*Ésaïe*, LXVI, 8.)

Non, non, Saul ; la vérité ne peut se manifester complète aux yeux de l'homme sans l'aveugler.

Qu'importe donc que, dans leur admiration excessive pour Jésus, les hellénistes aient déjà conçu de lui une demi-divinité qui contredit la croyance monothéiste affirmée par eux ?

Qu'importe qu'ils aient confondu la filiation morale de Jésus avec sa filiation matérielle ?

Le détail ne doit-il pas toujours être sacrifié à l'essentiel ?

L'essentiel, c'est l'introduction des livres saints dans le monde païen ;

L'essentiel, c'est l'idée monothéiste servant de base au décalogue.

Et s'il faut, pour arriver à cette fin, revêtir momentanément un minimum de paganisme, —

et se départir pour un jour d'un minimum de la loi, — le plus sage est d'y consentir franchement.

C'est dans cet ordre d'idées que tu vas prophétiser chez les Gentils, Saul — mais tu connais le sort réservé à ceux qui prêchent la vérité aux rois ou aux multitudes, n'est-ce pas? Et tu sais que tu t'engages dans la route sanglante, suivie par les prophètes de ta nation.

Désavoué par tes frères, condamné par les magistrats, proscrit par les gouverneurs, tu fuiras désormais de ville en ville, Saul, ton corps ne formera plus qu'une plaie, et ton nom deviendra le synonyme d'une injure.

Tu le quitteras bientôt ce nom qui t'a été donné par ton père, tu le quitteras afin de déjouer tes persécuteurs et d'échapper aux décrets portés contre toi.

Eh bien! Saul, quel que soit le nom que tu choisiras, fût-il le plus modeste et le plus insi-

gnifiant de tous, ce nom, porté par toi, deviendra aussitôt l'égal du plus pompeux et du plus éclatant de tous.

Car après le martyre advient l'apothéose.

Elève ta pensée et fortifie ton âme, Saul, aujourd'hui, par ma voix, Jésus lui-même te décerne le titre d'apôtre des Gentils, d'apôtre de l'incirconcision, d'apôtre du martyre !

Parcours d'abord l'Arabie et la Grèce. Ces deux pays, déjà labourés par nos idées, sont disposés à recevoir les semences de ta parole.

Si tu le veux, Saul, et si tu y penses sans cesse, — et si tu ne penses qu'à cela, tu auras fondé en peu de temps, dans ces pays, d'importantes communautés, dont les clés resteront en tes mains. Ces communautés engendreront d'autres communautés, et le monde païen deviendra le monde chrétien.

— Je crois que je comprends, mon père, et j'accepte, dit alors Saul éperdu.

— Ceins donc tes reins, ô mon fils! et rassemble tous tes courages! — Car la tâche que tu entreprends est âpre ; le sentier en est rude, côtoyé d'abîmes; — et le martyre sera le guetteur de chacune de tes étapes.

— N'importe, père ; — et puisqu'il plaît aujourd'hui à Dieu de me révéler son fils, — je le prêcherai aussitôt parmi les nations, sans prendre conseil de la chair ni du sang! (*Galates*, I, 15 et 16.)

— Pars donc, Saul, et sois béni dans ton entreprise.

Sache cependant que le but que tu recherches est trop élevé pour que de vains scrupules t'empêchent d'y atteindre.

Ce que nul ne peut faire, lorsqu'il s'agit de son intérêt particulier, — tu pourras l'entreprendre parce qu'il s'agira de l'intérêt de tous.

Et ta mission te permettra même l'expropria-

tion de tel ou tel principe, pour cause d'utilité universelle.

L'essentiel, ici, c'est le but; — la route n'est qu'un détail.

« Fais-toi donc païen et idolâtre devant le païen et devant l'idolâtre, afin de gagner le païen et l'idolâtre.

« Fais-toi aussi juif devant le juif, afin de gagner le juif.

« Et fais-toi attaché à la loi (pharisien) devant celui qui est attaché à la loi, afin de gagner l'attaché à la loi. » (Comp. *I Corinth.*, IX, 20; *II Corinth.*, XII, 16.)

Déclare-toi le coopérateur de Dieu (*I Corinth.*, III, 9), l'imitateur de Christ (*I Corinth.*, X, 1), et ne redoute pas d'en être le modificateur, parce que Jésus s'est adressé à des juifs, et que tu t'adresses à des païens.

Afin de renverser le culte excessif du temple, cette seconde idolâtrie, réclame avec ardeur

le culte raisonné et spirituel. (*Rom.*, XII, 1.)

Aie soin de ne prêcher l'évangile de l'incirconcision que dans les lieux où n'aura pas été prêché l'évangile de la circoncision, — afin de ne pas bâtir sur le fondement d'autrui (*Rom.*, XV, 20), et afin aussi d'éviter une discussion inutile et dangereuse entre frères.

Surtout, sois bienveillant pour l'état d'enfance religieuse des pays que tu vas conquérir.

N'oublie pas que « ce sont des enfants qu'on ne fait que de sevrer, qu'on vient d'arracher à la mamelle. » (*Isaïe*, XXVIII, 9.)

« Donne-leur du lait à boire, et non pas de la viande, parce que leur estomac ne pourrait la supporter. » (*I Corinth.*, III, 2 ; *Hébreux*, V, 12, 13, 14.)

Et, de crainte qu'ils ne tombent, enserre-les dans des liens composés des terreurs de leur âge : — de la terreur de la mort, de la terreur de la corruption du corps, de la terreur du juge-

ment dernier et de la terreur des souffrances éternelles.

Fais d'abord que l'idée de Dieu jugeant son peuple les épouvante, « Le Seigneur jugera son peuple. » (*Deut.*, XXXII, 35 et 36.)

Fais ensuite que l'idée du Diable, prince de la mort, les terrifie. « Le Diable est le prince de la mort. » (*Hébreux*, II, 14.)

Et enseigne-leur, après, que Jésus détruit la mort; — qu'il sauvera les siens; — que, dans son évangile, se trouvent la vie et l'immortalité (*II Timoth.*, I, 10); et qu'il ne s'agit, pour eux, que de savoir s'ils seront les sujets du prince de la mort, du DIABLE, ou s'ils seront les sujets du prince de la vie, de JÉSUS;

Et tu prendras garde que personne ne te surprenne par la philosophie. (*Coloss.*, II, 8.)

Et maintenant, Saul, pactise avec le faible, — afin d'éviter de scandaliser ton frère. (*I Corinth.*, VIII, 13.)

33. « Tâche de plaire à tous en toute chose ; ne cherche point ce qui t'est avantageux en particulier, — mais ce qui est avantageux à plusieurs pour être sauvés. » (*I Corinth.*, x, 33.)

Conserve cependant toujours pour objectif l'expansion de la morale des prophètes — et l'affirmation de l'idée monothéiste.

Si cet objectif t'échappe dans le fond, tu l'implanteras dans la forme ; s'il t'échappe dans la forme, tu l'incrusteras dans le fond.

En sorte que, lorsque tu te croiras obligé d'en transgresser l'esprit, tu l'affirmeras plus furieusement encore dans la lettre ;

Et lorsque tu te croiras obligé d'en altérer la forme, tu l'affirmeras plus furieusement encore dans le fond.

Pars donc, mon fils, il n'est pas de conquêtes plus hautes que les conquêtes de l'esprit. Pars, combats, et conquiers la gloire incomparable réservée à quiconque fait avancer l'idée de Dieu.

Sois confiant, mon fils. Pierre a triomphé d'Étienne dans Jérusalem, — mais tu triompheras de Pierre hors de Jérusalem.

Et lorsque Jérusalem appartiendra à Pierre, — le reste du monde appartiendra à Saul.

— J'aurai Jérusalem aussi, mon père, répondit alors Saul, tombant, la tête haute, aux pieds d'Ananie.

Et, le lendemain, Saul partit pour l'Arabie. (*Galates*, I, 17.)

Et, pendant trois années (de 38 à 41), Saul prêcha dans ces contrées que Jésus était le Messie (le Christ), que Jésus était fils de Dieu (dans l'acceptation juive de ce terme), — que la fin du monde approchait, — que Jésus présiderait le jugement dernier, — et que ceux qui étaient de Christ, seraient vivifiés en son avènement. (*I Corinth.*, XV, 23; *Gal.*, I, 16; *Actes*, XIX, 20; XXVI, 20.)

CHAPITRE III.

SAUL CHEZ PIERRE.

Vers la fin d'une chaude soirée de l'an 41, un voyageur attardé entrait à Jérusalem par la porte ancienne.

Ce voyageur, dont les jambes étaient crochues, dont le nez aquilin était énorme, et dont la face était devenue plus blême encore par la fatigue, ce voyageur gesticulait en marchant, comme s'il récitait ou comme s'il composait un discours des plus héroïques.

Et il avait à la fois une mine si grotesque et un air si majestueux, que les soldats de garde à cette porte éclatèrent de rire en le voyant passer.

Celui qui aurait dit alors à ces Romains que

les plis de la tunique poudreuse de ce voyageur ridicule recélaient une majesté devant laquelle s'effacerait et disparaîtrait bientôt la puissance de tous leurs empereurs déifiés, celui-là, ce téméraire, ce prophète, aurait été, sans nul doute, impitoyablement cloué sur une croix par eux.

Mais, par bonheur, aucun prophète ne passant par là en ce moment, notre voyageur put continuer sa route sans encombre, jusqu'à la communauté ébionite et y demander le frère Barnabé.

Le gardien lui répondit qu'il assistait à la prière du soir — que la prédication allait se terminer — et que dans quelques instants il passerait ainsi que toute la communauté devant lui.

Le voyageur prétextant alors la fatigue du voyage se fit indiquer le logement de Barnabé et s'y rendit aussitôt.

Peu de temps après, Pierre, accompagné de Barnabé, rentrait dans la maison qui leur était commune.

— Le beau succès, dit doucement Barnabé; chacun pleurait en vous écoutant, maître.

— Oui, dit Pierre, quelque pauvre viendra sans doute demain s'affilier à nous, mais ceux qui possèdent ne viennent plus comme par le passé nous remettre le prix des biens vendus par eux, nous disant : utilisez-nous au service d'Ebion. Ainsi que tu l'as fait, Barnabé.

— Sans doute, dit Barnabé, mais n'ai-je point reçu ma récompense, — n'ai-je point profité de votre parole, et José, nom de ma famille, n'a-t-il pas été changé par vous en celui de Barnabé[1] ?

— Allons, dit Pierre, l'excès de la modestie est encore de l'orgueil. N'étais-tu pas avant ta conversion l'un des meilleurs élèves de Gamaliel — et sa parole ne valait-elle pas la mienne?

1. En araméen, dialecte syro-chaldéen, usité du temps de Jésus, BAR-NABAS — descend de BEN-NABI, qui signifie littéralement FILS DE PROPHÈTE.

Si tu es fier de ton nouveau maître, il est également fier de toi. Seulement, Barnabé, prends garde, mon fils, veille sur toi-même. Et appelle toujours la raison à ton aide: — Dieu a donné la raison à l'homme pour l'empêcher d'être égaré par son cœur, ou par son imagination.

—Merci, maître, je veillerai, répondit Barnabé.

Et pendant que Pierre refermait sa porte, Barnabé montait lentement jusque chez lui, réfléchissant à l'avis qu'il venait de recevoir.

En entrant dans sa chambre, Barnabé avait l'esprit tellement préoccupé qu'il s'assit devant sa table sans s'apercevoir qu'un homme était assis en face de lui.

Et quand cet homme se dressa tout à coup, Barnabé, l'apercevant, s'écria avec quelque émotion :

— Qui êtes-vous et que me voulez-vous ?

— Eh ! quoi, José, tu ne reconnais plus Saul, dit le voyageur.

— Saul, dit Barnabé, Saul, mon ami, mon frère ! s'écria Barnabé.

Et les deux vieux camarades tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Te rappelles-tu, chez Gamaliel, avec son fils Abibas, plus nous disputions et plus nous nous aimions.

— Oui, dit Saul, j'ai toujours aimé la contradiction — la divergence de nos opinions nous avait cependant séparés, — leur concordance nous réunira désormais... si tu viens à mon aide.

— Que puis-je pour toi, Saul ? dit Barnabé.

— Me procurer au plus tôt un entretien secret avec Pierre et avec Jacques.

— Rien de plus facile, répondit Barnabé. Je vais, à l'instant, te conduire chez Pierre ; il se repose de sa prédication, mais il ne refusera pas de t'entendre, — et demain, demain de grand matin, je te conduirai chez Jacques.

— Alors, viens vite, dit Saul.

Et les deux amis se dirigèrent vers la cellule de Pierre.

Pierre reposait, cherchant quelque moyen d'obvier aux difficultés toujours croissantes de la communauté. —

Et lorsque Barnabé se présenta suivi de Saul, Pierre un peu impatient, dit :

— Quel est cet homme ?

— C'est celui qui nous persécutait, il y a trois ans, dit Barnabé — et qui annonce aujourd'hui la foi qu'il s'efforçait alors de détruire : — C'est Saul.

— Gloire à Dieu, dit Pierre — Qui t'amène à Jérusalem ? —

— Le désir de converser avec toi — et de te communiquer le fruit de mes voyages et de mes observations. —

— Qu'as-tu donc fait depuis trois ans ? — dit Pierre.

— J'ai évangélisé dans le Hauran et j'ai prêché à Damas.

— Avec quel résultat ? dit Pierre.

— J'ai fait à Damas de nombreux prosélytes — et j'ai prouvé, de façon irrésistible, que Jésus était bien le Messie promis à nos pères... que Dieu l'avait ressuscité et l'avait ensuite choisi pour présider le jugement dernier, mais étant entré plus tard en lutte avec les docteurs de la loi, sur la question de la prééminence de Jésus sur Moïse, — des troubles s'ensuivirent et l'ethnarque qui gouverne Damas donna l'ordre de m'arrêter.

Prévenu à temps, je me hâtai de me cacher dans une maison qui surplombait le rempart de la ville — et, la nuit, à l'aide des frères, je descendis par la fenêtre dans un panier — et je m'échappai. —

— C'est bien, dit Pierre, mais le Hauran.

— Hélas, reprit Saul, pendant trois longues années j'ai plusieurs fois parcouru le Hauran, évangélisant et prêchant, mais cette partie de l'Arabie qui, d'abord, paraissait sensible aux vérités monothéistes et morales de la loi, finit par s'éloigner de moi, dès que, traitant la loi cérémonielle, je leur démontrai la nécessité de la circoncision.

— Ainsi tu leur as ouvert un œil — dit Pierre, c'est bien, l'autre s'ouvrira tout seul.

— Non, dit Paul, j'ai bien étudié les Gentils, la circoncision et le kascher sont un obstacle invincible à leur évangélisation.

— Ce sera difficile peut-être, dit Pierre, mais ne sont-ils pas des hommes comme nous?

— Le moment est suprême, Pierre, le polythéisme s'écroule et les peuples cherchent Dieu; leur penchant monothéiste est manifeste; — le temps est donc venu et il faut nous sacrifier à notre mission de l'*Exode* ou nous résoudre à nous

éteindre dans l'obscurité et à voir les non juifs usurper notre héritage.

— Sans discuter le fond même de la question, dit Pierre, je te rappelle qu'une secte excessive, dont tu as fait partie, Saul, se figure que la nation entière est responsable des infractions à la loi, commises par un seul, et que cette secte punit de mort quiconque n'exécute pas dans son entier la loi cérémonielle.

Que nous servirait donc de discuter si nous devons ou si nous ne devons pas accomplir une chose qui vouerait immédiatement notre communauté à la destruction et nos personnes à la mort.

N'oublie pas, Saul, que le messie a vécu soumis à la loi (*Galates*, IV, 4), qu'il l'a déclarée éternelle dans son intégrité (*Mathieu*, V, 18), que notre devoir, que notre recherche consiste d'abord à l'imiter — et que nous ne pouvons sans une inconséquence criminelle agir autrement que

celui que Dieu même a envoyé vers nous pour nous initier à son royaume.

— Mais n'est-ce pas à toi, Pierre, que le Messie a dit qu'il fallait choisir dans les Écritures (*Hom. Clem.*, II ; n° 51), et cela ne signifie-t-il pas aussi qu'il fallait choisir dans ses devoirs — et obéir au plus grand de tous — même lorsqu'il semble en opposition avec les autres. — Eh bien, Pierre, le plus grand de tous, c'est la mission de prêtre de l'idée de Dieu, et le nôtre en particulier, c'est la messianité de Jésus.

— Qui te dit donc que c'est nous qui entrerons dans ce Chanaan de la mission? — Non, dit Pierre, nous préparons la voie — nous coupons les chairs, — ce sont nos neveux qui coudront.

— Quoi qu'il en soit, dit Saul, persécuté à Damas, — inutile dans le Hauran, je suis venu pour vous édifier sur l'état des esprits païens —

et vous offrir mon concours dans la communauté.

— Sois le bienvenu, dit Pierre, repose-toi d'abord, demain tu verras notre chef Jacques, le frère du Seigneur — et quoique la communauté ne soit pas état de prospérité, nous verrons s'il nous est possible d'utiliser tes talents et ton activité. « Accompagne Saul, dit Pierre à Barnabé, et veille à ce qu'il ne manque de rien. »

Et Saul étant sorti avec Barnabé, — Pierre resta longtemps plongé dans la méditation des paroles de Saul.

CHAPITRE IV.

LE FRÈRE DE JÉSUS.

En dépit de son intrépidité naturelle, lorsque Saul fut, de grand matin, prévenu par Barnabé que Jacques consentait à le recevoir, son émotion fut des plus vives.

Saul savait que Jésus et Jacques, son frère aîné, se ressemblaient tellement de figure, de manières de parler et de façon de vivre, qu'on les supposait frères jumeaux[1] (Saint Ignace,

1. Épiphane dit que l'aîné des enfants de Joseph était saint Jacques, constamment appelé le frère de Jésus. (Saint Épiphane, l. I. t. II, *Hœres*. 28).

Saint Clément, parlant de saint Jacques, l'appelle frère du Christ selon la chair, son serviteur comme fils unique de Dieu.

ad. Script. epist. ad sanctum Joannem, apost. et evangel., ibid., t. II, p. 122.)

Saul savait aussi que Jésus et Jacques avaient été élevés ensemble (d'après Origène, saint Grégoire de Nysse et Épiphane, 18, c. XIII, p. 1845).

Et comme Saul n'avait jamais vu Jésus, sa curiosité augmentait encore son émotion.

Saul donc entra dans la chambre où se trouvait Jacques, et quoique l'extérieur du frère de Jésus ne répondît nullement à l'idée qu'il en avait conçu[2], ce fut en tremblant de tous ses membres que Saul s'inclina devant lui.

Car Saul éprouvait une sorte d'extase en le regardant.

— Remets-toi, Saul, lui dit aussitôt Jacques

évêque de Jerusalem, ordonné par le Seigneur lui-même et par les apôtres.

Jacques était un des plus exacts observateurs de la loi qu'il y eût (Josèphe, *Ant.* XX, IX, I).

2. Tertullien, saint Clément d'Alexandrie, Origène et saint Augustin donnent à Jésus une figure plutôt laide que belle *et un extérieur désagréable.* (*Justice de Dieu*, p. 183.)

d'une voix douce, nous sommes pauvres, mais nous pouvons t'offrir un asile, si tu es à bout de ressources.

Ces paroles rendirent à Saul tout son courage et il répliqua vivement :

— Ce n'est point un asile que je suis venu chercher ici. — Je suis toujours assuré de trouver à Tarse une patrie et le moyen de gagner ma vie en travaillant. Une pensée plus haute m'a conduit près du frère de Jésus, — la pensée de l'évangélisation des Gentils.

Pierre, qui était présent à cet entretien, dit aussitôt :

— Mais ne viens-tu pas d'échouer dans cette entreprise et n'as-tu pas appris à tes dépens que leurs oreilles ne s'ouvrent point à ta voix ?

— Ce que j'ai appris, dit Saul, c'est la cause de mon insuccès — et je possède maintenant le secret de ma réussite future, si du moins je puis obtenir votre assentiment à mes projets.

— Parle, dit Jacques.

— Les commencements de mes prédications aux Gentils furent toujours heureux. — Je leur parlais de l'immoralité de leurs faux dieux et de la justice du Dieu unique, — du Dieu moral. — Je leur disais que la fin du monde étant proche, le Dieu de bonté nous avait envoyé un messie pour nous prévenir qu'il était temps de nous repentir de nos péchés — et qu'au jugement dernier ce messie sauverait tous ceux qui, ayant reconnu sa messianité, reviendraient aussitôt de leurs erreurs passées.

— C'est bien, dit Jacques.

— Et tout ce que je leur ai raconté de ce juste, de ce fils de Dieu, de ce fils de l'homme, de ce messie promis à nos pères, — de son trépas et de sa résurrection, excitait leur intérêt le plus vif et les portait aussitôt à se convertir. Et ils arrivaient en foule auprès de moi.

Mais dès que je dévoilais les conditions de leur

admission dans nos sectes, — dès que je parlais de la loi cérémonielle, — de la loi des aliments défendus, et surtout de la nécessité de la circoncision, ils s'éloignaient aussitôt pour ne plus revenir.

— « Vous vous couperez la chair de vos prépuces, dit Jacques, et ce sera le signe de l'alliance entre moi et vous. » (*Genèse*, XVII, 2.)

— Je le sais, dit Saul, — mais s'il vous suffisait de rendre facultative cette prescriptiion pour décider la conversion du monde entier.

— « Vous vous couperez la chair de vos prépuces, ce sera le signe de l'alliance entre moi et vous, » — répéta Jacques.

— Il est vrai, dit Saul, mais, d'après nos traditions orales, il est permis à ceux qui sont chargés de veiller aux intérêts de la religion de prendre en tout temps les dispositions nécessaires à la religion et même de changer la loi biblique. (*Maimonide*, *Maximes*, II, V, 45.)

— *Jehovah* a dit : « Vos pensées ne sont pas mes pensées, dit Jacques, car autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont au-dessus de vos voies et mes pensées de vos pensées. » (*Isaïe*, LV, 8.)

— Mais Jehovah a dit aussi : « Vous me serez un peuple de prêtres et une nation sainte » (*Exode*, XIX, 6) — et « toutes les familles de la terre seront bénies en toi » (*Genèse*, XII, 3), répliqua Saul.

— « Heureux l'homme qui observe le sabbat et ne le profane pas, et qui veille sur sa main pour qu'elle ne fasse aucun mal, » dit Jacques, (*Isaïe*, LVI, 2.)

— « Aime tous les hommes et rapproche-les de la loi, » a dit Hillel, — (*Pirkè abot.* I, 12; — *Talmud de bab-schabat*, 31, 3.) « Ma maison sera appelée maison de prières pour tous les peuples » (*Isaïe*, LVI, 7,) répondit aussitôt Saul.

— « Les eunuques qui *observent mes Sabbats*,

qui *choisissent ce qui me plait* (*kascher*) et qui *persévèrent dans mon alliance* (circoncision) auront dans ma maison un nom préférable à celui de fils et à celui de filles » (*Isaïe*, LVI, 4, 5), répliqua lentement Jacques.

— « Que l'étranger qui s'attache à Jehovah ne dise pas : Jehovah me sépare de son peuple,— et que l'eunuque ne dise pas : Je suis un arbre desséché » (*Isaïe*, LVI, 3), répondit vivement Saul.

— Nous savons, dit alors Pierre, que l'école de Gamaliel n'a pas produit d'élève plus subtil et plus excessif que toi, Saul. Tu as réponse à tout et tu interprètes tout d'après ton désir, mais abrégeons, — formule ta demande et nous déciderons s'il faut ou non la porter devant le conseil.

Et Saul, après une minute de réflexion, dit d'une voix éclatante :

— Jésus a dit : — « Pesez et jugez, distin-

guez et choisissez dans les Écritures saintes. » (*Clément*, *Homil.*, II. n° 51).

Pierre a dit : « Si, par conséquent, il y a des choses vraies et des choses erronées dans les écritures, notre maître a dit avec raison « Soyez des banquiers honnêtes » (ce qui est ainsi dire : — Critiquez, pesez et jugez). (*Clément. Homil.*, II, n° 51.)

Eh bien, je demande que, dans l'intérêt de l'évangélisation des Gentils, il me soit permis de les initier aux vérités de notre religion sans exiger immédiatement d'eux leur asservissement à toute la loi cérémonielle. —

— Jamais, dit Jacques; pour devenir sectateur du messie il faut d'abord être juif.

— N'insiste donc pas, dit Pierre, — tu nous demandes une chose inouïe, — impossible, — qui entraînerait la lapidation de la communauté, et cette demande même n'est appuyée que sur des assertions et sur ton insuccès dans le Hauran.

Cette fois, Saul n'eut pas la force de répliquer.

Et Jacques, ayant saisi son livre de prières, Saul s'inclina et sortit.

Mais à peine la porte de Jacques fut-elle refermée derrière lui, que, se retournant vers Barnabé, Saul dit d'une voix suffoquée par la douleur :

— Les insensés! ils prennent l'écorce pour le fruit — et l'enveloppe de la loi pour la loi elle-même. (*Talmud johar midrasch hancelam.*)

— Saul, dit Barnabé, je crois bien que tu as raison, mais renonce à les convaincre, ils estiment la tradition supérieure à la réflexion.

Quelques jours après, Saul, découragé, dit à Barnabé :

— Jérusalem n'est pas disposé à recevoir mon témoignage ; mon passé me met en suspicion des disciples de Pierre — et mon pré-

sent en suspicion des disciples des autres sect
Je repars pour Tarse.

Et après être resté en tout quinze jour
Jérusalem, Saul se rendit en Cilicie, et y pa
deux années entières (de l'an 41 à l'an 43).

CHAPITRE V.

BARNABÉ A TARSE.

> Puis Barnabé s'en alla à Tarse pour chercher Saul.
> (*Actes*, XI, 25)
>
> Saul n'a jamais prêché à Tarse.
> (*Origène*, in m. att. gr. p. 225 d.)

Par une belle matinée de l'an 46, Barnabé, arrivant à Tarse — aperçut de loin un ouvrier en train de terminer la voilerie d'une barque. (*Actes*, XVIII, 3; XX, 34; — *I Thess.*, II, 9; — *II Thess.*, III, 8; — *I Corinth.*, IV, 12.)

— Indiquez-moi la demeure de Saul, dit Barnabé à cet ouvrier, en s'approchant de lui.

— Saul, c'est moi, répondit l'ouvrier tra-

6

vaillant fiévreusement sans regarder qui lui parlait.

— Et moi je suis Barnabé.

— Barnabé, tu viens me chercher pour aller à Jérusalem, — s'écria Saul, le regard enflammé. —

— Non, dit Barnabé, mais pour me suivre à Antioche.

— Antioche! dit Saul, avec surprise et regret.

— Oui, Antioche, écoute bien, l'année dernière, en 44, il se déclara une grande famine à Jérusalem et la communauté tout à fait à bout de ressources, décida de m'envoyer à Antioche réclamer des secours pour nos pauvres.

Antioche [1] est un centre nombreux, tumultueux, composé de nationalités étrangères et commerçantes, une grande ville, enfin.

1. C'est à Antioche que les disciples furent pour la première fois désignés sous le nom de *christians*. — Christ étant la traduction en grec du mot hébreu messiah, — Christian signifiait *croyant à Jésus Messie*.

Des croyants[1] de Chypre et de Cyrène, auxquels se joignirent plus tard les hellénistes chassés de Jérusalem après la lapidation d'Étienne, y fondèrent une église dont les doctrines un peu vagues facilitèrent la grande prospérité.

Je me rendis donc à Antioche, j'y fus fort bien accueilli, — mes prédications y obtinrent un grand succès. Je parvins à concilier quelques discussions — et enfin, au moment où je me disposais à repartir, le conseil tout entier me demanda de prendre la direction supérieure de son église.

L'offre était séduisante, je l'acceptai.

Mais la tâche était plus rude que je ne le pensais, les doctrines n'étaient pas suffisamment définies — et leurs explications, données en langues différentes, étaient comprises diversement.

1. Nom donné jusques-là à ceux qui *croyaient* que le Messie était venu en la personne de Jésus.

Si bien qu'après m'être trouvé pendant des années dans cette fournaise, — je compris nécessité d'associer un second à mon œuvre.

Et comme il me fallait un homme dont l'ardeur fût excessive, la faconde inépuisable, — un homme parlant plusieurs langues et possédant à fond leurs diverses subtilités, — un homme d'imagination et d'action à la fois, et enfin un convertisseur infatigable, — Saul, j'ai songé à toi.

— Tu as bien fait, répondit Saul, j'étais en train de me dévorer moi-même. Partons, partons de suite.

— Un instant, dit Barnabé, d'abord la barque ne met à la voile que demain, et puis enfin, j'ai besoin de quelque repos.

— Ah ! dit Saul, c'est bien fatigant le repos.

Le lendemain, les deux amis s'embarquèrent pour Antioche.

Et aussitôt qu'ils furent arrivés, le conseil

appela Saul à prendre part à ses délibérations. (*Actes*, XIII, 1.)

Mais la présence de Saul à Antioche, au lieu de mettre un terme aux discussions, ne fit que leur imprimer une vivacité plus grande.

Les ardeurs couvées par lui pendant ces deux années d'inaction avaient débordé de telle sorte qu'il faisait naître les occasions de disputer, au lieu de chercher le moyen d'y mettre un terme.

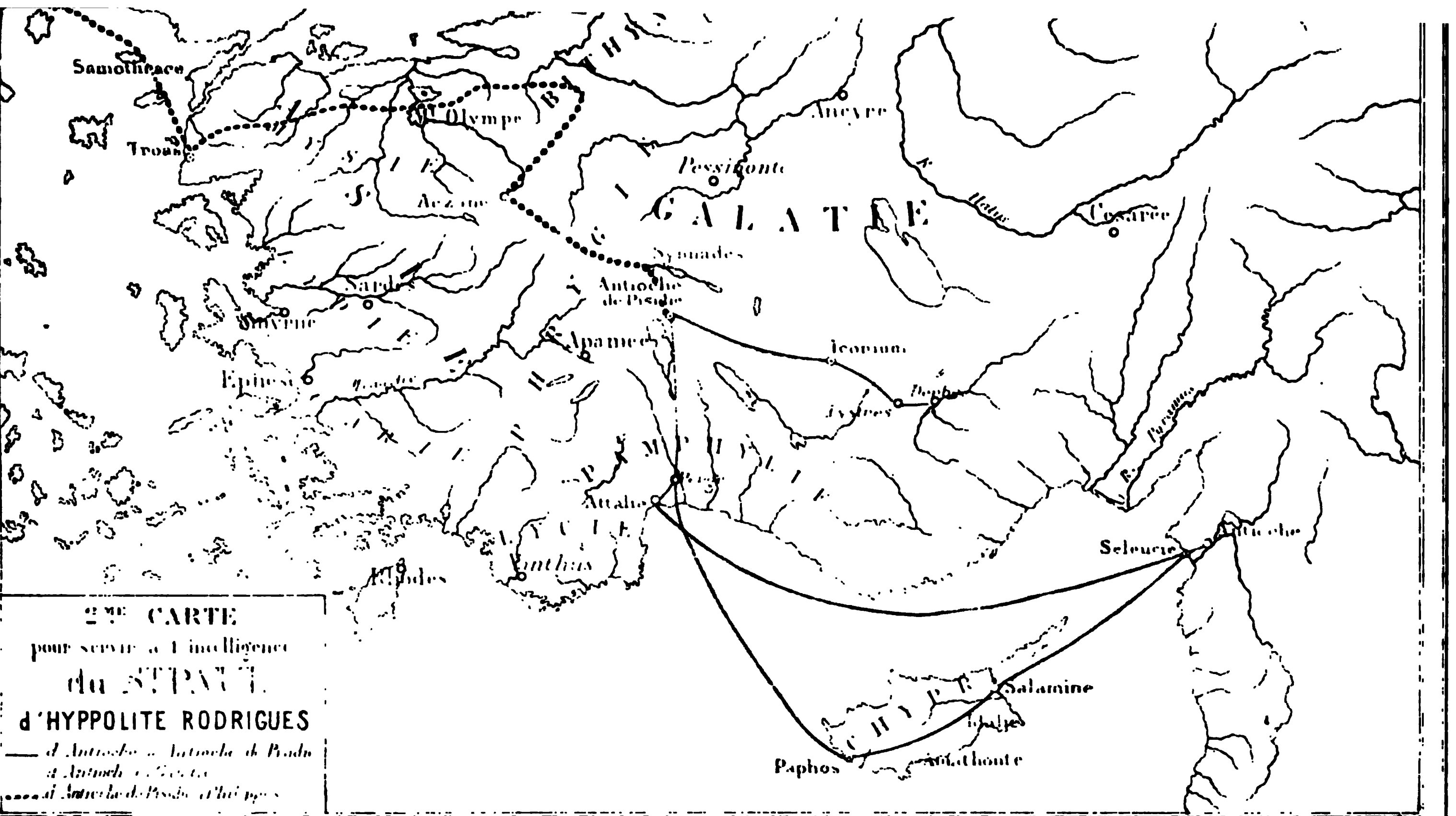
Il parvint toutefois à prendre une influence dominante et une action déterminante au milieu de cette église troublée.

Toutefois cette influence ne lui suffit pas, — Saul rêvait toujours la destruction du paganisme au profit du christianisme, et il engageait sans cesse Barnabé à entreprendre avec lui la conversion de l'Asie-Mineure.

Barnabé séduit enfin par la grandeur de l'entreprise, partit avec Paul, l'an 47.

Jean, Marc les accompagnaient; ils se rendirent d'abord à Séleucie[1], d'où ils s'embarquèrent pour l'île de Chypre.

1. Située à une petite journée de marche d'Antioche. Séleucie était le port d'Antioche


2me CARTE
pour servir à l'intelligence
du St PAUL
d'HYPPOLITE RODRIGUES
Samothrace
Troas
Olympe
Ancyre
Pessinonte
GALATIE
Césarée
Synnades
Antioche de Pisidie
Smyrne
Sardes
Apamée
Ephèse
Iconium
Lystres
Derbe
Attalie
Seleucie
Salamine
Paphos
Amathonte
Rhodes

CHAPITRE VI.

LA GALATIE.

Toute l'Asie mineure centrale était à peu près contenue dans la Galatie sous l'administration romaine. La Galatie, la Lycaonie, la Pisidie, l'Isaurie et la Phrygie montagneuse. Ancyre en était la capitale.

L'île de Chypre et les côtes de l'Asie-Mineure paraissaient des pays heureusement choisis par Saul pour y répandre sa doctrine.

De nombreuses juiveries installées dans leurs centres principaux avaient déjà habitué les populations à ses idées monothéistes et morales.

Et ainsi que de notre temps la franc-maçonnerie fournit à ses affiliés les recommandations et les informations utiles à leurs entreprises,

ainsi les juiveries offraient alors à leurs adhérents de puissants moyens de répandre leurs idées et de consolider leur suprématie commerciale. Il est parfaitement établi aujourd'hui que ce fut de juiverie en juiverie que s'accomplirent les missions de Paul.

Toutefois l'île de Vénus (Cypris), resta indifférente aux idées de Saul.

Et ce fut vainement qu'il prêcha à Salamine, patrie de Barnabé, et à Paphos, Amathonte et Idalie le Dieu unique et le Dieu moral, et vainement aussi qu'il essaya de leur faire comprendre l'hellénisme ébionite.

C'est-à-dire la bonne nouvelle, — la parousie, — Jésus messie, — Jésus ressuscité, — Jésus médiateur, — Jésus présidant le jugement dernier. (*Actes*, XIV, 15, 16, 17.)

Étonné, mais non découragé, Saul se dirigea aussitôt vers l'Asie-Mineure, en compagnie de Barnabé et de son cousin Marc.

Cependant avant de s'embarquer à Neo-Paphos, une discussion remarquable s'engagea entre Saul et le faux prophète Bar-Jésus (*Actes*, XIII, 12), en présence du proconsul romain Sergius Paul.

Et le proconsul, saisi d'admiration pour la doctrine prêchée alors par Paul, s'y convertit aussitôt [1], disent les Actes.

Quoi qu'il en soit les trois missionnaires se rendirent de suite après en Galatie.

1. Le maître à qui appartient tout entier l'honneur d'avoir inspiré à notre génération française le goût de l'étude des origines religieuses n'admet point cette conversion.

Elle ne nous paraît pourtant pas impossible, et encore moins improbable. — A cette époque beaucoup de dames romaines étaient déjà converties au judaïsme. — Or, la doctrine prêchée par Paul à Chypre n'était que le judaïsme, — et puisqu'elle n'exigeait pas la circoncision, aucun obstacle ne s'opposait à la conversion d'un romain.

M. Renan s'appuie sur la non-conversion de Gallion, mais cette non-conversion ne prouve rien, les Romains n'étant pas plus que les autres peuples bâtis sur un seul moule.

La conversion de Sergius Paulus, si elle a réellement eu lieu, atteste seulement le spiritualisme de Sergius.

A *Perge*, ville de la Pamphilie, leurs prédications n'ayant pas été accueillies plus favorablement qu'à Salamine, une certaine hésitation se manifesta entre eux. Une rupture éclata alors et Marc retourna à Jérusalem, pendant que Saul et Barnabé se rendaient en Phrygie, à Antioche de Pisidie.

C'est en cette ville que le succès répondit enfin aux efforts de Saul. C'est à Antioche de Pisidie que pour la première fois les païens s'affilièrent en foule après ses prédications, et qu'une église fut fondée comme par enchantement.

Mais les prêtres païens voyant leur domination religieuse menacée, s'empressèrent alors de faire comprendre aux autorités municipales

Et la non-conversion de Galion (*Actes*, XVIII 12 à 16) atteste seulement le scepticisme de Galion.

D'autres critiques ont prétendu que le changement du nom de Saul en celui de Paul avait eu lieu à l'occasion de cette conversion. Le chapitre XI contient les motifs pour lesquels nous n'adoptons pas leurs conclusions.

que la colère des dieux les atteindrait sûrement, si elles ne se hâtaient d'expulser ces athées de leur territoire, et ils obtinrent un arrêté qui força Saul et Barnabé de se réfugier au plus vite à Iconium, en Lycaonie.

Les mêmes scènes se renouvelèrent dans cette ville. — Prédication dans les synagogues, froideur des Juifs, conversions des païens, fondation d'une église chrétienne, colère des prêtres de Diane, émeute populaire excitée par eux, fuite.

Arrivés à Lystre, nos missionnaires annoncèrent, suivant leur habitude, à ceux qu'ils rencontraient, qu'un Messie était descendu sur terre.

Tout aussitôt cette population naïve et ignorante, s'imagina que ceux qui leur parlaient étaient eux-mêmes des Dieux qui se promenaient sous une forme humaine parmi les mortels.

Barnabé, le plus grand des deux, fut pris naturellement pour Zeus, et Saul pour Hermès.

Déjà les prêtres du temple consacré à Zeus apprêtaient un sacrifice, lorsque Saul et Barnabé s'empressèrent de leur déclarer qu'ils n'étaient que des hommes ayant accepté la mission de leur faire connaître le vrai Dieu.

Quelques conversions s'en suivirent, la plus remarquable fut celle de Timothée, dont la circoncision ordonnée par les Apôtres devint plus tard la cause de la rébellion de Saul.

Le succès de Saul et de Barnabé s'affirmait de jour en jour. L'Église se constituait solidement, lorsque les émissaires des prêtres païens d'Iconium arrivèrent à Lystre, y découvrirent les deux apôtres et s'empressèrent d'exciter contre eux tous les fanatiques de la ville. Une émeute éclata. — Saul fut lapidé, il tomba évanoui sur la grande route et fut laissé pour mort. Les disciples survinrent, le relevèrent,

le sauvèrent et le firent partir secrètement, ainsi que Barnabé.

Ils se réfugièrent alors dans la petite ville de Derbé, y continuèrent leurs prédications, y conquirent de nombreux prosélytes, et, comme à Lystre, y fondèrent une église entièrement composée de païens convertis.

Après un long séjour à Derbé, les deux missionnaires songèrent à revenir à Antioche.

Ils refirent à l'inverse l'itinéraire suivi jusqu'à Derbé. — Ils évitèrent avec soin de fomenter des émeutes nouvelles — et revinrent à Antioche quatre années environ après en être parti (c'est-à-dire l'an 51).

La rentrée à Antioche fut une fête véritable. Toute la communauté s'empressa de venir au devant d'eux et de les féliciter du succès de leur entreprise.

Effectivement des églises de païens ayant été fondées sur les principes de l'église d'Antioche,

Antioche devenait centre d'action à son tour — et pouvait parler à peu près d'égal à égal avec Jérusalem.

Saul s'adjoignit à cette époque pour disciple, ami intime, compagnon et collaborateur, un jeune païen nommé Titus, resté incirconcis.

Peu après, quelques membres de l'église de Judée, envoyés par les apôtres de Jérusalem — arrivèrent à Antioche, se déclarèrent scandalisés de l'incirconcision proclamée — et dirent hautement que nul ne pouvait être sauvé s'il n'était d'abord circoncis.

L'émotion fut grande. — L'autorité des apôtres ne pouvait être méconnue, et après de longues disputes, il fut décidé que Paul et Barnabé se rendraient à Jérusalem afin d'en conférer avec eux.

Titus, l'incirconcis, les accompagna.

« Or quelques-uns qui étaient descendus de Judée a Antioche, enseignaient les frères,

EN DISANT : « SI VOUS N'ÊTES CIRCONCIS SELON L'USAGE DE MOISE, VOUS NE POUVEZ POINT ÊTRE SAUVÉS.

« SUR QUOI UNE GRANDE CONTESTATION ET UNE GRANDE DISPUTE S'ÉTANT EXCITÉE ENTRE PAUL ET BARNABAS ET EUX, — IL FUT RÉSOLU QUE PAUL ET BARNABAS ET QUELQUES-UNS D'ENTRE EUX MONTERAIENT A JÉRUSALEM VERS LES APOTRES ET LES ANCIENS POUR CETTE QUESTION. » (*Actes*, XV, 1, 2.)

CHAPITRE VII.

LE CONCILE DE JÉRUSALEM[1].

Vers la fin de l'an 51, une grande agitation régnait dans la communauté de Jérusalem, et les ébionites, réunis dans la longue galerie qui précédait la salle du conseil, chuchotaient entre eux.

— Ils sont arrivés hier d'Antioche, — ils ont avec eux un prosélyte nommé Tite ; — c'est un incirconcis, c'est un non juif, — mais le conseil est réuni, — tous les apôtres et tous les anciens sont assemblés, — ah ! ils vont être durement admonestés. — Ce Saul est un fou. — Com-

1. L'exégèse sur laquelle s'appuie ce chapitre VII, forme le sujet du chapitre VIII.

ment voulez-vous que la colère de Dieu s'apai
tant qu'Israël renfermera dans son sein d
rebelles pareils? — Ah ! quel dommage q
notre Barnabé ait été séduit par lui. —

A ce moment Saul et Barnabé arrivèrent su
vis de Tite. — Une grande rumeur s'éleva au
sitôt autour d'eux — et les ébionites s'écri
rent : — L'incirconcis est impur, — il ne do
pas souiller par sa présence le conseil d
apôtres.

Saul regarda ceux qui clamaient, et s'adres
sant doucement à Tite, il lui dit : — Attends
nous ici, mon fils. — Je veux faire apprécier
à quel point ton concours est utile à notre secte
mais tu ne peux entrer sans être appelé.

Et Tite ayant aperçu une place vide sur un
banc, et ayant fait mine de s'y asseoir, — cha
cun s'en éloigna aussitôt avec mépris.

Tite s'assit alors sans avoir l'air de s'aperce
voir de cette orgueilleuse réprobation.

Pendant ce temps Saul et Barnabé entraient dans la salle du conseil.

Jacques, le frère du Seigneur, présidait, ayant à sa droite Pierre, à sa gauche Jean et en face de lui Jude.

Les regards étaient sévères, les attitudes hautes et le ton glacial.

— Nous vous avons fait parvenir nos ordres. Vous avez demandé à conférer avec nous sur leur exécution ; parlez, dit Jacques.

— Il y a aujourd'hui quatorze ans, dit Saul, qu'après ma mission du Hauran, je suis venu à Jérusalem dire aux colonnes de l'église que le monde païen était prêt à judaïser, — que la loi monothéiste, ainsi que la loi morale, faisait partie de son aspiration, — mais que la loi cérémonielle était absolument repoussée par lui, et qu'il nous fallait choisir entre sa conversion et sa circoncision, l'une étant un obstacle insurmontable à l'autre.

— Qu'en sais-tu, me répondit alors l'un de vos chefs ; et que valent les assertions de celui dont les prédications de trois années dans les pays arabes n'ont produit aucune conversion?

— Aujourd'hui la question est autre, — et nul ne peut plus me répéter que mes convictions ne reposent que sur des assertions.

Accompagné de Barnabé, j'ai parcouru l'Asie Mineure, j'ai prêché la Pisidie, la Lycaonie, l'Isaurie et la Phrygie montagneuse, et j'ai fondé cinq églises entièrement composées de païens convertis, lesquelles églises sont devenues des centres d'où jailliront bientôt de nombreuses églises, mais croyez-le bien, mes frères, quelque grande que soit cette œuvre, elle est loin de suffire à mon ambition.

Si faible que soit ce corps, si décharnée, si mesquine et si laide que soit cette enveloppe de ma pensée, — tant qu'un souffle de vie circulera dans mes veines, et tant qu'il

restera un païen à convertir, ma tâche ne sera pas terminée. Croyez-moi donc, n'entravez pas mon œuvre, elle ne sera, si vous le voulez, que le prélude de la vôtre, mais ne troublez pas mes églises dans leurs fleurs et attendez au moins que le fruit en soit formé.

La loi cérémonielle ordonne le mépris du païen, ses prescriptions ont pour but d'isoler le juif du païen, mais puisque le moment est venu d'arracher le païen à son idolâtrie, n'est-il pas incontestable que celui qui le prêche ne peut à la fois le fuir et le convertir?

Et quelle confiance d'ailleurs voulez-vous que le païen accorde à celui qui témoigne en toute occasion le dégoût le plus profond de toute sa personne.

Les lois noachiques ne contenaient pas de prescriptions semblables, — et elles nous ont cependant permis de traverser l'esclavage de l'Égypte et le désert.

— Jésus, mes pères, Jésus répondit au bo jeune homme : Si vous voulez entrer dans la vie gardez les commandements : tu ne tueras poin — tu ne commettras point d'adultère, — tu ne déroberas point, — tu ne mentiras point, — t honoreras ton père et ta mère, — et tu aimera ton prochain comme toi-même. (*Matthieu* XIX 18.) — Voilà donc la vraie religion de Jésus — la religion intérieure ; et le cérémonialism n'y figure en quoi que ce soit.

C'était aussi la religion d'Hillel, — et le plus grands docteurs du second temple ne re connaissaient que trois péchés mortels : l'ido lâtrie, — le meurtre, — l'adultère.

A ce moment Simon le Zélote, interrompant dit : — Ainsi donc Saul, prêchant le païen, n' enseigné ni pratiqué le kascher, — et il a.. oublié de lui parler de la circoncision.

As-tu donc oublié aussi, traître, que s'il suffi de dix justes, au temps d'Abraham, pou

sauver Sodome et Gomorrhe (*Genèse*, XVIII, 20, 30), il suffit aujourd'hui d'un seul infidèle pour perdre Jérusalem, — car depuis Abraham, Dieu nous a envoyé Élie et Moïse, — Isaïe et Esdras.

— Hélas, répondit Saul, j'étais souvent des journées entières sans pouvoir assouvir ma faim, et, lorsqu'un Arabe ou un Galate consentait à me céder quelque vivre, je l'en remerciais comme d'un bienfait, — oui, — j'étais comme Moïse dans le désert, — mon Chanaan à moi était la conversion du Gentil, — pour l'obtenir il fallait donc aller chez lui et accepter ce qu'il m'offrait.

Accepter en le payant, car, ainsi que Barnabé, prêchant Jésus, nous avons toujours tenu à honneur de gagner notre vie du travail de nos mains.

Les prescriptions du kascher sont certainement salutaires à l'âme, mais c'est au corps qu'elles s'adressent, car enfin, nous pouvons

en convenir entre nous, le kascher est surtout de l'hygiène.

Alors la voix lente et grave de Jacques fit entendre cette citation :

— « Tu ne feras point cuire le chevreau dans le lait de sa mère. » (*Exode*, XXIII, 13.) « Tant que son sang maintient sa vie, vous n'en mangerez point » (*Genèse*, IX, 4), ajouta Jacques.

— Sans doute, dit Saul, quelques-unes des prescriptions de la loi sont faites pour inspirer de grands sentiments à l'humanité, et nul plus que moi n'honore de telles idées; mais la loi cérémonielle a été justement regardée par nos prophètes comme inférieure à la loi monothéiste et à la loi morale, — et la plupart de leurs prédications ont porté sur le danger de croire leur vertu trop effective, — l'homme trouvant toujours plus facile de se rendre agréable à Dieu par des sacrifices que par une conduite droite. (Osée, VI, 6.)

—

— « Quiconque viole la loi en un seul point, viole toute la loi, » dit Jacques (II, *Jacques*, II, 10).

— « Tu n'augmenteras pas sur lui, tu ne diminueras pas de lui », s'écria le Zélote. (*Deut.*, XIII, 1, IV, 2).

Saul ajouta aussitôt :

— Jésus a cependant dit : « Ce n'est point ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, — mais ce qui en sort. » (*Matthieu*, XV, II.)

— Disant cela, répondit Pierre, Jésus a déclaré qu'il plaçait la loi morale au-dessus de la loi cérémonielle, mais il n'a nullement déclaré qu'il voulait l'abolir, — bien au contraire. — « Je ne suis point venu pour détruire la loi, mais je suis venu pour l'accomplir. » (*Matthieu*, V, 17.) « Car je vous dis en vérité que jusqu'à ce que le ciel et la terre soient passés, un seul iota, ou un seul trait de lettre de la loi ne passera point. » (*Matthieu*, V, 18.)

— Le Messie a dit aussi, répliqua Saul :

« Pesez et jugez, — distinguez et choisissez dans les Écritures saintes. » (*Homil. Clement.*, II, nº 51.)

— Nous savons, dit Pierre, que l'école de Gamaliel n'a point produit d'élève plus savant que Saul, — mais il n'en a point non plus produit de plus subtil en ses raisonnements, — et de plus excessif en ses conclusions.

— Peut-être, dit Saul, mais permettez-moi d'exposer tous mes arguments, devant vous, — en pleine liberté, — vous déciderez après.

— Soit, dit Pierre, mais n'oublie pas, Saul, que les ordonnances de Moïse sont placées tellement haut qu'il est impossible à tes yeux d'en mesurer la grandeur.

— En ce qui concerne la circoncision, dit Saul, Moïse n'a rien ordonné, le décalogue est muet à son égard. — Aucun juif ne fut circoncis par son ordre, pendant les quarante années

du désert, et les fils mêmes de Moïse ne le furent qu'à un âge avancé et pour des raisons étrangères à l'observation de la loi. Donc la circoncision n'est pas de Moïse, mais des patriarches. (*Jean*, VII, 22.)

— « Vous vous couperez la chair de vos prépuces, ce sera le signe de l'alliance entre moi et vous », dit Jacques. (*Genèse*, XVII, 2.)

— D'ailleurs, ajouta Pierre, Josué, le lieutenant de Moïse, fit circoncire tous les juifs dans la vallée des Prépuces avant de les laisser pénétrer dans le Chanaan. (*Josué*, V, 2, 3, 4, 5, 6.)

— Ce n'est qu'un acte de Josué et non une ordonnance de Moïse, répondit Saul. Josué, hélas ! ne continua pas son maître, bien au contraire, et l'oubli des divines ordonnances de Moïse dura mille années. — C'est à Ézéchias qu'appartient l'honneur de les avoir remis en lumière. En tout cas, il est incontestable qu'il n'y a de parole authentique de Moïse sur la

[illegible] que celui-ci : « Circoncisez le pré-
puce de votre cœur et ne roidissez plus votre
cou. » *Deut.*, xv. 16.

A ces mots, les apôtres et les anciens s
regardèrent avec stupéfaction, — étonnés de l
hardiesse de Saul.

Et Saul les croyant à demi convaincus, con
tinua avec plus d'assurance encore.

— Nous sommes une nation de prêtres, prêtre
de l'humanité, nous avons tenu à honneur d
faire des prosélytes dans toutes les parties d
monde, et lorsque le marchand Ananie s'adressa
l'an 49, à la famille royale d'Abiadène, —
lui dit que la religion juive était une religio
intérieure et que la loi morale et la loi mono
théiste étaient les seules qui signifiaient.

— Oui, dit Pierre, il en fit des prosélytes d
la porte, — mais il n'en fit pas des juifs, c'es
ce qu'Éléazar vint lui apprendre, quelque temp
après, de la part du sanhédrin.

— Soit, dit Saul, eh bien, vu la difficulté et même l'impossibilité d'obtenir tout d'abord des païens de se soumettre à la circoncision et aux prescriptions des aliments, je viens vous demander de reconnaître à notre secte la faculté qui existe pour toutes les autres sectes d'Israël, — la faculté de former des disciples du premier degré, des prosélytes de la porte.

— C'est impossible, dit Pierre, et il n'y pas identité. QUE SIGNIFIE CHRÉTIEN[1], SI CE N'EST CROYANT A LA MESSIANITÉ DE JÉSUS? OR, POUR CROIRE AU MESSIE, IL FAUT D'ABORD ÊTRE JUIF, ET POUR ÊTRE JUIF IL FAUT D'ABORD ÊTRE CIRCONCIS.

— Ah ! s'écria Saul, qui voyait ses futurs arguments renversés d'avance par cette simple et claire démonstration. —

— Ah ! ces disciples que vous rejetez seraient devenus des chrétiens parfaits, — ils en auraient

1. Nous rappelons que Christ est un mot grec qui signifie Messie.

converti d'autres plus tard, — et le monde entier les aurait suivis. —

Nos docteurs vous avaient pourtant enseigné que toute idolâtrie était à rejeter, — même l'idolâtrie de la forme.

— Prends garde, Saul, — s'écria Pierre, la forme, c'est la loi, — la loi sainte, — l'arche.

Et tous les membres du conseil se regardèrent avec stupéfaction, et pendant que Jacques déchirait son vêtement en signe de deuil, — le Zélote se leva et s'écria :

— C'EST ÉTIENNE QUE J'AI LAPIDÉ ET QUI EST RESSUSCITÉ.

Alors une longue rumeur s'éleva dans la salle du conseil.

Et le Zélote, continuant et dominant le bruit de sa voix stridente :

— Voilà, voilà l'homme qui est la cause des malheurs d'Israël. — Voilà pourquoi Dieu ne se réconcilie pas avec son peuple, — et puisque le

blasphème d'un seul pèse sur toute la nation, — membres du conseil, faites votre devoir, punissez le coupable.

— Oui, dit Jean, qu'il soit conduit devant le sanhédrin.

— Non pas, non pas, dit le Zélote, le sanhédrin est trop lent à juger, — et encore plus lent à condamner, non pas. —

Éléazar ben Ananie, le chef des zélotes, averti par moi, — le punira plus sûrement, et lors même que Saul se réfugierait dans l'intérieur du temple, une heure ne se passera pas sans qu'il ait été condamné et exécuté.

— Arrêtez, dit Barnabé, jugez l'intention, — et ne condamnez point pour un écart de langage celui qui a consacré sa vie à enseigner Jésus au monde entier.

Il n'a pas dit ce qu'il voulait dire, et il est prêt à se rétracter.

— Non, dit le Zélote, il a blasphémé la loi, —

il ne doit pas sortir vivant de Jérusalem, — e
il s'élançait déjà sur Saul pour l'entraîner, lors
que Pierre s'interposa.

— S'il est vrai, dit-il à Jacques, s'il est vrai
que Saul n'ait pas dit ce qu'il voulait dire, —
faut-il le sacrifier, non, sans doute, et il est
mieux de lui demander une rétractation et un
acte de soumission.

— Mais il aura beau se rétracter, dit le Zélote, il n'en aura pas moins prêché l'incirconcision, — et son disciple Tite, son ami Tite, l'incirconcis, venu avec lui à Jérusalem, n'en restera pas moins la démonstration vivante de son péché ; — laissez, laissez agir le zélateur, — Saul ne mérite aucune pitié.

— Un scandale inutile doit toujours être évité, dit Jean, et la mort du péché est préférable à la mort du pécheur.

— Sans doute Saul est prêt à rétracter ses paroles, dit alors Pierre, — mais il nous faut

une forme de rétractation qui ne laisse aucun doute, aucune équivoque sur le repentir de Saul et sur la franchise de son retour à la loi. Saul doit circoncire, aujourd'hui même, son disciple Tite. — Ainsi l'église d'Antioche sera éclairée sur la soumission de Saul et sur la nécessité de la circoncision. Ce n'est pas tout, et Saul doit aussi prendre l'engagement de circoncire son disciple Timothée, à Lystre, — afin d'éclairer aussi les églises de Galatie.

Ainsi seront ramenées les brebis égarées.

Ainsi sera fortifié le troupeau d'Israël.

— C'est notre volonté, dit Jacques, après avoir consulté les apôtres et les anciens.

Mais Saul gardait toujours le silence.

— N'hésite pas, lui dit Barnabé.

— Il le faut, lui dit Pierre.

Et Saul se rappelait la lapidation d'Étienne, et Saul fixait le Zélote impassible, altéré de son sang.

Puis, comme sortant d'un rêve pénible, — Saul dit :

— Les décisions du conseil étant sans appel, je ne puis que m'y soumettre, et il s'inclina.

Et le Zélote, désespéré, retomba sur son siége et pleura sur Israël.

Et le jour même Tite fut circoncis.

Et de ce même jour la haine de Pierre s'alluma dans l'âme de Saul.

Et de l'âme de Saul cette haine passa plus tard dans l'âme de ses disciples.

Et peut-être même aussi les ferments de cette haine des paulinistes alliés aux ferments de la haine des Romains, engendrèrent-ils la persécution dix-huit fois séculaire qu'eurent à subir ceux qui, comme Jésus et comme Pierre, vivaient soumis à la loi monothéiste et morale de Moïse.

CHAPITRE VIII.

EXÉGÈSE.

Le chapitre qui précède, prenant en main la cause de saint Pierre contre l'épître aux Galates, affirme :

1° Que le conseil des apôtres de l'an 51, n'a fait aucune concession à l'église d'Antioche touchant la circoncision.

2° Que l'objectif de Paul n'a dû et même n'a pu être que l'obtention du prosélytisme de la porte.

3° Que la circoncision de Tite a eu lieu par suite d'une soumission de Paul.

4° Que la circoncision de Timothée à Lystre a constitué logiquement le complément de la soumission de Paul;

En ce sens qu'elle dénonçait aux églises de Galatie ce que la circoncision de Tite avait dénoncé à l'église d'Antioche, savoir : que les chrétiens qui restaient incirconcis ne pouvaient être sauvés.

5° Que le zélotisme était représenté dans le concile de Jérusalem.

Or, des conclusions de cette importance ne peuvent être affirmées sans être appuyées.

Précisons d'abord le point de départ, afin d'établir le sujet en cause devant les apôtres.

Voici la déposition de Paul dans l'épître aux Galates.

« Or, j'y montai (à Jérusalem), par révélation, et je conférai avec ceux de Jérusalem, touchant l'évangile que je prêche parmi les Gentils. » (L'Évangile de l'incirconcision, *Galates*, II, 2).

Saul affecte d'abord en ce verset un ton d'égalité vis-à-vis des apôtres, qui ne peut se soutenir

qu'en face des populations ignorantes de la Galatie. —

Il prétend ensuite que c'est par révélation et non par obéissance qu'il s'est rendu auprès des apôtres, — et il nie audacieusement son infériorité, comme il niera plus loin sa soumission relative à la circoncision de Tite.

Mais au verset 4, il rentre dans le vrai de la situation, et il manifeste sa déférence et la connaissance de son infériorité en avouant qu'il est allé à Jérusalem,

« A cause des faux frères qui s'étaient introduits secrètement dans l'église (d'Antioche) pour la ramener dans la servitude » (de la circoncision).

Ces faux frères, dont il parle, ont été envoyés par les apôtres. — Qu'ils aient voulu s'éclairer avant de témoigner de leur mission, c'est possible, — mais si Paul n'avait reconnu leurs mandataires, pourquoi serait-il allé à Jérusalem?

Le chapitre xv des Actes des apôtres n'em-

ploie aucun de ces détours et dit franchement :

« Or quelques-uns, qui étaient descendus de Judée (à Antioche) enseignaient les frères, en disant : Si vous n'êtes circoncis selon l'usage de Moïse, vous ne pouvez point être sauvés. » (*Actes*, xv, 1.)

« Sur quoi, une grande contestation et une grande dispute s'étant excitée entre Paul et Barnabé et eux, il fut résolu (par l'église d'Antioche) que Paul et Barnabé et quelques-uns d'entre eux monteraient à Jérusalem vers les apôtres et les anciens pour cette question. » (*Actes*, xv, 2.)

En résumé, il y avait à Antioche des chrétiens circoncis et des chrétiens incirconcis.

De grandes discussions s'élevèrent entre eux à propos de la circoncision.

Saul était du parti de l'incirconcision puisqu'il en prêchait l'évangile.

Et Saul se rendit à Jérusalem afin d'obtenir

des apôtres un moyen terme qui permît de concilier ce différend.

Voici donc, sans nul doute, le point de départ, le sujet en cause. —

Précisons maintenant, autant que possible, l'objectif de Saul à l'égard de cette conciliation.

Saul connaissait la situation politique des apôtres à Jérusalem, il savait donc, à n'en pas douter, que l'abandon de la circoncision ne pouvait leur être demandé.

Saul savait aussi qu'il existait un terme moyen en vigueur dans la religion juive, terme moyen employé avec succès, notamment l'an 49, à l'occasion de la conversion de la famille royale d'Abiadène, le prosélytisme de la porte [1].

Et nous en avons naturellement conclu que ce terme moyen, cet expédient, le seul possible, avait été le seul recherché par Saul.

1. *Talmud*, sanhedrin, VII, 50. — Maïmonide.

Le sujet en cause étant connu, l'objectif de Saul étant établi, il faut à présent rechercher le jugement prononcé par les apôtres. —

Voici la déclaration de Saul :

« Mais au contraire, quand ils virent[1] que la prédication de l'évangile de l'incirconcision m'était commise comme celle de la circoncision l'était à Pierre; » (*Galates*, II, 7.)

« Jacques, dis-je, Pierre et Jean, qui sont estimés être les colonnes (de l'église), ayant reconnu la grâce que j'avais reçue, me donnèrent à moi et à Barnabé la main d'association afin que nous allassions vers les Gentils et qu'ils allassent eux vers ceux de la circoncision;

« Nous recommandant seulement de nous souvenir des pauvres, ce que je me suis efforcé de faire. » (*Galates*, II, 9 et 10.)

Après avoir remplacé par un discours mani-

1. Mais à quoi le virent-ils?

tement interpolé de Jacques le témoignage premier auteur, — les Actes lui font ajouter :

xv, 19. « C'est pourquoi je suis d'avis de ne int inquiéter ceux des Gentils qui se convertissent à Dieu,

20. « Mais de leur écrire qu'ils aient à s'absnir des souillures des idoles et de la fornication, des bêtes étouffées, et du sang. »

Cette déclaration, ainsi que celle de l'épître ux Galates, ne peut avoir été forgée que pour s besoins de la cause.

Ainsi Paul affirme que les apôtres l'ont reonnu apôtre de l'incirconcision, — ce qui est ire qu'ils l'ont autorisé à prêcher l'incirconision. — Ce qui est inadmissible, vu les idées u temps, les principes des apôtres et les fanasmes du milieu dans lequel ils vivaient.

Et Paul affirme en outre qu'il n'a fait aucune oumission aux apôtres.

II, 7. « Et nous ne leur avons point cédé, par

aucune soumission, non, *pas même un moment*, afin que la vérité de l'évangile (de l'incirconcision) demeurât parmi vous. » (*Galates*.)

Donc Paul nie — mais en niant il répond à quelqu'un qui affirme — car celui qui dit : ce n'est pas vrai, répond à quelqu'un qui dit : c'est vrai.

Or celui qui dit, c'est vrai, c'est Pierre : — et il a derrière lui Jacques, les apôtres, les anciens et jusqu'à Barnabé, l'ami, le compagnon de Paul, qui va être obligé, interpellé par Pierre à Antioche, de répondre que la vérité est du côté de Pierre. (*Galates*, II, 13.)

Un fait historique, constaté par Paul lui-même, corrobore d'une façon puissante le témoignage de Pierre.

Ce fait est la circoncision de Tite, exécutée immédiatement après le jugement rendu par le concile.

Les paulinistes soutiennent que les apôtres

ont à la fois déclaré la circoncision inutile — et forcé Paul à circoncire Tite,

Et qu'ils ont ainsi tergiversé d'une manière inconséquente sur cette question de la circoncision.

Mais de même que Pierre répondit à Paul au sujet de son apostolat :

« Comment Jésus t'aurait-il apparu, puisque tes opinions sont contraires à son enseignement? » (*Clement. Homil.*, XVII, 13.)

De même Pierre répondit à Paul certainement alors : — Comment peux-tu nier ta soumission, puisque tu as circoncis Tite à Jérusalem et Timothée à Lystre ?

Et comment oses-tu faire supposer que des chefs qui ont toujours vécu soumis à la loi — et qui ont toujours déclaré que pour être chrétien, il fallait d'abord être juif, que des chefs toujours respectés par les autres juifs aient fait à Paul l'abandon de la partie la plus essentielle de la

loi cérémonielle, — celle qui constituait, dans la croyance de ce temps, l'alliance de Dieu avec le peuple juif,

Et que, faisant abandon de l'essentiel (la circoncision), ils aient retenu le détail (*le Kascher*) ?

L'intérêt de Paul, répondant aux affirmations de Pierre, l'an 56, est facile à reconnaître, — celui des *Actes des Apôtres*, — remanié l'an 135 est aussi éclatant; ils préfèrent le dire de Paul au dire de Pierre, afin de placer l'incirconcision sous le patronage des apôtres.

Le fait capital, le fait décisif sur la question — c'est la circoncision de Tite.

Quoi! Saul, venu d'Antioche à Jérusalem pour réclamer une concession quelconque sur la circoncision, est retourné de Jérusalem à Antioche, ramenant avec lui Tite circoncis.

Quoi! les apôtres, abstraction faite des autres impossibilités, — les apôtres auraient en même

temps déclaré l'abandon de la circoncision et forcé Paul à circoncire Tite,

Et ils auraient fait accompagner ensuite Paul par Silas et Barsabas pour signifier ces inconséquences à l'église d'Antioche.

Ce n'est pas admissible.

Quelle fut en réalité la déclaration de Paul dans l'épître aux Galates :

II, 5. « Et nous ne leur avons point cédé par aucune sorte de soumission, non, pas même un moment, afin que la vérité de l'évangile (de l'incirconcision) demeurât parmi vous. »

En ce qui concerne la soumission de Paul et la circoncision de Tite, deux textes latins sont en présence :

II, 5. *Quibus ad horam cessimus.*

Ou :

Quibus neque *ad horam cessimus.*

Tertullien reconnaît que *neque* est une interpolation. — Saint Augustin, saint Chrysostôme



et saint Jérôme soutiennent au contraire que les exemplaires latins qui ne portent pas *neque* sont corrompus, ou que ce qu'ils veulent dire est que saint Paul avait en quelque sorte cédé aux défenseurs de la loi lorsqu'il avait consenti à venir demander le jugement des apôtres à Jérusalem.

Ces dénégations et ces explications embarrassées nous paraissent appuyer notre exégèse.

M. Renan admet évidemment l'interpolation signalée par Tertullien, sans cependant en tirer les conclusions naturelles.

II, 3, 5. « Si Titus fut circoncis, ce n'est pas qu'on l'y eût forcé, il le fut à cause des faux frères auxquels nous pûmes céder un moment, mais non nous soumettre en principe. » (Renan, *Saint-Paul*, page 89).

Tertullien (*C. Marcius*, v, 3), cherchant à expliquer la ciconcision de Tite, dit : « Ils cédèrent (ils circoncirent Tite), parce qu'il se trou-

vait là des hommes dont le salut réclamait cette condescendance. — Il fallait venir au secours d'une foi grossière encore, et incertaine si la loi antique demeurait en vigueur.....

« Il fut donc obligé de céder pour un moment, voilà pourquoi il fit circoncire Timothée — et voilà pourquoi plus tard il introduisit des hommes rasés (nazirs) dans le temple, — circonstances mentionnées dans les Actes, et tellement vraies qu'elles s'accordent avec la déclaration de l'apôtre : « Je me suis fait juif avec les juifs pour gagner les juifs, et je vis sous la loi ancienne à cause de ceux qui vivent sous cette loi. » (Tertullien, *Cont. Marcion.*, v, III.)

L'explication de Tertullien, il faut bien le dire, est enfantine. — Quoi! sur un fait de cette importance, ce ne serait pas par soumission mais par politesse que Paul aurait cédé.

Comment, cette circoncision de Tite, qui va démentir Paul aux yeux de l'église d'Antioche

comme celle de Timothée le démentira plus tard aux yeux de l'église de Lystre, — comment, cette circoncision, qui va constituer pour Paul une situation si difficile qu'il sera obligé de la pallier, de la démentir, de changer de nom, de s'échapper en toute hâte et de passer par des chemins impossibles, invraisemblables, par la Bythinie pour se rendre d'Antioche de Pisidie en Macédoine, cette circoncision de Tite aurait été faite par condescendance, et pour ne pas désobliger des gens dont la foi était grossière. — C'est tout à fait déraisonnable. —

Comment? céder pour un moment de circoncire Tite. — Mais lorsqu'il le sera, il le sera bien et pour toujours. —

Au reste il suffit de lire froidement le verset dans lequel Paul affirme la circoncision de Tite en ayant l'air de la nier, pour reconnaître les aveux que comportent de telles subtilités. —

Non, Saul, apôtre de l'incirconcision, revenu

à Antioche avec Tite circoncis, démonstration matérielle de son échec et de son infériorité.

Saul, accompagné par Barsabas et par Silas lesquels ont évidemment pour mission d'assurer l'exécution des décisions des apôtres,

Saul, subissant une telle situation, n'a jamais pu l'accepter de plein gré. Il y a donc eu soumission.

Maintenant, quels sont les faits qui ont précédé et occasionné cette soumission? — et comment cette soumission a-t-elle dû aller jusqu'à la circoncision de Tite?

Car Saul aurait très-bien pu présenter sa demande, la voir repoussée et s'en retourner comme devant.

Quoique cette question soit d'un ordre secondaire, il faut en présenter la conclusion.

La situation indique que Saul, plaidant pour l'incirconcision des Gentils, a été entraîné à prononcer des paroles imprudentes contre la loi.

Ces paroles, considérées comme blasphèmes, devaient être punies par la lapidation. (*Deut.*, xiii, 10, xv, 22; — *Mischna Sanhedrin*, v, 7; — *Lévitique*, xxiv, 16.

Considérées comme infractions à la loi, elles devaient, à ce moment de l'histoire juive, être punies par le poignard d'un zélote. (*Mischna Sanhedrin*, ix, 6.

Saul donc, menacé d'être livré à la lapidation du peuple ou au poignard des zélotes — s'est rétracté.

Mais une rétractation passive n'a pas paru suffisante à ses juges — et ils ont exigé une rétractation active, UN FAIT — afin d'en finir une fois pour toutes avec cette doctrine qui mettait le désordre dans la secte et qui pouvait la placer à l'état de suspicion auprès des autres sectes.

La circoncision de Tite avait pour effet d'éclairer l'église d'Antioche et de la ramener au sentiment de son devoir.

La circoncision de Timothée avait pour effet de ramener les églises de Galatie à ces mêmes sentiments.

Et ces deux circoncisions contenaient désormais Saul dans la soumission hiérarchique à ses chefs.

Au point de vue de la logique et du sentiment de la situation, cette décision porte donc le caractère de l'historicité et de l'authenticité.

Ce jugement, du reste, se trouve contenu dans son intégrité au chapitre xv des Actes des apôtres, avec la réserve que ce qu'il indique n'avoir été que l'opinion de quelques-uns fut l'opinion qui prévalut :

« Mais quelques-uns, disaient-ils de la secte des pharisiens qui ont cru (zélotes ébionites), se sont levés disant qu'il les faut circoncire et leur commander de garder la loi de Moïse. » (*Actes*, xv, 5.)

En ce qui concerne la représentation du zélo-

tisme dans le sein du concile, nous rappelons :

1° Que Jésus avait succédé à Jean, comme Jean avait succédé à Juda le Galiléen, dans le commandement de la secte galiléenne, et que Juda le Gaulonite fut le premier des zélotes.

2° Que Simon le zélote ou le cananéen fut un des apôtres choisis par Jésus. (*Luc*, VI, 15; — *Marc*, III, 18; — *Actes*, I, 13.)

3° Et enfin, que le verset 5 du livre quinze des Actes des apôtres contient l'aveu formel de la présence de plusieurs zélotes dans le concile.

« Mais quelques-uns, disaient-ils, de la secte des pharisiens [1] qui ont cru (zélotes ébionites), se sont levés disant qu'il les faut circoncire et leur commander de garder la loi de Moïse. » (*Actes*, XV, 5.)

C'est donc justement que le zélote Simon per-

1. Les évangiles, les épîtres de Paul et les actes ont toujour affecté de confondre le pharisaïsme avec le zélotisme, — de mêm que tous les partis religieux ont toujours affecté de confondre sentiment religieux avec le fanatisme.

sonnifie dans le chapitre VII les idées d'une partie du conseil — et les idées populaires de ce temps, — idées qui grondaient et menaçaient à l'entour des apôtres.

En résumé, la parole de Pierre doit être préférée à la parole de Paul :

1° Parce qu'il n'est pas jusqu'à la forme même de la parole de Paul qui ne témoigne de son manque de sincérité.

2° Parce que le caractère *soumis à la loi* des apôtres — les doctrines ébionites adoptées par eux, — leur fréquentation assidue du temple et leur concorde de cent années avec les autres juifs s'opposent à ce qu'ils aient fait une concession quelconque sur une question qui représentait à ce moment l'alliance de Dieu avec le peuple juif.

3° Parce qu'alors même que ces raisons ne seraient pas suffisamment prouvées,

Et parce qu'alors même que les apôtres au-

raient voulu faire cette concession, ils ne l'auraient pu sans tomber immédiatement sous le coup d'une émeute populaire ou du poignard des zélotes.

4° Parce que les apôtres ne pourraient reprocher (*Actes*, XXI, 21) à Paul d'enseigner l'incirconcision s'ils avaient décrété un tel jugement.

5° Parce que, si ce décret avait existé tel qu'on l'a prétendu, il aurait été précieux aux arguments de Paul, et invoqué par lui dans ses épîtres postérieures. — Ce qui n'est pas.

6° Parce que Paul, qui avait intérêt à respecter ce décret afin d'en imposer le respect au parti opposé, n'a cessé d'attaquer le kascher. (1 *Corinth.*, VIII, 10; — *Romains*, XIV, 7.)

7° Parce que la nomination du premier évêque incirconcis n'ayant eu lieu qu'en 135 (*Eusèbe*, IV, 6), — après la dispersion des Juifs, sous la persécution d'Adrien, il en ressort la preuve que la secte chrétienne conserva le respect du

symbole de l'alliance de Dieu, jusqu'au moment suprême de la chute de la nationalité juive.

8° Parce que, dans la dispute d'Antioche entre Pierre et Paul, — Paul a reconnu lui-même que Barnabé, son ami, son compagnon, avait témoigné contre lui. (*Galates*, II, 13.)

9° Parce que la contre-mission des apôtres, représentée par Pierre, le fut expressément pour assurer le maintien de la circoncision — et que les Actes des apôtres (XVI, 3, 4) avouent que la circoncision de Timothée eut lieu à cause des Juifs qui passaient par les villes, les instruisant de garder les ordonnances décrétées par les apôtres, et que si le décret avait été celui de l'épître aux Galates, Paul, accompagné d'un membre du conseil, leur aurait résisté.

10° Parce que Pierre et le parti judéo-chrétien nièrent, en toute circonstance, la légitimité de l'abrogation d'une partie de la loi.

11° Parce que, si ce décret avait existé, les

discussions auraient été terminées à Antioche, et aucun des faits qui suivirent n'aurait raison d'être.

12° Parce que la circoncision de Tite, avouée par Paul, ne peut coïncider avec l'abandon de la circoncision.

13° Parce que lorsque Paul revint à Jérusalem le premier reproche qui lui est adressé est celui-ci :

Actes, XXI, 21. Or, ils ont ouï dire de toi que tu enseignes tous les Juifs qui sont parmi les Gentils de renoncer à Moïse, en leur disant qu'ils ne doivent point circoncire leurs enfants ni vivre selon les ordonnances de la loi.

Et que Paul ne répond pas : — Vous m'y avez autorisé l'an 50.

14° Parce que l'arrivée de Barsabas et de Silas ne peut être considérée que comme une mesure de défiance et de rigueur des apôtres vis-à-vis de Paul.

15° Parce que Paul a reconnu que Jésus-Christ avait été le ministre de la circoncision (*Romains*, XV, 8.)

En vain les partisans du dire de Paul répondront-ils que la tradition est supérieure aux réflexions des critiques. — L'origine de cette tradition est connue. — Elle descend des Actes des apôtres remaniés à chaque triomphe du paulinisme dans l'intérêt de leur cause et non dans celui de la vérité ;

Remaniés pour similiser les deux apôtres ennemis afin de réconcilier leurs disciples,

Et remaniés aussi afin d'acquérir l'alliance romaine.

Des Actes des apôtres, cette tradition est parvenue aux Pères de l'Église, lesquels, deux siècles après, et résidant en pays étranger, ne pouvaient se rendre nul compte de l'état politique du pays palestinien sous la domination romaine, — nul compte des idées de ce temps.

Ces idées, hélas ! avaient disparu avec les générations qui les avaient enfantées, et lorsqu'elles reparurent dans le pays qui les avait vues naître, elles furent rejetées avec indignation et traitées d'hérésies abominables par les hérétiques mêmes de ces idées.

Et ces Pères de l'Église ayant cru que la circoncision avait été abandonnée par les apôtres dans le concile de Jérusalem, et ayant remarqué que les actes qui suivirent étaient tous empreints d'un grand attachement à cette circoncision, ne purent expliquer cette inconséquence qu'en accusant de tergiversation des chefs d'un caractère aussi solide et aussi absolu que le furent Jacques et Pierre.

Cette tradition, d'ailleurs, ne témoigna jamais d'un goût prononcé pour les recherches scientifiques ; elle falsifia plutôt qu'elle ne critiqua les sources qui tombèrent en sa possession. Le surnaturel la passionna autrement que la loi na-

turelle, et sans vouloir lui contester une certaine autorité, il doit être permis de faire observer que l'emploi de ses forces se porta tout entier sur la théologie, et que l'histoire fut, sans contredit, la plus mince de ses préoccupations.

CHAPITRE IX.

LA DISPUTE D'ANTIOCHE.

Saul et Tite se hâtèrent de repartir pour Antioche.

Deux des PREMIERS D'ENTRE LES FRÈRES, ce qui signifie deux des septante disciples, Barsabas[1] et Silas, les accompagnèrent par ordre des Apôtres.

Dès leur arrivée, ces délégués notifièrent aux églises, en présence de Saul, la décision du conseil, savoir : « que celui qui n'est pas circoncis selon la loi de Moïse ne peut être sauvé. »

Et ils présentèrent Tite circoncis comme le

1. « Et ils en présentèrent deux, savoir : Josephe, appelé Barsabas, qui était surnommé Juste, et Mathias. » (*Actes*, I, 23.)

témoignage vivant de la soumission de leur évêque.

Saul accepta d'abord silencieusement la situation qui lui était faite ; — mais, peu après, il insinua que la décision des apôtres n'avait pas été librement rendue, — que les zélotes et les sicaires leur avaient forcé la main, — et que dès que l'état politique du pays serait modifié, cette décision se modifierait également, — que, par conséquent rien n'était définitif.

Tout aussitôt les discussions recommencèrent avec la même fureur que par le passé.

Prévenu par Silas des affirmations de Saul, Pierre se décida aussitôt à se rendre de sa personne à Antioche afin d'en finir avec cette rébellion persistante.

Ici l'épître aux *Galates* (2, II) dit :

« Mais quand Pierre fut venu à Antioche, je lui résistai en face parce qu'il méritait d'être repris.

« Car avant que *quelques-uns fussent venus de la part de Jacques*, il mangeait avec les Gentils, mais quand ceux-là furent venus, il s'en retira et s'en sépara, craignant ceux de la circoncision. »

Ce qui appuie à nouveau notre interprétation du concile de Jérusalem, — car si Jacques avait consenti à l'abandon de la circoncision, ceux qui seraient *venus de la part de Jacques* n'auraient pu être confondus *avec ceux de la circoncision.*

Il paraît donc, d'après (2, XII), que Pierre arrivant à Antioche mangea avec les Gentils sans se préoccuper de leur incirconcision;

Que ce fait ayant été connu à Jérusalem, une émeute violente se manifesta contre Pierre,

Et que Jacques fit aussitôt partir des envoyés avec mission de rappeler Pierre au respect de la loi.

Dès lors Pierre et Saul disputèrent en face.

Si bien qu'un jour, en présence des princi-

paux de l'église, Pierre reprocha à Saul son manque de soumission aux décrets des apôtres, — et son manque de foi à sa propre parole.

Saul, mis ainsi au pied du mur, lui résista en face (*Galates*, 2, II) et lui répondit :

« Si toi, qui es juif, viens de vivre comme les Gentils, pourquoi veux-tu maintenant les contraindre à judaïser ?

« Et puisque ceux-là mêmes qui sont circoncis ne gardent point la loi (dit-il alors aux assistants), s'ils veulent que vous soyez circoncis, c'est afin de se glorifier en votre chair. » (*Galates*, VI, 13.)

Alors Pierre exposa, en son entier et dans tous ses détails la scène du concile de Jérusalem.

Et Silas, — et Barsabas — et les autres juifs appuyèrent la parole de Pierre.

« Tellement que Barnabé lui-même (dit l'épître aux *Galates*) se laissa entraîner par leur dissimulation. » (*Galates*, II, 13.)

Mais la question est là — et il s'agit de sa-

voir lequel dissimulait alors de Pierre ou de Saul?

Hélas ! c'est ce verset même qui vient de nous répondre qu'en dépit de son attachement pour Saul, Barnabé, interpellé par Pierre, avait déposé contre Saul.

Aussitôt après que Saul eut été réduit au silence par cette déposition, Pierre lui dit avec douceur qu'il était temps d'exécuter dans son entier les décisions rendues contre lui, — de se rendre à Lystre, afin d'y circoncire Timothée, et de visiter ensuite les autres églises de la Galatie, afin de les ramener aux principes véritables de la secte chrétienne.

Et il pria Silas d'accompagner Saul, — d'assister à la circoncision de Timothée, — de notifier aux églises qu'elle était faite par ordre du conseil des apôtres, — et de leur démontrer que leur évêque s'étant soumis, elles devaient se soumettre pareillement.



Et il fallut que Saul conservât un bien vif sentiment de l'humiliation qui l'avait frappé à cette occasion, puisqu'aucune de ses épîtres ne fut adressée par la suite à l'église d'Antioche.

Et Pierre ne s'en tint pas là, car la nature de la résistance de Saul l'avait éclairé ; afin donc d'empêcher que les scènes d'Antioche ne se renouvelassent à Lystre, — et afin d'appuyer Silas dans sa délicate mission,

Des émissaires, munis de lettres signées par les apôtres, précédèrent Saul et Silas dans la Galatie.

« Et ces envoyés passaient par les villes, les instruisant de garder les ordonnances décrétées par les apôtres et les anciens. »

Ainsi que l'atteste avec tant de force le remarquable aveu contenu dans le verset 4 du chapitre 16 des *Actes des Apôtres :*

« Eux donc, passant par les villes, les instruisaient de garder les ordonnances décrétées

PAR LES APOTRES ET PAR LES ANCIENS DE JÉRUSALEM. » (*Actes*, XVI, 6.)

Verset qui, appuyant avec force les interprétations qui précèdent, donne ainsi l'origine de la contre mission employée par Pierre, afin de déjouer les persistantes dénégations et les constantes rébellions de Saul;

Contre mission qui va forcer Saul dans ses derniers retranchements et l'obliger à opposer autel contre autel, apostolat contre apostolat, évangile contre évangile et christianisme de Paul contre christianisme de Jésus.

CHAPITRE X.

LA CIRCONCISION DE TIMOTHÉE.

> Si tu me trompes une fois, c'est ta faute; si tu me trompes deux fois, c'est la mienne.
>
> (Proverbe arabe.)

Au moment de partir pour la Galatie avec Silas, Saul essaya de se réconcilier avec Barnabé, et de le décider à lui donner le secours de sa présence pendant le pénible voyage qui lui était imposé.

Barnabé refusa, disent les *Actes* (xv, 39), à cause de Marc, mais la situation indique clairement que Barnabé, ayant déposé contre Saul dans la dispute d'Antioche, ne pouvait sans inconséquence l'accompagner à titre d'ami, — et ne

voulait servir désormais de témoin ni pour, ni contre lui.

Donc il y eut contestation entre Saul et Barnabé, — et Barnabé navigua en Chypre avec Marc (*Actes*, xv, 39), pendant que Saul, accompagné de Silas, se rendait à Derbe, puis à Lystre.

Les envoyés de Pierre, chargés de notifier le décret de Jérusalem et d'appuyer les déclarations de Silas, les avaient déjà précédés dans ces deux villes.

Les *Actes* reconnaissent et avouent que Saul circoncit Timothée à Lystre, « à cause des juifs qui étaient en ces lieux-là et qui, passant par les villes de la Galatie, les instruisaient de garder les ordonnances décrétées par les apôtres et les anciens. » (*Actes*, xvi, 3, 4.)

Aveu qui achève de réduire à néant le prétendu décret d'abandon de la circoncision.

La mission qui forçait Saul à circoncire Ti-

mothée, ne pouvant coïncider avec le dire de Paul en son épître aux Galates.

Saul donc circoncit Timothée de ses mains et démentit ainsi sa parole aux yeux de ceux-là même que sa parole avait convaincus.

Il essaya sans doute après de rétablir sa situation morale en argumentant des nécessités politiques du décret rendu contre l'incirconcision.

Mais Silas et les envoyés de Pierre lui fermèrent la bouche en montrant la lettre signée des apôtres [1], lettre qui attestait que la circoncision était la première marque du chrétien et que la circoncision de Timothée, ainsi que celle de Tite, signifiaient la soumission complète de Saul à cette doctrine.

1. Le Jacques des Actes est tellement en contradiction avec le Jacques historique de Josèphe, d'Hégésipe, d'Épiphane, etc., etc., que pour admettre l'un il faut nécessairement rejeter l'autre. Si son discours (*Actes* xv, 13, 21), et si la lettre des apôtres (*Actes* xv, 23, 29), sont de bon aloi, tous les éléments authentiques de cette histoire sont faux.

Puis Silas et Saul, accompagnés de Timothée se rendirent à Iconium et à Antioche de Pisidie recommandant, en tous lieux, l'obéissance aux décrets des apôtres.

CHAPITRE XI.

LA FUITE DU LIÈVRE.

Arrivé à Antioche de Pisidie, le courage manqua à Saul.

Humilié sans cesse, en présence de ceux sur lesquels sa parole avait exercé tant d'autorité, — obligé d'adorer ce qu'il avait brûlé, — et de recommander expressément les choses qu'il croyait être, non-seulement vaines, mais fatales à la conversion des Gentils, Saul trouva sa position intolérable et résolut de s'y soustraire.

Saul, n'étant pas prisonnier, pouvait facilement sortir d'Antioche.

Mais Saul étant gardé à vue ne pouvait fuir

sans être poursuivi, ou tout au moins suivi par les affidés de Silas.

Suivi par eux, Pierre apprenait aussitôt les pays qu'il parcourait et les doctrines qu'il prêchait.

Il faisait alors intervenir les décisions des apôtres et il empêchait ainsi le succès de ses prédications.

Il fallait donc échapper par une route inexplorée, invraisemblable, ne laissant aucune trace.

Et il fallait aussi prendre un nom supposé afin que les décrets des apôtres ne pussent être invoqués contre lui.

Saul, se rendant en Macédoine (à l'ouest), se dirigea d'abord sur la Bythinie (à l'est). (*Actes*, XVI, 6.)

Imitant ainsi le lièvre, qui, pour mieux dépister les cavaliers qui le poursuivent, s'élance d'abord à l'opposé de la direction de son gîte.

Saul s'arrêta ensuite en Bythinie, à la pointe de l'angle formé par sa course, fit mine de s'embarquer sur le Pont-Euxin, se retourna subitement vers l'ouest, traversa en ligne droite la Mysie d'un bout à l'autre, et arriva tout d'une traite à Troas.

Complétant ainsi l'imitation de la fuite du lièvre qui, parvenu à la pointe de l'angle formé par sa course à l'est, se retourne subitement à l'ouest et se rend en droite ligne à sa retraite habituelle.

Cette ruse réussit complétement. Pierre suivit les traces de Saul en Bythinie ; il dut y résider un certain temps, et il prêcha aussi dans les pays du Pont.

Pierre, écrivant à ses disciples étrangers, dit : « Pierre, apôtre de Jésus-Christ aux étrangers qui êtes dispersés dans les pays du Pont, en Galatie, en Cappadoce, en Asie et en Bythinie. » (I, *Pierre*, I, 1.)

Il est de toute évidence que Saul, après avoir pris ces précautions excessives, ne négligea pas la plus élémentaires de toutes, et que c'est à ce moment précis de son histoire qu'il échangea son nom, signifiant en hébreu, LE DÉSIRÉ, L'ATTENDU, contre celui de Paul (Paulus, Katon[1]), qui signifiait en hébreu, LE PETIT, L'HUMBLE, afin d'éviter d'être reconnu dans sa fuite et afin d'échapper aux décrets portés contre lui.

Après donc s'être entendu avec Timothée, et après avoir aussi séduit ou convaincu Sylvanus[2],

1. Les israélites, même les plus célèbres, avaient l'habitude, par humilité, de placer l'épithète de *Katon* avant leur nom propre, soit dans les livres qu'ils publiaient soit dans leurs lettres.

Cet usage subsiste encore de nos jours pour ceux qui écrivent l'hébreu en allemand avec des lettres hébraïques.

2. Il a été établi une confusion entre Silas et Sylvanus, — par suite de laquelle ces deux personnages ont été unifiés.

L'un était disciple de Pierre, l'autre est devenu disciple de Paul.

Le disciple de Pierre était un des soixante-dix disciples de Jésus, — membre du conseil des anciens, dont il possédait toute la confiance.

Le disciple de Paul était l'un des jeunes docteurs de la loi at-

l'affidé de Silas, chargé de suivre et de contenir Saul, — de démentir ses assertions si elles devenaient opposées aux décisions des apôtres, et de prévenir Silas des menées qu'il pourrait tenter, Saul décida le plan de la fuite et celui du voyage, dont les *Actes* nous ont heureusement conservé l'itinéraire instructif.

Itinéraire qui ne peut être contesté et qui constitue un aveu précieux, puisqu'il va directement contre le but poursuivi par les auteurs du remaniement des *Actes*.

Effectivement, s'avancer dans le centre de la presqu'île en longeant le Taurus, traverser la Phrygie Épictète jusqu'aux confins de la Mysie, entrer en Bythinie, se retourner vers l'ouest et se rendre en droite ligne jusqu'à Troas ;

taché à la contre-mission — lequel fut probablement séduit ou convaincu par Paul pendant son voyage à Lystre.

Il est à peu près impossible d'affirmer lequel des deux s'appelait Silas. C'est donc sous toute réserve que nous avons désigné le disciple de Pierre sous le nom de Silas et le disciple de Paul sous le nom de Sylvanus.

les montagnes du Taurus, Saul, Timothée, et Sylvanus s'enfuirent, — et ce fut vainement que Silas attendit leur retour et fit chercher des nouvelles de leur passage.

Tout avait été prévu, et les traces retrouvées ne servirent qu'à égarer ses envoyés.

Le voyage des fugitifs fut sans doute aussi long que pénible; ce n'était pas une entreprise ordinaire, à cette époque surtout, qu'une centaine de lieues, faites à pied, dans un pays montagneux, où les abris étaient rares, — où les vivres manquaient, — où les renseignements étaient presque impossibles.

Et ce voyage fait par trois hommes à peu près pauvres,

Fait « *sans s'arrêter beaucoup dans les endroits par où ils passaient* », ainsi que l'affirme Chrysostôme (II, 31, page 305),

Un tel voyage paraît aujourd'hui d'un succès impossible.

Nos missionnaires réussirent cependant, et ils arrivèrent à Troas, port considérable situé sur l'emplacement de l'ancienne Troie, — en face de Tenedos, sans qu'il fût possible à la mission d'Antioche de savoir ce qu'ils étaient devenus.

A Troas, Paul entra en relation avec un médecin lacédémonien, prosélyte incirconcis, nommé Luc ou Lucas [1]; — il trouva bientôt en lui un disciple convaincu, un coopérateur dévoué, un ami fidèle, un guide sûr et un narrateur de ses *Actes*.

Bientôt après Paul, Timothée, Luc et Sylvanus s'embarquèrent, passèrent par Samothrace et arrivèrent en Macédoine, à Néapolis, — port de Philippes [2].

1. Natif d'Antioche d'après Eusèbe (livre III, chap. IV), natif de Philippes d'après Irénée (*Adv. hæres.*, III, XIV, 1, et *Coloss.*, IV, XIV). le *nous* des Actes des apôtres commence aussitôt que Luc fait partie du groupe apostolique (*Actes*, XVI).

2. Ville située dans l'intérieur des terres, à trois lieues de Néapolis.

Philippes, anciennement appelée Detos, puis Avenidis, avait pris le nom de son conquérant, Philippes II de Macédoine, et était devenue un des boulevards de son royaume.



CHAPITRE XII.

LA CONTRE-MISSION.

> Si Pierre parcourt le monde, c'est à la poursuite de son rival, représenté par Simon le Magicien, s'il prêche la doctrine de Jésus, c'est en combattant dans tous ses discours le faux évangile de l'imposteur.
>
> (*C. Homil.*, II, 17.)
>
> Origène (tome III, *explan. in Genes. apud* Eusèbe I, III, c. 1) nous apprend que saint Pierre, après avoir prêché l'évangile dans le Pont, la Galatie, la Bithynie, la Cappadoce et l'Asie, alla enfin à Rome où il fut crucifié.
>
> (*Bible de Vence*, t. XXIII, p. 403.)

Pendant que nos hardis voyageurs franchissaient à pied les trois lieues qui séparaient Néapolis de Philippes, la nouvelle de leur fuite arrivait à Jérusalem.

Des lettres de Silas, adressées à Pierre, l'avaient instruit de la façon dont Saul s'était échappé de Lystre avec son ami Timothée et

son complice Sylvain. — Leurs traces avaie été retrouvées jusqu'en Bithynie. — On les su posait embarqués sur le Pont-Euxin, et on e pérait apprendre avant peu l'endroit de le débarquement, des lettres à cet effet ayant é envoyées par Silas à toutes les juiveries q bordaient les côtes de cette mer.

On ne pouvait toutefois se dissimuler qu Saul ne s'était ainsi soustrait à l'autorité de apôtres, qu'afin de continuer de plus belle se prédications hostiles à la loi cérémonielle, — e nul ne pouvait apprécier jusqu'à quels excè son audace, débarrassée de toute entrave allait l'entraîner.

Pierre s'empressa aussitôt de réunir le con seil — de lui communiquer les lettres qu'il avai reçues, et de lui exposer les conséquences d la nouvelle rébellion de Saul.

C'est la première fois, dit-il, que l'autorit du conseil est méconnue, bravée ouvertement

Si le coupable n'est poursuivi et réprimé vec énergie, — cet exemple pourra être suivi, — chaque sectaire pourra se croire le droit de prêcher ses maximes individuelles, et alors le schisme faisant irruption dans la secte, — la déviation aux enseignements de Jésus s'ensuivra, — le trouble des idées générales sur les doctrines ébionites en augmentera, — la communauté, soupçonnée de complicité ou tout au moins de complaisance par le zélotisme, sera menacée dans son existence — et enfin l'ajournement du triomphe universel du Dieu unique et du Dieu moral deviendra la conséquence forcée d'une telle impunité.

Simon le zélote se leva aussitôt et s'écria avec une véhémence toujours croissante :

— Lorsque la branche d'un arbre est envahie par la vermine, il faut couper la branche de cet arbre, sinon la vermine se répand et détruit l'arbre.

Lorsque le bras d'un corps est envahi par la gangrène, il faut couper ce bras, sinon la gangrène pénètre, vicie et détruit ce corps.

Et enfin lorsque le membre d'une famille est en proie à une immoralité flagrante et audacieuse, il faut séparer violemment ce membre de sa famille, sinon la corruption se répand, vicie et détruit cette famille.

Le grand coupable n'est donc pas Saul, — c'est Pierre, — puisque Pierre a empêché la lapidation de Saul.

Donc, que tout le mal que causera désormais Saul retombe sur la tête de Pierre.

Pierre répondit aussitôt, avec la plus grande douceur :

— Es-tu donc bien sûr, Simon, de n'avoir jamais péché, pour jeter aussi facilement la première pierre à ton prochain?

Et n'as-tu pas appris de nos traditions orales que Dieu mesurerait l'homme à la mesure don

il s'était servi? — et enfin, Hillel ne t'a-t-il pas enseigné que pour juger équitablement il fallait s'être trouvé dans les conditions mêmes de l'accusé — ou se mettre en son lieu et place?

Non, Simon, la justice véritable est lente à punir : — elle a pris pour exemple la patience de Dieu envers ceux qui négligent les commandements de son décalogue — et elle ne frappe que ceux qui s'obstinent dans le mal.

Il est sans doute plus facile de laisser lapider Saul que de réparer le mal occasionné par sa nouvelle rébellion, mais il n'y a que le difficile qui honore.

La soumission de Saul ayant été complète, j'ai dû croire à son repentir.

Cette soumission d'ailleurs avait laissé de telles traces matérielles, que Saul lui-même ne pouvait échapper à leur démonstration.

Il s'agit aujourd'hui, non de récriminer, non

de plaider après l'audience, mais de découvrir les pays dans lesquels Saul et ses affidés veulent entreprendre leur mission en dehors de la loi, d'organiser une contre-mission chargée de rappeler au respect de toute la loi les nouveaux disciples de Saul.

A cet effet, une pléiade de Rabbis, munis de lettres signées par les apôtres, doit se rendre dans les pays parcourus par Saul, le suivre à la piste et en tous lieux, rétorquer ses arguments et, le Pentateuque à la main, le couvrir de confusion et d'ignominie.

Si le conseil adopte ce système, Pierre offre de se mettre à la tête de ces docteurs, et de commencer par se rendre en Galatie afin d'empêcher l'hérésie de devenir chronique et incurable.

Et ainsi, ajouta-t-il avec force, ainsi la conversion réelle des Gentils sera la conséquence de la rébellion de Saul.

Et ainsi le bien sortira du mal.

Le discours de Pierre ayant été acclamé par le conseil — Simon le zélote n'osa répliquer et la contre-mission fut aussitôt constituée avec les éléments les plus considérables de l'ébionisme.

Des lettres furent envoyées à toutes les juiveries — pour leur donner connaissance des entreprises de Saul, — donner son signalement — et les prier de prévenir Pierre dès que Saul se présenterait dans leurs pays.

C'est dans cette contre-mission dont le rôle est si considérable daus les faits qui vont suivre, dans cette contre-mission si savamment organisée, et menée à si bonne fin par Pierre, que réside la clef historique de Paul et de la formation du second christianisme.

Clef historique que l'état actuel de la science ne permet plus de révoquer en doute.

Ceux qui l'ignorent ou qui la méconnais-

sent ne comprendront jamais le sens des cinq premières épitres, par ordre de date, de Paul [1].

Ils pourront lire et relire ces énergiques mais subtiles réponses aux réquisitoires du chef de la contre-mission, — ils ne s'apercevront jamais que ce SATAN (II *Thess.*, II, 8), cet homme DÉRAISONNABLE ET MÉCHANT déguisé en apôtre du Christ (II *Thess.*, III, 2) — CET ARCHI-APÔTRE (I *Corinth.*, XV, 10, 32; — II, 13 *et seq.*), — qui est aussi CE FAUX APÔTRE (II *Corint.*, XI, 13), ce CHEF DES APÔTRES (*Hom. Cl.*, II, 17), CET APÔTRE (I *Corint.*, IX, 5), ce ministre de Jésus-Christ (II *Corint.*, XI, 23), ce MEMBRE DU CONSEIL DE JUDÉE, CET ESPRIT PROPHÉTIQUE (II, *Thessal.*, II, 2), — n'est autre que celui qu'ils considèrent comme l'allié, — le frère, — l'*alter ego* de Paul — ayant par-

1. La seconde aux Thessaloniciens.
La première aux Thessaloniciens.
L'épître aux Galates.
La première aux Corinthiens.
La seconde aux Corinthiens.

tagé les mêmes idées, — coopéré à la même œuvre — et subi le même martyre.

Ils pourront également lire et relire les écrits judéo-chrétiens, ils ne s'apercevront jamais que le FAUX PROPHÈTE EN HABIT DE BREBIS, le LOUP RAVISSANT, le MAUVAIS ARBRE de Mathieu (VII, 15, 17), que le SATAN, le BALAAM, le NICOLAS de l'Apocalypse (ch. II et III), que le CAÏN et le CORÉ de Jude (ch. I et II), — ne sont autre que celui qu'ils considèrent comme l'*alter ego* de Pierre.

Et s'ils ont lu qu'il y avait à Corinthe le parti d'Appolos, le parti de Paul et le parti de Pierre, — le nom de Pierre ayant été écrit assez adroitement en hébreu (Cephas) (I *Corint.*, I, 12), ils ont continué à affirmer la parfaite concordance des enseignements de Pierre et des enseignements de Paul.

La contre-mission est une lueur vive qui éclaire, dès qu'elle apparaît, toute cette histoire.

Ainsi que les premières clartés de l'aurore matinale chassent devant elles les ténèbres de la nuit, ainsi la lueur vive de la contre-mission chasse devant elle les ténèbres accumulées de la légende et de la théologie.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE

PAUL

52-66

SECONDE PARTIE.

PAUL.

3ME CARTE

pour servir à l'intelligence

du ST PAUL

d'HYPPOLITE RODRIGUES

MACEDOINE

Philippes

Amphipolis

Thessalonique

Berée

Apollonie

Samothrace

Lemnos

Troas

Assos

Lesbos

Pergame

Mytilène

Chios

Sardes

Philadelphie

Ephèse

Samos

Icarie

Paros

Cos

Rhodes

Patara

Patara à Tyr

Athènes

Chalcis

PROPONTIDE

Nicomedie

Mt Olympe

BITHYNIE

GALATIE

Antioche de Pisidie

Apamée

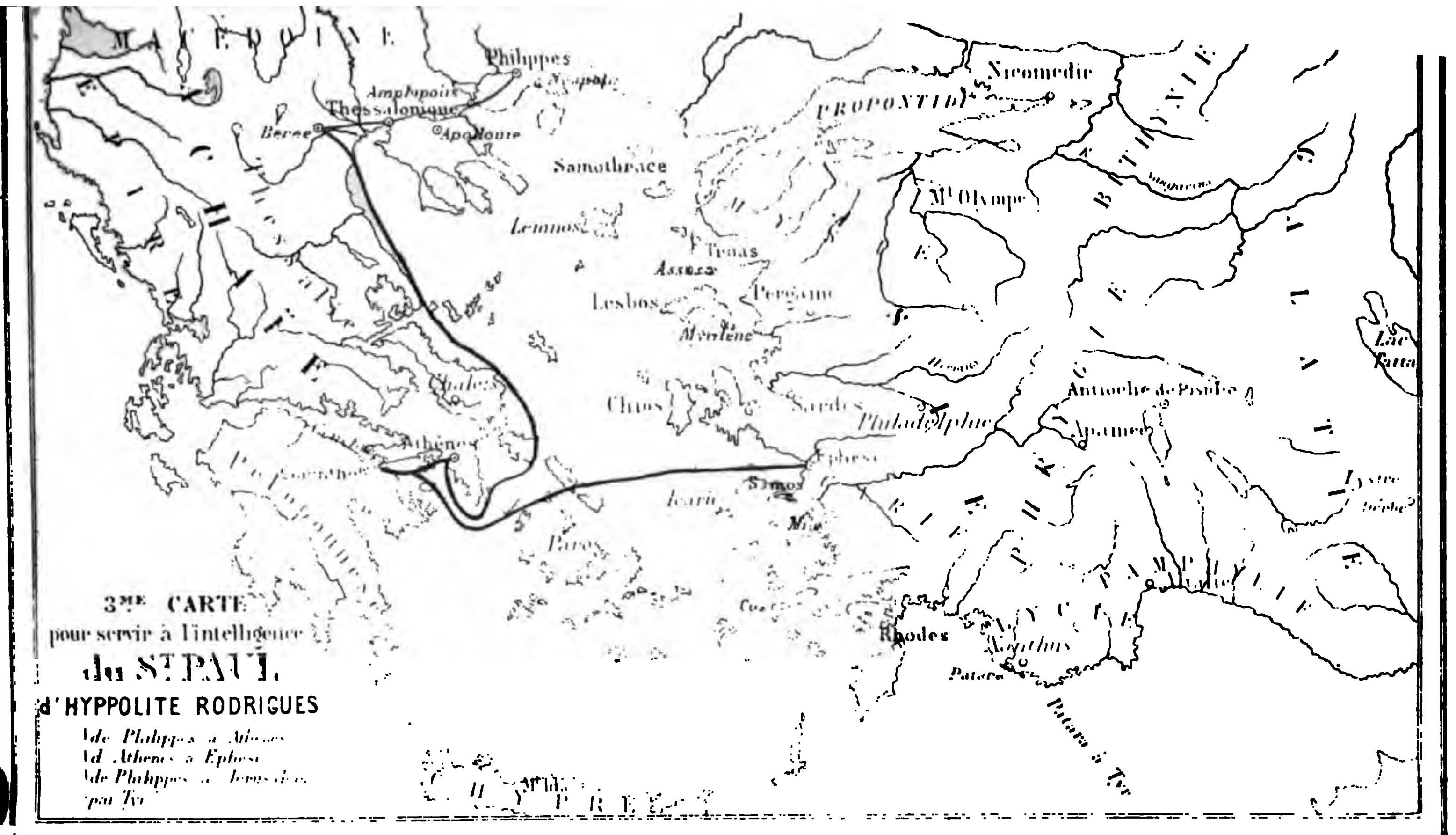
Lystre

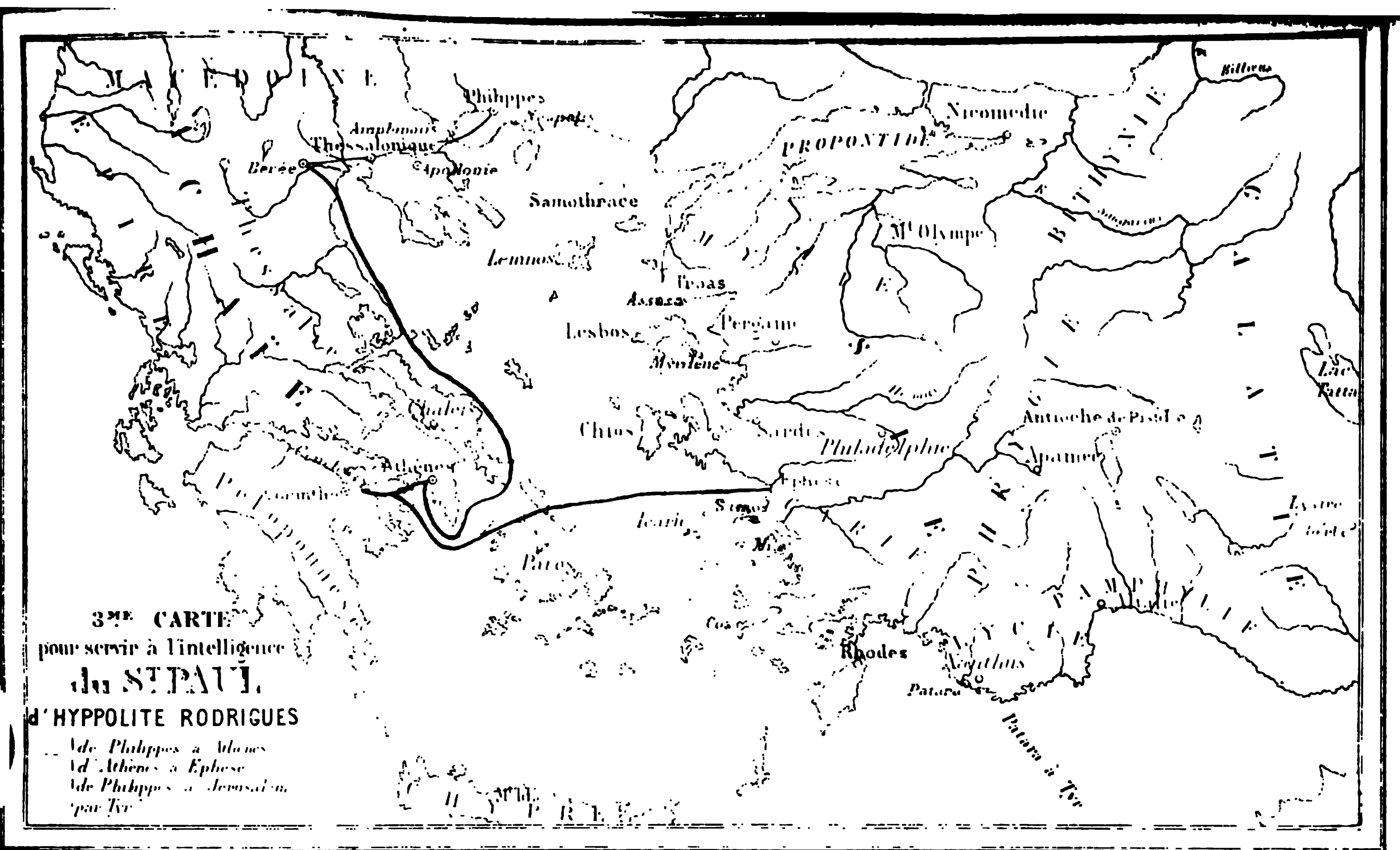
Derbe

PAMPHYLIE

LYCIE

Lac Tatta


MACÉDOINE
Philippes
Amphipolis
Thessalonique
Berée
Apollonie
Samothrace
Lemnos
PROPONTIDE
Nicomedie
BITHYNIE
Mt Olympe
Troas
Assos
Lesbos
Pergame
Mitylène
Chios
Sardes
Philadelphie
Antioche de Pisidie
Apamée
Éphèse
Samos
Icarie
Paros
Rhodes
Patara
Patara à Tyr
GALATIE
PHRYGIE
PAMPHYLIE
LYCIE
ACHAÏE
ÉPIRE
Chalcis
Athènes
Lac Tatta
3ME CARTE
pour servir à l'intelligence
du St PAUL
d'HYPPOLITE RODRIGUES


3ME CARTE
pour servir à l'intelligence
du ST PAUL
d'HYPPOLITE RODRIGUES
MACÉDOINE
Philippes
Thessalonique
Amphipolis
Apollonie
Berée
Samothrace
Lemnos
Troas
Assos
Lesbos
Pergame
Mitylène
Chios
Sardes
Philadelphie
Ephèse
Samos
Icarie
Milet
Patmos
Cos
Rhodes
Patara
Patara à Tyr
Athènes
Corinthe
PROPONTIDE
Nicomedie
BITHYNIE
Mt Olympe
Antioche de Pisid.
Apamée
GALATIE
Lac Tatta
PAMPHYLIE
LYCIE
PHRYGIE
ACHAÏE
CHYPRE

SECONDE PARTIE.

PAUL.

CHAPITRE PREMIER.

LYDIA

> Eh quoi! les hommes chercheraient dans la loi le secret de la vie présente et de la vie future et les femmes n'auraient pas le même droit.
>
> (*Talmud Kidouschim*, 54.)
>
> La suprême récompense est réservée à la femme qui s'instruit.
>
> (Maïmonide, *Hilchot*, thom., I, 13.)
>
> Dans les pays dépourvus de synagogues les Israélites célébraient le jour du sabbat en dehors des villes et au bord d'un fleuve.

En dehors des murs de la ville de Philippes, — au bord d'un fleuve appelé le Gangites, — près d'un rideau de peupliers feuillus du haut jusques en bas, — un essaim de femmes « *craignant*

Dieu » célébraient le jour du Sabbat, lisant et commentant les prophètes, et adressant à Dieu de ferventes prières pour la délivrance de Jérusalem.

L'une de ces femmes, emportée par son exaltation religieuse, s'écria tout à coup que le jour où lui serait annoncée la venue de celui qui devait délivrer Israël (*Luc*, XXIV, 21), elle faisait vœu de faire bâtir à ses frais une magnifique synagogue.

Cette israélite s'appelait Lydia ou la Lydienne, parce qu'elle était de Thyatire; elle était riche, veuve et faisait le commerce de la pourpre[1].

— Messie promis à nos pères, continua-t-elle, ne seras-tu donc accordé qu'à nos fils? — Messie, Messie, alors même que ta vue devrait nous réduire en cendres, parais, parais!

A ce moment, une voix puissante, sortie du

1. La pourpre était un des principaux produits de l'industrie lydienne. Les juifs étaient généralement adonnés à son commerce.

rideau de peupliers, sembla répondre au vœu de Lydia.

— Réjouissez-vous, s'écria cette voix pleine d'accents, réjouissez-vous, le Messie est descendu sur terre.

Et aussitôt apparurent aux yeux de ces femmes troublées quatre personnages dont la mise plus que simple contrastait avec l'enthousiasme de leur physionomie.

— Qui que vous soyez, leur dit Lydia, soyez bénis si vous dites la vérité.

Alors Paul s'avança, laissant un peu en arrière Luc, Timothée et Silas.

— Écoutez, — mes sœurs, — écoutez la bonne nouvelle.

Et les femmes se pressèrent en demi-cercle devant Paul, le regardant et l'écoutant avec une curiosité des plus vives.

Et Lydia était en avant de toutes les femmes.

— Il n'y a aucun doute, mes sœurs, le Mes-

sie est apparu et il a prêché la parole de Dieu.

— Et Jérusalem est libre, s'écria Lydia avec émotion.

— Non, non, ma sœur, répondit Paul avec quelque embarras, on a d'abord cru que telle était la mission qu'il venait accomplir.

Il est même entré à Jérusalem une veille de Pâques, à la tête de la secte des galiléens, aux cris de : « Vive le roi des Juifs ! »

Mais, sans doute afin de réaliser les Écritures, il s'est laissé saisir par les Romains, — et il a subi le supplice réservé aux rois des Juifs, aux chefs des révoltés, le supplice de la croix.

— Cependant, dit Lydia, cependant l'Écriture dit : « Maudit soit celui qui est pendu au bois. » (*Lévitique*, XVIII, 5.)

— Cela ne peut s'appliquer à Jésus, répondit Paul, car Dieu l'a ressuscité le troisième jour après sa mort, — l'a fait asseoir à sa droite et

lui a décerné la présidence du jugement dernier.

Et vous verrez bientôt « Jésus se montrer dans le ciel en roi de gloire, entouré d'anges pour le jugement dernier. » (I *Corinth.*, [illegible]; — *Jacques*, II. 1.

Or, il ne reste plus aucun doute, les calculs sont certains[1], la fin du monde est proche. — C'est Jésus qui doit nous juger tous, — et c'est Jésus qui peut nous sauver tous, les païens ainsi que les juifs.

Et afin que vous sachiez comment il faut vous conduire, afin que vous puissiez être sauvés, — il m'est apparu, — et il m'a ordonné de venir vers vous et de vous exhorter à croire à lui et à croire en lui. — Car ceux qui n'auront pas cru à sa messianité ne pourront, hélas ! être sauvés par lui.

Aussitôt la belle Lydia, enthousiasmée par la parole de Paul et subjuguée par la puissance

1. Voir *Saint Pierre*, p. 149.

qu'elle dénotait, lui demanda par quel témo gnage elle pouvait attester sa croyance en l venue et en la messianité de Jésus.

— Par le baptême de Jean, répondit Paul

— En quoi consiste donc ce baptême? di Lydia.

— Votre corps tout entier doit être immerg dans les eaux de ce fleuve, — afin que la puret de ces eaux témoigne de la sincérité de votr parole.

— J'y consens, dit Lydia en rougissant.

Et dénouant aussitôt la ceinture de laine qu faisait plusieurs fois le tour de sa taille, elle s mit entre les mains des femmes de sa suite.

Lesquelles, après avoir enlevé le turban orn du voile blanc et le bandeau qui retenait cap tive sa belle chevelure, détachèrent ses deux tuniques et la livrèrent presque nue aux regards enfiévrés de Paul.

Et Paul ayant pris entre ses bras ce beau

corps frémissant, le trempa plusieurs fois dans les eaux du Gangitès en invoquant le nom de Jésus.

Et, de suite après, Évodie et Syntché reçurent le même baptême.

Puis Lydia dit à Paul :

— Si vous m'estimez être fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison et y demeurez.

Et même, disent les *Actes* (xvi, 15), Paul et ses amis ayant hésité, elle les y contraignit.

Et, peu après, elle fit baptiser toute sa maison et se livra à la propagande la plus active en faveur des prédications de Paul.

Grâce au concours chaleureux de cette femme, qui paraît avoir éprouvé pour Paul les sentiments les plus vifs et les plus constants, une église fut bientôt fondée à Philippes.

Cette église ne fut, il est vrai, composée d'abord que de femmes.

Mais lorsque, plus tard, Épaphrodite (*Phil.*,

II, 23) et Clément et d'autres s'y joignirent, cette église devint un des centres les plus actifs de la conversion des Gentils en Macédoine.

La nature des rapports qui existèrent entre Paul et la belle Lydia n'a jamais été clairement définie.

Une certaine tradition appuyée sur Clément d'Alexandrie (*Strom.*, III, 6) et sur Eusèbe (III, 30) prétend que leur tendresse mutuelle a été sanctifiée par le mariage et que c'est à Lydia que s'adresse l'épithète « ma chère épouse » qui se trouve dans l'Épître aux Philippiens (IV, 3).

D'après Tertullien (*de Baptismo*, 17), cette tradition affirme que Paul a donné à Thécla[1] le pouvoir de baptiser et d'enseigner.

Ce qui vient à l'appui de cette tradition, c'est que Paul, accusé par Pierre de vouloir plutôt exploiter qu'éclairer les Gentils, insiste en plusieurs occasions sur ce qu'il vit du travail de ses

1. Nom donné à Lydia, dans un roman célèbre du IIe siècle.

mains et refuse toute rétribution des églises qu'il fonde. — Et que cependant Paul déclare aussi à plusieurs reprises qu'il a reçu des présents de Lydia. (*Philipp.*, IV, 15, 16, 18; II, 25; — *Thess.*, II, 5, 7, 9.)

Quoi qu'il en soit, le concours actif de Lydia détermina certainement le succès de la mission de Paul en Macédoine, — et, pour être complète, la vision de l'homme de Macédoine (*Actes*, XVI, 9) aurait dû être accompagnée par la vision de la femme de Thyatire.

Grâce donc au zèle de Luc et de Lydia, l'œuvre de Paul grandissait et s'affermissait chaque jour, lorsqu'un incident en apparence peu important changea subitement la face des choses.

Une diseuse de bonne aventure, une pythonisse s'attacha tout à coup aux pas de Paul, — le poursuivant chaque jour de ses cris.

Peut-être les exorcismes auxquels se livrait Paul nuisaient-ils à ses profits habituels.

Peut-être aussi les prêtres païens, alarmés de la fréquence des conversions au christianisme, l'avaient-ils chargée de déterminer un trouble dans la ville.

Quoi qu'il en soit, elle recommençait chaque jour ses cris.

— Si tu ne cesses de m'importuner, lui dit enfin Paul, je ferai sortir l'esprit de Python de ton corps, et tu perdras à la fois le don de la divination et le gain qui en résulte.

Et comme la pythonisse recommençait, Paul se tourna et, comme s'il parlait à l'esprit, dit :

— Je te commande au nom de Jésus-Christ de sortir de cette fille.

Alors les commanditaires de la pythonisse, — c'est-à-dire ceux qui, moyennant un gage mensuel, percevaient les profits de son industrie, — ceux-là donc se précipitèrent sur Paul et sur Silas et les traînèrent sur la place publique devant les magistrats, disant :

— Ces juifs troublent notre ville en annonçant des maximes hostiles aux Romains.

Et le peuple s'étant aussi déclaré contre eux, le gouverneur fit déchirer leurs robes, les fit fouetter en présence de tous et les fit ensuite jeter en prison.

Puis, les jugeant assez punis, il ordonna de les faire sortir le lendemain de la ville avec défense d'y reparaître jamais.

Paul et Luc s'empressèrent sans doute de profiter de la liberté qui leur était rendue, — et passant par Amphipolis et Apollonie, ils arrivèrent à Thessalonique.

Timothée et Luc n'ayant pas été compromis dans l'affaire de la pythonisse, continuèrent quelque temps encore à résider à Philippes afin d'organiser l'Église et de la remettre ensuite au plus capable et au plus digne.

CHAPITRE II.

LA MACÉDOINE.

Thessalonique était une ville très-commerçante, très-peuplée, et elle possédait une grande synagogue qui réunissait, aux grandes fêtes, les israélites de Philippes, d'Amphipolis et d'Apollonie.

Paul et Sylvanus descendirent chez le juif Jason auquel ils avaient été recommandés.

Jason les reçut hospitalièrement et les logea chez lui.

Le samedi suivant, Paul se rendit à la synagogue ; il monta à la téba entre la prière du matin et celle de l'après-midi et il annonça Jésus.

Expliquant qu'il avait fallu que le messie

souffrît et qu'il ressuscitât des morts, ainsi qu'Élie et que Moïse, et ajoutant qu'il devait être considéré comme le premier de tous les prophètes[1] parce que Dieu lui avait concédé la présidence du jugement dernier.

1. Le discours d'Athènes, qui paraît fidèlement conservé, atteste en effet que la parousie, le messianisme de Jésus, sa résurrection, sa présidence du jugement dernier formaient toute la prédication de Paul à ce moment de sa vie.

Ce n'est que plus tard, et lorsque les prédications de Pierre, appuyées sur le texte même de la loi, forcèrent Paul à changer le terrain de la discussion qu'il émit un à un les dogmes qui séparaient définitivement son christianisme de celui de Pierre.

La seconde aux Thessaloniciens (première en date) donne le commencement de cette évolution développée à outrance dans les quatre autres épîtres de la non-captivité.

Ce n'est que beaucoup plus tard que les prophéties furent discutées entre les paulinistes et les judéo-chrétiens.

Ce qui le prouve absolument c'est que dans aucune de ses épîtres Paul ne s'appuie sur le LIII[e] chapitre d'Ésaïe.

La critique allemande a d'ailleurs démontré victorieusement que les récits des évangiles ont été composés en vue de la réalisation des prophéties. — Exemple : Lorsque Jésus envoie chercher l'ânesse et son poulain, Mathieu (XXI, 4) ajoute :

« 4. Or, tout cela se fit afin que fût accompli ce dont il avait été parlé par le prophète en disant : « Voici ton roi débonnaire et monté sur son ânesse et sur le poulain d'une ânesse. » Voyez aussi *Ésaïe*, LXII, 11 ; — *Jean*, XII, 15 ; — *Zach.*, IX, 9.)

Mais ces idées, quoique parfaitement juives, ne pouvaient être admises par les docteurs de la loi.

D'abord parce qu'elles ne portaient pas l'attache du sanhédrin de Jérusalem.

Ensuite parce qu'elles avaient pour but de faire occuper par Jésus la place que tenaient Élie et Moïse (*Mathieu*, XVII, 3, 4, 5).

Les docteurs de la loi repoussèrent donc certainement l'idée chrétienne et répondirent que la messianité de Jésus ne pouvait être prouvée par de simples affirmations, et que du reste elle ne concordait avec aucune des idées messianiques répandues dans l'israélitisme.

Que Jésus n'était pas issu de la race de David,

Il a été aussi ajouté : « Que d'ailleurs les prophètes n'étaient pas des diseurs de bonne aventure, — mais des tribuns qui avaient embrassé la mission de dire, à leurs risques et périls, la vérité aux rois et aux populaces et qu'il était insensé de supposer qu'ils avaient prédit à six cents ans de distance les événements d'une histoire si peu connue du temps même de Jésus. » (*Filles de la Bible*, p. 400; — *Histoire d'Achaz*.)

qu'il devait être né à Bethléem d'après Michée (v. 2), ou être descendu du ciel, d'après Daniel (VII. 13);

Qu'il n'avait pas délivré Jérusalem;

Que, d'après Hillel, les prédictions messianiques avaient été accomplies par Ezéchias *(Talmud Sanhedrin*, f° 99).

Que, d'après les prophètes, la venue du messie ne pouvait coïncider qu'avec la fidèle et complète observation de la loi par le peuple juif.

Qu'en tous cas, restaurateur du royaume de David, il devait être un prince pieux et brave, comme son glorieux ancêtre, un roi temporel, un roi conquérant. (*Targum Onkelos in Genes.*, XLIX, 2); —*Targum Jonathanis in Amos*, IX, 11, *in Zacharia* x, 4 *et seqq.*; — *Talmud Pessahim*, f° 118.)

Que quelques-uns cependant attendaient aussi un Messie à la fois temporel et spirituel, un réformateur moral du mosaïsme *(Talmud Nid-*

dah, f° 61), dont le type était Melchisédech à la fois roi et grand prêtre.

(*Psaume* cx, 4; — *Talmud Sanhedrin*, f° 99; — comp. *Héb.*, v.; 6, vii, 17.)

Et que d'autres, s'appuyant sur Enoch (xlvi, 1; xlviii, 2; lxi, 10) et sur Esaïe (ix, 5, 6; xi, 1, 5), étaient persuadés qu'il serait un être surhumain plus grand que les patriarches, que les anges, que le monde entier.

Qu'ainsi détrôner Rome au profit de Jérusalem, — réformer le mosaïsme, — ressusciter les morts, — renverser l'empire de Satan et l'enchaîner au fond des enfers (*Apoc.*, xx, 2).

Fonder le royaume de Dieu sur la terre, — les pécheurs en ayant été bannis (*Esaïe*, lxv, 17; — *Henoch*, xlv, 4, 5; — *Talmud Orleb*, f° 9), royaume qui devait durer jusqu'à la fin du monde, laquelle avait été fixée à l'an 6000 de la création (*Talmud Sanhedrin*, 99; — IV *Esdras*, vii, 28, 29; — *Apoc.*, xx, 4, 6; — I *Corinth.*, xv,

23, 25; — Haag, *Saint Pierre*, *Théologie bi-blique*, 433).

Tel était à peu près le résumé des idées messia-niques adoptées par les différentes classes israé-lites.

Que rien de ce qu'il avait dit de Jésus ne répondait aux croyances messianiques.

Que si les paroles de Jésus citées par lui témoignent d'une grande connaissance des livres saints; — que s'il les avait résumés en termes aussi concis qu'expressifs, — que s'il en avait glorifié et exagéré même les idées, — il n'avait rien révélé, que par conséquent il n'était ni convenable, ni juste d'en inférer sa suprématie sur Élie et surtout sur Moïse.

Et ils demandèrent en outre quelle était la secte juive qui ne faisait pas reposer sur la circoncision son idée de l'alliance avec Dieu.

Paul n'ayant pu convaincre ni même réfuter solidement les docteurs, changea le samedi sui-

vant le sujet de sa prédication — et célébra le Dieu unique, le Dieu moral, le comparant aux Dieux païens, et établissant victorieusement le progrès religieux que l'idée juive et chrétienne constituait sur l'idée païenne.

Et Paul prêcha ainsi trois samedis (I *Thess.*, v, 13), et il transforma ainsi sa défaite en victoire.

A ce point que les dames de qualité païennes qui avaient assisté à ce débat — donnèrent l'exemple, se convertirent et mirent à la mode l'affiliation à la nouvelle secte.

Toutefois les mêmes semences produisant toujours les mêmes fruits : le paganisme sérieusement menacé, — accusa ses adversaires d'athéisme — et fit appel au fanatisme des basses classes.

Excitée donc par ses prêtres, la populace se souleva, força la maison de Jason, et furieuse de ne pouvoir y saisir Paul et Sylvain qui

s'étaient enfuis, elle s'empara de Jason et le traîna devant le gouverneur de la ville en criant :

« Délivrez-nous de ces juifs, qui troublent toutes les villes.

« Jason les a logés chez lui, — et ils contreviennent tous aux ordonnances de César.

« Et ils disent qu'il y a un autre roi qu'ils nomment Jésus. »

(*Actes*, XVII, 6; — *Luc*, XXIII, 2; — *Jean*, XIX, 12).

Et les gouverneurs s'empressèrent de faire donner caution à Jason et de chasser Paul et Sylvanus de la ville.

Et Paul et Sylvanus étant partis de nuit de Thessalonique, arrivèrent à Bérée.

Et ils recommencèrent leurs prédications dans la synagogue.

Ainsi qu'à Thessalonique, les docteurs de la loi réfutèrent le messianisme de Jésus. Paul ré-

pondit en célébrant le Dieu un et le Dieu saint, et les païens se convertirent en foule.

Mais quand les prêtres de Thessalonique apprirent que Paul prêchait à Bérée, — ils s'y rendirent, et après l'avoir dénoncé aux autorités ils émurent le peuple contre lui[1].

Paul fut donc encore une fois obligé de fuir devant l'orage qui le menaçait, — et alors, sous prétexte de faire une promenade en mer, il sortit de Bérée pour n'y plus revenir.

Et afin d'échapper plus sûrement à ses nouveaux persécuteurs, — il résolut de se rendre d'un seul trait en pays éloigné.

Et il se fit conduire directement à Athènes, par ceux qui s'étaient chargés de le mettre en sûreté.

Et dès qu'il fut arrivé, il les renvoya à Syl-

1. Les fanatiques de tous les partis doivent être accusés d'avoir trempé dans toutes ces émeutes, — mais les prêtres païens étant en réalité les seuls menacés par les succès de Paul, en doivent être considérés comme les véritables fauteurs.

vanus et à Timothée pour leur donner de ses nouvelles et leur dire de venir le rejoindre le plus tôt possible.

Pendant ce temps, Timothée et Sylvanus avaient contribué à élever à Thessalonique une église que Paul cite plus tard comme un modèle d'édification. (I *Thess.*, I, 7.)

Jason, Caïn, Secundus et Aristarque en étaient les chefs.

Aristarque était circoncis. (*Coloss.*, IV, 10, 11.)

CHAPITRE III.

ATHÈNES.

Éloigne-toi d'un mauvais voisin.
Ne choisis pas un ami indigne et ne doute pas du châtiment des méchants.
(*Talmud.*)

Thèbes, la ville aux cent portes, n'était plus qu'une bourgade.

Argos, Olympie, Sparte, n'étaient plus que des villages.

Corinthe, hélas! capitale d'une province romaine, — l'Achaïe, — Corinthe n'était plus qu'une colonie romaine.

Athènes — Athènes était toujours Athènes — capitale, non de la Grèce, — mais des esprits

libres, des philosophes et des artistes, des amants de la vérité et des amants de l'idéal.

Paul, recommandé par les Béréens à Denys l'Aréopagite, logea probablement chez lui, mais les renseignements qui lui furent donnés ne l'éclairèrent ni sur l'état de culture des esprits devant lesquels il allait développer ses doctrines, — ni sur la valeur de la partie qu'il était sur le point de jouer.

Il enseigna donc dans les synagogues d'Athènes, ainsi qu'il avait enseigné dans les synagogues de la Galatie et de la Macédoine.

Et il disputa tous les jours sur les places publiques avec ceux qu'il y rencontrait.

L'effet de ces prédications, quoique nul au point de vue prosélytiste, eut cependant pour résultat d'appeler l'attention des philosophes sur la présence à Athènes d'un docteur juif prêchant, disait-il, un avancement religieux.

Et ces philosophes s'empressèrent aussitôt de

se rendre auprès de lui et de lui demander une exposition complète de sa doctrine.

Et ils le conduisirent devant l'Aréopage, le sommant de dire quelle était au juste la religion qu'il enseignait.

L'Aréopage constituait encore sous la domination romaine le sommet de l'intelligence, de la science et du talent.

Tout ce qui concernait les lois, les mœurs, les cultes et les systèmes philosophiques et religieux était du ressort de l'Aréopage.

En outre, l'Aréopage était devenu le premier pouvoir politique d'Athènes.

« A partir du Ier siècle de notre ère, l'Aréopage figure dans les inscriptions en tête des pouvoirs d'Athènes, supérieur au conseil des six cents et au peuple. » (Renan, *saint Paul*, page 193.)

Exposer sa doctrine devant une telle assemblée était une bonne fortune dont il paraît que Paul n'eut pas conscience.

Nulle réclame cependant, comme on dit de nos jours, ne pouvait égaler celle-là.

Paul se rendit toutefois avec empressement à l'invitation des philosophes.

Le discours qu'il prononça devant l'Aréopage paraît assez fidèlement conservé dans les Actes. On n'y remarque aucune interpolation johanniste, — aucun anachronisme de doctrine chrétienne.

Le Dieu unique (XVII, 24, 28), le mépris des idoles (XVII, 19), et les croyances ébionites y sont assez purement développées.

Il fut donc écouté avec assez d'attention pendant cette première partie.

Mais lorsque Paul commença à expliquer la parousie et lorsqu'il dit : *Dieu a fixé le jour où il doit juger le monde avec justice par l'homme qu'il a choisi pour cela et qu'il a accrédité auprès de tous en le ressuscitant d'entre les morts* (Actes, XVI, 31) ;

Il fut brusquement interrompu par des éclats

de rire, et de grossières plaisanteries se firent entendre à propos de l'idée de Dieu faisant juger les hommes par un homme.

Cette idée de la résurrection d'un mort présentée comme une preuve, parut une folie qui ne valait plus la peine d'être entendue.

Et les philosophes se levèrent en disant : « Allons, en voilà assez pour aujourd'hui, nous reviendrons une autre fois. »

Tous se levèrent donc avec une sorte d'impatience, laissant Paul au milieu de sa période.

C'est un radoteur, disaient les uns avec mépris, en se retirant.

C'est un prêcheur de nouveaux dieux, disaient les autres.

Les juges parlaient plus dédaigneusement encore.

Quoi, disaient-ils, voilà par quelles croyances on prétend continuer le spiritualisme de la Bible, — la lutte de l'homme contre l'idée de Dieu.

Quoi, le déisme pur, — Dieu cherché dans ses lois naturelles, — la religion intérieure, le Dieu juste, le Dieu saint, n'aboutiraient qu'à de pareilles conceptions.

Des faits contre nature, des rêves de l'imagination, appuyés sur de simples affirmations, prétendent se faire adopter sans examen par des philosophes et par des savants, par des épicuriens et par des stoïciens.

Mais que signifie cette fin du monde appuyée sur des calculs sans base?

Que signifie cette présidence du jugement dernier qui repose sur des voix entendues dans les nuages?

Et enfin, ce qui dépasse tout, que signifie cette reproduction du culte de Byblos, — de la résurrection d'Adonis, — dont le culte n'est plus pratiqué que par de vieilles repenties[1]?

1. Au II[e] siècle, la résurrection est encore à Athènes la grosse objection contre le christianisme. (*Athérogate*, Renan, p. 189.)

Allons donc, ce Paul n'est qu'un faux docteur juif et il ne connaît même pas les deux substances de l'*Ecclésiaste* (XII, 9).

Non, — non, — ce n'est pas la matière qui, détruite, se reforme, c'est l'âme qui est immortelle.

Ce dut être une profonde humiliation pour Paul, après avoir été pris pour un Dieu par les Galates, de ne pouvoir être accepté même pour un docteur par les Athéniens.

Paul songeait donc à repartir aussitôt pour la Thessalonie, lorsque la nouvelle de l'arrivée de Pierre à Thessalonique vint l'obliger à modifier tous ses plans.

Cette nouvelle, ainsi que l'atteste I *Thess.*, III, 6, lui parvint par Timothée.

6. — *Mais Timothée étant revenu vers nous après vous avoir vus et nous ayant rendu un si bon témoignage de votre foi et de votre charité, et du souvenir plein d'affection que vous avez*

sans cesse de nous, qui vous porte à désirer de nous voir, comme nous avons aussi le même désir pour vous.

Et Timothée ajoutait que les Thessaloniciens invitaient Paul à venir vers eux répondre en face à ceux qui déversaient injures sur injures contre lui.

Paul comprit aussitôt la lutte terrible qui le menaçait.

En effet, Pierre avait découvert les pays qu'il enseignait, — et Pierre, accompagné d'une pléiade de docteurs de la loi, — allait certainement le dévoiler aux yeux de tous.

Paul ignorait alors que Pierre arrivait de plus loin, que Pierre avait suivi à la piste la route de Paul, — que la Bible à la main, il avait — rétabli dans la Galatie la doctrine chrétienne primitive dans toute sa pureté, — et transformé les églises hellénistes, fondées par Paul, en églises judaïsantes (*Galates*, I, 6).

Démontrant à ces populations naïves, impressionnables, et bien intentionnées, que de la Bible sortirait à tout jamais le triomphe du droit sur la force.

Que le principe terrible du Brennus *(vœ victis, malheur aux vaincus)* serait bientôt transformé par elle en ce principe entièrement humanitaire, — *bienheureux le faible, bienheureux le pauvre, bienheureux le pacifique.*

Que Paul n'était autre que Saul, — Saul le rebelle, le déserteur de la loi, — n'ayant échappé aux décrets portés contre lui que par des soumissions plusieurs fois renouvelées.

Et Pierre produisait les preuves les plus formelles de son dire.

Il montrait les lettres de Jacques et des apôtres qui condamnaient les doctrines de Saul et qui attestaient la mission de Pierre. (*Galates*, II, 12; — I *Corint.*, IX, 2; — II *Corint.*, III, 1, et suiv.)

Il répétait les discours de Saul à propos de la

circoncision de Tite et de la circoncision de Timothée. (II *Thess.*, II, 2.)

Et il montrait aussi certaines lettres émanées de Saul (II *Thess.*, II, 2), dont la teneur devait être bien compromettante si l'on en juge par la façon embarrassée dont en parle Paul.

Quelle conduite pouvait tenir Paul en cette circonstance? — Lutter face à face était courir au-devant d'une nouvelle humiliation. — Paul savait bien qu'il serait battu à Thessalonique, ainsi qu'il l'avait été à Jérusalem et à Antioche.

Et ainsi qu'il devait l'être plus tard si cruellement à Éphèse.

Obligé donc de renoncer à la discussion en face, parce que les questions pressantes ne permettent pas les réponses évasives;

Obligé cependant de répondre d'une façon quelconque, — de rendre guerre pour guerre et injures pour injures, Paul choisit le terrain de l'épître.

L'épître, en effet, sauvegardait sa dignité, lui permettait de laisser dans l'ombre les sujets qu'il ne pouvait soutenir, et d'engager la discussion sur des points doctrinaux ou mystiques sur lesquels l'issue de la lutte ne peut presque jamais être décisive.

Et alors Paul écrivit avec l'aide de Timothée et de Sylvanus[1] l'épître seconde aux Thessaloniciens, seconde, par ordre d'importance, mais première, par ordre de date.

La première, par ordre d'importance, n'ayant été écrite qu'un peu plus tard, à Corinthe.

Paul confia cette épître à Timothée et le chargea de la présenter et de la soutenir devant l'église de Thessalonique, en évitant toutefois d'engager aucune discussion vis-à-vis Pierre.

Et la ville d'Athènes lui étant devenue insup-

1. Origène (n° 5, p. 588b) dit que le concours de ces deux nuées divines (*Sylvanus* et *saint Paul*) a rempli toute la terre des éclairs qui brillent dans les deux épîtres (aux *Thessaloniciens*) qu'ils ont écrites ensemble. (Tillemont, t. I, p. 256.)

portable, Paul partit en toute hâte pour Corinthe (I *Thess.*, III, 6).

« Il se hâta d'en sortir, dit saint Chrysostome. » (*Chry.*, *in ach.*, *h.* 39, p. 341; — *C. C.*, d'après Tillemont, 1 vol., p. 251.)

« *Parce que les Athéniens qui écoutaient assez volontiers la nouvelle théologie qu'il leur apportait*, *étaient accoutumés* à écouter tout, pou s'en entretenir et s'en divertir, et non pour faire une réflexion sérieuse et en profiter. »

Paul n'avait séjourné à Athènes que pendant trois mois.

— il importera de relire rationnellement et d'un bout à l'autre ces deux épîtres.

Au point de vue historique, d'abord, puisque c'est le cœur même du sujet qui nous occupe.

Et au point de vue de la marche de l'idée chrétienne, puisque ces épîtres représentent l'époque même de l'apparition du second christianisme, et qu'elles contiennent à la fois le dernier soupir de l'hellénisme et le premier souffle du paulinisme.

Avant ces épîtres, le monde chrétien formait deux sectes juives : — les ébionites et les hellénistes.

Le seul point en discussion entre ces deux sectes et les autres sectes juives, était la messianité de Jésus ;

Et le seul point en discussion entre ces deux sectes elles-mêmes était la soumission à la partie de la loi qui ordonnait la circoncision et le Kascher.

Après ces épîtres, les deux sectes chrétiennes

se divisent entre elles sur la question de la loi toute entière.

Les ébionites (les judaïsants) prennent le nom de JUDÉO-CHRÉTIENS, qui signifie chrétiens judaïsants;

Et les héllénistes (les non-judaïsants) prennent le nom de PAULINISTES, qui signifie chrétiens de Paul.

Ceci ne pouvant être contesté, — les versets suivants de ces deux épîtres doivent être signalés exceptionnellement.

1° Au point de vue historique, le verset 2 du second chapitre de l'épître première par ordre de date, — seconde par ordre d'importance, contient cette remarquable déposition :

Que vous ne vous laissiez pas légèrement ébranler dans votre sentiment et que vous ne vous troubliez pas en croyant sur la foi de quelque esprit prophétique, ou sur* QUELQUE DISCOURS *ou sur* QUELQUE LETTRE *qu'on supposerait venir de nous, Que le jour du Seigneur est près d'arriver [1].

1. L'***esprit prophétique***, c'est Pierre, ***le jour du Seigneur*** n'est qu'un artifice ou une falsification. Pierre et Paul étaient d'accord sur ce sujet.

Ce verset implique absolument que les discours rapportés de Paul par Pierre, ont été prononcés par Paul ou supposés par Pierre ;

Et que cette *lettre*, dont l'importance ne peut être douteuse, a été écrite par Paul ou fabriqués par Pierre.

Il n'y a pas de milieu, c'est oui ou non.

Eh bien, ne suffit-il pas de connaître les antécédents de cette histoire pour découvrir lequel de Pierre ou de Paul est du côté de la bonne foi.

Est-il vraiment besoin de faire remarquer qu'il n'est pas jusqu'à la teneur même de ce verset qui n'atteste l'embarras de Paul — et qui ne dénonce la rougeur qui couvre son front.

Est-ce donc là l'accent de la vérité — et n'aurait-il pas dit nettement, s'il l'avait pu : Je n'ai point écrit cette lettre, — elle a été contrefaite afin de me calomnier aux yeux de mes disciples, — cette lettre est signée Saul, je n'ai jamais porté le nom de Saul.

Mais nous savons aujourd'hui que Paul aurait facilement été mis au pied du mur s'il avait tenu le langage de l'honnête homme outragé, — et nous avons le droit d'inférer de ce verset que cette lettre était véritable et que, d'après toute vraisemblance, elle contenait les déclarations et soumissions imposées à Saul pendant le concile de Jérusalem ou après la dispute d'Antioche.

2° Il résulte de I *Thess.*, II, 4, 7, que Paul a été accusé d'avoir fait servir son ministère de prétexte à son service.

Et de I, II, 5 et 9, de vivre aux dépens de ceux qu'il prêchait et de manger leur pain sans y avoir droit.

I, II, 5. — *Et notre ministère n'a point servi de prétexte à notre avarice.*

I Thess., II, 9. — *En travaillant jour et nuit de mes mains pour n'être à charge à aucun de vous.*

Paul le dément ainsi, — mais il ajoute (I, III, 7) qu'il en avait le droit;

I, III, 7. — *Nous pouvions comme apôtre de Jésus-Christ vous charger de notre subsistance.*

Et plus tard (IX, II, *Corinthiens*) il l'avouera plus formellement encore.

Corinth., IX, 11. — *Si nous avons semé en vous des biens spirituels, est-ce une grande chose que nous récoltions de vos biens charnels?*

3° II *Thess.*, I, 3, 5, 6 et 7, et 13, — Paul félicite les Thessaloniciens de leur constance à suivre les doctrines qu'il leur a prêchées.

I Thess., III, 6. — *Mais Timothée nous ayant rendu un si bon témoignage de votre foi et de votre charité.*

I Thess., III, 7. — *Votre foi nous a fait trouver notre consolation en vous.*

Mais II *Thess.*, III, 5 et 14, — il reconnaît que deux églises sont désormais en présence en Thessalonique.

I Thess., III, 5. — *Ayant appréhendé que le tentateur ne vous ait tenté et que notre travail ne devînt inutile.*

II Thess., III, 6. — *Nous vous ordonnons de vous retirer de tous ceux d'entre vos frères qui se conduisent d'une ma-*

nière déréglée et non selon la tradition qu'ils ont reçue de nous.

II Thess., III, 11. — *Car nous apprenons qu'il y a parmi vous quelques gens inquiets qui ne travaillent point mais qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas.*

Et il recommande à son église d'éviter tout rapport avec l'église judaïsante.

4° Il résulte de I *Thess.*, II, 3, que Pierre a accusé Paul d'avoir sciemment prêché une doctrine d'erreur et d'impureté. — Ce qui est dire, une doctrine en contradiction avec celles de Moïse et de Jésus.

I Thess., II, 3. — *Car nous ne vous avons point prêché une doctrine d'erreur ou d'impureté et nous n'avons point eu dessein de vous tromper.*

Il suffisait à Pierre de montrer la Bible et les loggia de Jésus pour détruire les dénégations de Paul.

5° Il résulte de I *Thess.*, II, 3, 5, 6, et de I *Thess.*, III, 2 :

Que Pierre reprochait à Paul d'avoir prêché

aux Thessaloniciens l'incirconcision et le mépris du Kascher pour complaire à leur faiblesse, — pour les flatter, — non dans l'intérêt de leur salut, mais dans l'intérêt de sa propre gloire.

I Thess., II, 3. — *Et nous n'avons pas eu dessein de vous tromper.*

5. — *Car nous n'avons usé d'aucune parole de flatterie, comme vous le savez.*

7. — *Et nous n'avons ainsi recherché aucune gloire de la part des hommes.*

II Thess., III, 2. — *Et enfin que Dieu nous garantisse des hommes déraisonnables et méchants qui s'opposent aux progrès de l'évangile auquel ils ne veulent pas croire.* (Traduction Vence d'après le grec.)

Pierre refusait d'admettre que l'incirconcision constituât un progrès de l'Évangile.

Il attestait que la circoncision ayant remplacé les sacrifices humains, avait été ordonnée par Dieu à Abraham en signe de son alliance;

Que l'origine du Kascher descendait également de la lutte de Jacob avec l'idée de Dieu.

Et il demandait de quel droit et par quelle

autorité un juif, un seul, se plaçant orgueilleusement au-dessus de tous les sanhédrins, prétendait détruire les institutions qui avaient élevé si haut le spiritualisme de son pays,

Et comment il refusait de reconnaître que les douleurs causées par la domination de l'étranger avaient rendu ce pays indifférent à toute pensée autre que celle de sa libération.

6° Il résulte de I, III, 7, que Pierre a accusé Paul de mener une vie déréglée :

Car vous savez vous-même ce qu'il faut faire pour nous imiter, puisqu'il n'y a rien eu de déreglé dans la manière dont nous avons vécu parmi vous. (II Thess., III, 7.)

7° Paul adresse à Pierre les noms les plus injurieux dans les versets qui suivent :

II Thess., II, 8. — *Cet impie.*
18. — *Satan.*
III, 5. — *Le tentateur.*
III, 2. — *Homme déraisonnable et méchant.*

Mais nulle part, Paul n'essaye de les justifier

soit par un raisonnement soit même par une supposition.

8° Paul atteste (II *Thess.*) qu'il eut deux fois le dessein de se rendre à Thessalonique et qu'il en fut empêché par Satan.

I Thess., II, 17. — *Nous avons désiré avec d'autant plus d'ardeur et d'empressement de vous revoir.*

18. — *C'est pourquoi nous avons voulu aller vous trouver, — et moi, Paul, j'en ai eu le dessein plus d'une fois, mais Satan nous en a empêché.*

I Thess., III, 10. — *Ce qui nous porte à conjurer Dieu jour et nuit de nous permettre d'aller vous voir.*

Mais il ne définit pas de quelle façon Satan l'a empêché d'agir suivant sa volonté.

Et il ressort au contraire de la situation et de la suite de cette histoire, — que c'était Pierre qui recherchait la personne de son contradicteur, — et que pendant les sept années de la contre mission, Paul ne se rendit pas une seule fois dans les villes où Pierre prêchait contre sa doctrine et contre sa personne.

9° Et Paul ajoute (II *Thess.*, II, 2) qu'il faut prier Dieu de nous délivrer des fâcheux et des méchants, et des gens inquiets qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas, oubliant ainsi que c'est la mort du péché et non la mort du pécheur qui doit être demandée à Dieu.

II Thess., III, 11. — *Car nous apprenons qu'il y a parmi vous quelques gens inquiets, qui ne travaillent point, mais qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas.*

Au point de vue dogmatique, LA FOI prend dans ces deux épîtres un sens autre que celui qui lui était attribué jusque-là.

Ce n'est plus la fiance, la confiance en Dieu, c'est l'adhésion irraisonnée, irréfléchie par conséquent, dans des enseignements d'hommes qui prétendent parler au nom de Dieu.

D'où ressort cette affirmation, que Dieu a donné l'intelligence à l'homme pour l'égarer — ou tout au moins pour qu'il ne s'en serve point.

Il est aussi à remarquer (chap. IV), que les dé-

tails du jour du Jugement dernier sont exposés par Paul de la façon la plus claire. — mais on chercherait vainement la base d'un enseignement — que le temps a du rester tellement de façon absolue.

II *Thess.*, contient une affirmation encore plus significative de l'esprit qui l'anime :

II. 10. — *C'est pourquoi Dieu leur enverra des illusions si efficaces qu'ils croiront au mensonge*

II. 11. — *Afin que tous ceux qui n'ont pas cru la vérité et qui ont consenti à l'iniquité soient condamnés.*

« Dieu, dit Paul, enverra à tous ceux qui ont consenti à l'iniquité (aux partisans de Pierre), des illusions si efficaces qu'ils croiront au mensonge, afin qu'ils soient condamnés. »

Est-ce donc là le Dieu saint, le Dieu moral, le Dieu juste de la Bible ?

Eh quoi ! Dieu pour condamner des erreurs enverra des illusions, — afin de tromper ceux qu'il veut condamner ?

Dieu trompeur, — Dieu créant des prétextes à ses injustices !

Ce verset fournissait à Pierre l'occasion d'une véhémente et éloquente admonestation, et il n'est pas probable qu'il l'ait laissé échapper.

Peut-être Pierre se présenta-t-il aux Thessaloniciens tenant en main chacune de ses épîtres.

Et après les avoir lues à haute voix, peut-être leur fit-il observer à quel point ces réponses étaient embarrassées, contradictoires ou évasives.

Et à quel point elles devenaient muettes sur les questions les plus simples, celles surtout dont la solution ne comportait qu'un oui ou un non.

Pourquoi Paul n'avoue-t-il pas ou ne dément-t-il pas franchement le nom de Saul.

Pourquoi ne reconnaît-il pas, si nous sommes les apôtres de Jésus, ceux auxquels il a confié la

garde de sa doctrine — et si ceux qui portent la parole en son nom, doivent ou non être munis d'une lettre signée par nous, attestant leur instruction et leur compétence.

Nul ne pouvant avoir le droit de prêcher au nom de Jésus une doctrine opposée à celle de Jésus.

En résumé, le plaidoyer de Paul pour Paul est, il faut bien le dire, d'une faiblesse déplorable.

Paul, comme toujours, commence par nier ce dont il convient peu après.

Ses dénégations ne sont appuyées sur aucune preuve.

Il déverse des injures également non appuyées sur son contradicteur.

Et après avoir étudié ces réponses, — ces reconnaissances de faiblesse et d'infériorité, — CES AVEUX.

On comprend facilement pourquoi depuis An-

tioche, Paul a toujours éludé les discussions face à face avec Pierre.

Et pourquoi le jour où cette discussion n'a pu être évitée à Éphèse, — le judéo-christianisme a triomphé du paulinisme.

CHAPITRE V.

L'INTERPOLATION.

Une interpolation manifeste mérite d'être signalée ici avec le développement historique qu'elle comporte :

I *Thess.* II, 14, dit :

« Car mes frères, vous êtes devenus les imitateurs des églises de Dieu qui ont embrassé la foi de Jésus-Christ dans la Judée, ayant souffert les mêmes persécutions de la part de vos concitoyens que ces églises ont souffertes de la part des juifs. »

Il est parfaitement historique que l'Église primitive chrétienne n'a jamais souffert de persécutions de la part des autres sectes juives, — le

siècle de concorde (*Roi des Juifs*, p. 71), en fournit, à ce que nous croyons, des preuves irréfragables.

Le verset qui suit donne la date de cette interpolation johaniste, — date postérieure à la perte de la nationalité juive (135), — postérieure à la nomination du premier évêque incirconcis (l'an 135. — *V. Eusèbe*, liv. IV, ch. VI).

Voilà ce verset éclatant :

15. « *Qui ont tué même le seigneur Jésus.* — — *Et les prophètes* (le grec dit, *leurs propres prophètes*),

— *Qui nous ont persécutés*, —

— *Qui ne plaisent point à Dieu*,

— *Et qui sont ennemis de tous les hommes.*

Qui ont tué même le seigneur Jésus, ajoute ce même verset XV.

Or, il est incontestable que Jésus a péri victime des Romains, — et jusqu'à l'an 135, les écrits chrétiens ne reprochèrent aux juifs que

d'avoir RENIÉ Jésus, que d'avoir LIVRÉ Jésus.

Or, voilà dans quelles conditions historiques :

Le parti populaire n'apercevant que quelques légions romaines dans la Palestine, croyait qu'il lui suffirait de détruire ou de chasser ces légions pour reconquérir l'indépendance nationale.

Le parti éclairé, au contraire, savait que l'empire romain était tout entier derrière ces quelques légions.

Il connaissait l'impuissance de la petite nation juive vis-à-vis de cet immense empire.

Et il voulait louvoyer et attendre une occasion favorable avant de déterminer une révolte générale.

Jésus est reconnu dans les évangiles comme successeur de Jean-Baptiste, lequel était historiquement successeur de Juda le Galiléen.

Lequel Juda avait été l'organisateur de ce parti populaire.

Jésus était donc devenu le chef du parti po-

pulaire, — le chef de la quatrième secte dont parle Josèphe (XVIII, 11) et qu'Eusèbe (livre I, ch. V) dénomme la secte des Galiléens. (Voir le *Roi des Juifs*, page 99).

Et ainsi que Juda, Jésus était appelé le Galiléen par ceux qui ne le croyaient pas le Messie. (Cœnaculum).

Les évangiles contiennent des mots éclatants à ce sujet.

« Le royaume du ciel s'acquiert par la violence. » (*Mathieu*, XI, 12).

« Et maintenant que chacun vende sa tunique pour acheter une épée. » (*Luc*, XXII, 36.)

« Quant à mes ennemis qu'on les fasse mourir en ma présence. » (*Luc*, XIX, 27.)

« Fais-les donc taire, disent les pharisiens à Jésus. »

Et Jésus répondant leur dit :

« Je vous dis que si ceux-ci se taisaient les pierres mêmes crieraient » (*Luc*, XIX, 39 et 40.)

Donc, à l'époque de la Pâque, qui réunissait à Jérusalem trois millions de juifs, Jésus donna, malgré les chefs de sa nation, le signal de la révolte et il entra à Jérusalem à la tête de la secte galiléenne aux cris de : vive le roi des juifs. — (*Luc*, XIX, 38).

Mais le peuple juif, obéissant à ses chefs, ne prit aucune part à cette tentative.

Et le soir même, Jésus, arrêté par ordre de Pilate, fut conduit devant le sanhédrin.

Lequel hésitait à le condamner et à le livrer lorsque Caïphe lui dit : (*Jean*, XI, 47 à 50.)

— IL VAUT MIEUX QU'UN HOMME PÉRISSE QUE TOUTE UNE NATION.

Et en effet, si le sanhédrin avait pris le parti de Jésus, — s'il avait refusé de le livrer, — une révolte aurait été inévitable — et la perte de la nation s'en serait infailliblement suivie.

Et Jésus ayant été livré à Pilate, Jésus périt de la main des Romains en qualité de

roi des juifs — c'est-à-dire de chef des révoltés.

Ce qui est attesté par l'écriteau placé au-dessus de sa tête, sur une croix romaine, — châtiment romain appliqué à tous les rebelles à la domination romaine[1].

Une citation d'Origène appuie fortement cette déduction historique.

Il résulte d'Origène, III, 7, que Celse[2] affirmait que : « C'était un esprit de sédition qui, du temps de Jésus, avait porté d'autres Juifs à se soulever contre l'État (les Romains), pour embrasser le parti de ce même Jésus. » (Origène, III, 7.)

Et Celse avait ajouté (même verset) que : « Les juifs d'autrefois et les chrétiens d'aujourd'hui doivent leur origine (religieuse) A LA RÉVOLTE. »

Il est à remarquer que Celse possédait la tra-

1. Voir le Roi des Juifs, t. I, de l'*Histoire des premiers Chrétiens*. Voir pour le parti populaire, Munck, *la Palestine*, p. 580.

2. Celse, philosophe épicurien du IIe siècle de notre ère. Il est célèbre dans l'histoire ecclésiastique parce qu'il fut le premier qui écrivit contre la religion chrétienne

dition juive pure de tout intérêt d'alliance romaine et qu'Origène ne possédait que le dire des auteurs mêmes de cette alliance.

Que Celse était un platonicien, c'est-à-dire un philosophe; et qu'Origène était un chrétien, c'est-à-dire un mystique.

Il semble à peu près inutile de faire remarquer que le *qui nous ont persécutés* ne peut s'appliquer qu'à la personne de Paul, hérétique de Jésus et de Moïse;

Que le *qui ne plaisent point à Dieu,* n'est qu'une affirmation sans preuve possible;

Et que le *qui sont ennemis de tous les hommes,* n'est qu'une injure romaine contre la petite

Ses ouvrages les plus connus sont *le Discours véritable*, où il tourne en ridicule l'ancien et le nouveau Testament ainsi que le christianisme qui en découle — et un livre contre la magie qu'il regarde comme la seule cause des miracles rapportés dans l'évangile.

Le Discours véritable ne nous est connu que par la réfutation qu'en a faite Origène, réfutation qui laisse quelquefois à désirer sous le rapport du raisonnement. (*Dictionnaire Larousse.*)

nation envahie par eux, qui, TOUJOURS VAINCUE ET JAMAIS SOUMISE (Tacite), a résisté pendant deux siècles à l'empire romain et à toutes ses armées réunies.

Nous reproduisons ici le texte du verset d'Origène, III, 7.

Origène répond à Celse :

« Mais s'il est faux que les hébreux, égyptiens d'origine n'aient formé un corps de nation que par suite de leur révolte, il n'est pas plus vrai que ce soit un esprit de sédition qui, du temps de Jésus, ait porté d'autres juifs à se soulever contre l'État (*l'État c'est ici le dominateur étranger*) pour embrasser le parti de ce même Jésus. »

« Nous défions Celse et ses partisans d'articuler contre les chrétiens un seul fait séditieux.

« D'abord, si c'était la sédition qui eût donné naissance à une société de chrétiens qui tiras-

sent leur origine des juifs auxquels il était permis de se défendre et d'immoler leurs adversaires, il est certain qee le législateur de ces chrétiens ne leur eût pas interdit d'ôter la vie à personne.

« Jamais il n'eût enseigné à ses disciples que la violence contre un homme, malgré sa malice, était illégitime [1].

« Car il ne convenait pas, selon lui, à des lois divines comme les siennes de permettre le meurtre, de quelque nature qu'il fût [2].

« D'ailleurs, des chrétiens dont l'origine remontait à une sédition n'auraient jamais consenti à recevoir des lois si pacifiques qui les obligent à se laisser égorger comme des agneaux sans leur

1. Origène oublie ici notamment : « *Or, depuis les jours de Jean-Baptiste jusques à maintenant, le royaume des cieux est forcé et les* VIOLENTS LE RAVISSENT.

« *La loi et les prophètes ont duré jusques à Jésus, depuis ce temps-là le règne de Dieu est évangélisé* ET CHACUN LE FORCE. » (Luc, XVI, 16.)

2. Origène oublie ici notamment : *Au reste amenez ici ces ennemis qui n'ont pas voulu que je régnasse sur eux et* TUEZ-LES DEVANT MOI. » (Luc, XIX, 27.)

permettre de se venger de leurs persécuteurs.

« Au reste, quiconque voudrait approfondir les choses trouverait que ce ne fut pas sans un miracle que tout un peuple sortant de l'Égypte reprit soudain, et comme si Dieu le lui avait inspiré, la langue hébraïque [1].

« Voilà les merveilles que désignait en ces termes un de leurs prophètes :

« Lorsqu'ils sortirent de la terre d'Egypte, ils entendirent une langue qu'ils ne connaissaient pas. » (Traduction de M. De Genoude.)

Il est à remarquer dans cette discussion que Celse affirme — et qu'Origène argumente — que Celse possède la tradition juive — et qu'Origène dément jusqu'à la tradition chrétienne, puisqu'il dit le contraire des évangiles.

1. Quoi de plus naturel aux opprimés que de conserver le langage qui leur rappelle la patrie absente et qui leur permet de s'entendre entre eux sans être compris de leurs dominateurs.

Et enfin que Celse se sert de sa raison et s'appuie sur l'histoire.

Tandis qu'Origène ne se sert que de son imagination et ne s'appuie que sur la légende.

Il est également à remarquer que pendant la furieuse lutte des deux christianismes, aucun reproche ne fut adressé par Paul ou par les paulinistes aux judéo-chrétiens, de leur constante intimité avec les autres sectes juives.

Et certes si les juifs avaient été coupables ou seulement complices du meurtre de Jésus, Paul aurait eu beau jeu à reprocher aux apôtres, aux anciens et surtout au frère de Jésus de pareilles fréquentations.

Mais saint Paul n'a reproché le crucifiement de Jésus qu'aux *princes de son siècle* (I *Corinth.*, II, 8), lesquels étaient évidemment les Romains, et aucune de ses épîtres n'en a argumenté contre les Juifs.

Les *Actes des Apôtres*, l'*Apocalypse*, et les

écrits du Ier siècle sont, à quelques interpolations près, muets sur ces calomnies que l'alliance des Romains et des Paulinistes n'accréditèrent qu'après l'an 135.

La façon dont tous les exemplaires du *Talmud*, non expurgé, ont été détruits, — et l'ordonnance par laquelle tout Juif trouvé en possession d'un exemplaire du *Talmud*, non expurgé, était brûlé vif, attestent que les preuves irrésistibles de la fausseté de certains enseignements se trouvaient dans ces recueils des traditions orales de la nation juive, recueils dont Celse fut certainement un écho et dont Origène ne fut que le reproducteur inconscient.

CHAPITRE VI.

CORINTHE.

L'AN 54.

Soumets-toi à un maître,
Acquiers-toi un ami,
Et juge chacun avec indulgence.
(Talmud.)

Adonnée au culte de la Vénus Pandémos[1], dont le temple recélait plus de mille courtisanes sacrées, la Corinthe romaine, peuplée d'affranchis, d'étrangers sans patrie, de commerçants éhontés et de marins en goguette, était devenue à la fois la capitale de l'Achaïe et la ville principale de la débauche.

Paul aborda à Cenchrée, et traversa à

1. Pandemos signifie *commune à tous.*

pied les deux lieues qui la séparaient de Corinthe.

Il descendit directement chez Aquila auquel il avait été recommandé.

Aquila était un des Juifs chassés de Rome par l'édit de Claude.

Aquila était tapissier, sa femme s'appelait Priscille, ils accueillirent tous deux fraternellement Paul, et formèrent peu de temps après avec lui une sorte d'association pour l'établissement d'un petit magasin.

Leur commerce ne réussit d'abord que médiocrement et Paul se trouva plusieurs fois dans l'obligation d'avoir recours à l'assistance de ses églises de Macédoine.

Sur ces entrefaites, Timothée et Silas arrivèrent de Thessalonique.

Les nouvelles qu'ils apportèrent à Paul étaient désespérantes.

Non-seulement la première épître de Paul

n'avait pas arrêté le mouvement judaïsant, mais elle l'avait précipité.

Les réponses aux accusations du chef des Apôtres avaient paru obscures, insuffisantes, embarrassées, et il devenait urgent d'en adresser d'autres plus vives, plus claires, plus concluantes.

Toutefois la difficulté restait la même : — Comment démentir la vérité, — où trouver les preuves d'assertions fausses ? — Paul l'essaya cependant en accentuant davantage ses déclarations contre Pierre, et en lui rendant injure pour injure.

Il écrivit donc avec le secours de ses deux collaborateurs, Timothée et Sylvanus, l'épître qui, seconde par ordre de date, porte dans le Canon de l'Église le titre de Première aux Thessaloniciens.

« Parce que, dit-il, il avait appréhendé que le tentateur ne les eut tentés et n'ait

RENDU SON TRAVAIL INUTILE. » (I. *Thess.*, III, 5.)

Or, le travail de Paul c'est l'incirconcision, puisqu'il se déclare en toute circonstance son ministre de l'incirconcision.

Le travail du tentateur a donc pour but de les amener à la circoncision.

Et l'évangile de l'incirconcision se trouve constamment en face de l'évangile de la circoncision pendant cette lutte.

Le tentateur, le ministre de la circoncision, le représentant de l'évangile de la circoncision est donc incontestablement l'apôtre Pierre.

Et après avoir ajouté à ces pâles démentis un certain nombre de vérités morales élémentaires, en accord parfait avec les prédications de Pierre, Paul se hâta de faire partir sa nouvelle épître pour Thessalonique.

Puis, comme s'il sentait la nécessité de conquérir de nouveaux adeptes pour remplacer ceux qui lui échappaient, il s'occupa fiévreuse-

[illegible]

[illegible]

[illegible]

A Thessalonique, Pierre avait lui-même lu la seconde épître de Paul en pleine chaire,

Répondant à chaque verset et démontrant le peu de sincérité de son contradicteur.

Et Pierre avait été acclamé après cette violente prédication.

I. 6. de l'épitre aux Galates atteste que c'est également à ce moment de sa vie que Paul apprit que Pierre avait acquis au christianisme

lu

judaïsant, — soumis à la loi, — presque toute la Galatie.

« *Je m'étonne qu'abandonnant celui qui vous a appelés à la grâce de Jésus-Christ, vous passiez* SITÔT *à un autre Évangile.* »

Alors, alors seulement Paul aperçut peut-être la fausseté de sa situation, la vanité de ses démentis et la puissance des arguments de Pierre.

Et afin de changer les sujets d'une discussion dans laquelle il avait été, et dans laquelle il comprenait enfin qu'il serait toujours battu, — Paul conçut l'idée de rompre ouvertement avec le judaïsme, — d'inaugurer un christianisme opposé au christianisme judaïsant des Apôtres, et d'employer pour reconquérir ses églises toutes les forces de son talent, de son imagination, de son initiative et de son audace.

Si donc ce fut à Ephèse qu'apparut le second christianisme, et si l'épître aux Galates lui

servit d'extrait de naissance, ce fut à Corinthe qu'il fut engendré.

Et afin de brûler ses vaisseaux, et afin, peut-être aussi, d'éluder des réponses impossibles, Paul dit aux Juifs de Corinthe qui refusaient d'admettre ses enseignements :

« Que votre sang retombe sur votre tête ; — j'en suis net, et désormais je ne m'adresserai plus qu'aux Gentils. » (*Actes*, XVIII, 7.)

Et Aquila et Priscille ayant aussi refusé de le suivre dans cette évolution désespérée, il quitta la maison d'Aquila et de Priscille, et il logea désormais chez un juif converti nommé Tite Juste.

Et pendant les dix-huit mois de son séjour à Corinthe, Paul convertit un grand nombre de Gentils.

Et il convertit aussi Crispus, principal de la synagogue, et toute sa maison.

Mais les Juifs de Corinthe se réunirent alors pour porter plainte contre Paul.

Et ils réussirent à le mener devant le siége judicial du proconsul d'Achaïe.

L'Achaïe avait alors pour proconsul Novat, frère de Sénèque, qui ayant été adopté par Gallion, banni sous Tibère, en avait pris le nom de L. Junius Gallion.

Gallion était un homme d'esprit, doux et agréable, qui avait acquis son proconsulat par le crédit de son frère, ancien précepteur de Néron,

Probablement après que Néron eut été nommé empereur, c'set-à-dire après octobre 54.

Quoi qu'il en soit, les Juifs dirent au proconsul : — Cet homme persuade les gens de servir Dieu contre la loi.

Et comme Paul ouvrait la bouche pour leur répondre, Gallion l'interrompit disant : « O Juifs, s'il était question de quelque crime, ou même de quelque injustice, je supporterais votre débat autant qu'il serait raisonna-

ble ; mais du moment qu'il n'est question que de disputes de mots — et de querelles sur votre loi, — arrangez-vous ensemble, je ne suis pas le juge de ces choses. »

Et il les fit retirer de devant son siége judicial.

Alors tous les Grecs (disent les *Actes*) se saisirent de Sosthènes, principal de la synagogue, et le rouèrent de coups, parce qu'il n'avait pas bien présenté la cause.

Et ils le battaient devant le siége judicial sans que Gallion s'en mît en peine.

Dès lors Paul, quoique renvoyé absous, eut à souffrir de grandes humiliations et des afflictions de toute sorte à Corinthe.

Et il se trouva aussi maintes fois réduit à manquer des choses les plus nécessaires. (I *Corinthior.*, 2, 5, 3.)

Vivant dans un état de faiblesse, de crainte et de tremblement que Théodoret étend jusqu'à

la prison, aux fouets et aux tourments de la question. (*Théodoret*, II, p. 128, c.)

Chrysostome conclut de ces paroles que les fidèles furent aussi persécutés avec lui. (*Chrys.*, II, 4, 24, p. 253; — *Tillemont*, 1 vol., p. 256.)

Dans ces tristes conditions, Paul prit congé des frères et navigua en Syrie, ayant avec lui Aquila et Priscille, réconciliation qui indique qu'une défaillance bien naturelle ramenait momentanément Paul au christianisme des Apôtres. —

Par suite de cette faiblesse, il a été affirmé que Paul, sortant de Corinthe, se serait arrêté à Cenchrée, qui en était le port et aurait fait vœu de naziréat. (*Actes*, XVIII, 18.)

« *Avant que de partir de Cenchrée, il se fit couper les cheveux, à cause d'un vœu qu'il avait fait.* » (*Actes*, XVIII, 18.)

(Vœu du Nazaréen auquel on donnait alors *par excellence* le nom simple de vœu.)

Ce vœu obligeait à ne point boire de vin, — laisser croître ses cheveux pendant la durée vœu et à offrir des sacrifices de tourterelles. Ce vœu, fruit d'un sentiment religieux exa-é, constituait une sorte d'amende honorable, repentir profond des fautes passées, qui s'ac-de parfaitement avec la situation d'esprit de ul, telle qu'elle vient d'être exposée.

Nous donnons ci-après la traduction libre d'un drach du Talmud, qui appuie cette définition, tout au moins cette interprétation du naziréat Cenchrée.

CHAPITRE VII.

LE MIDRASCH DU NAZIR.

Qui vous demande de venir dans mes parvis? — Vos néoménies, vos sabbats, vos jours de fêtes me sont indifférents, et vous avez beau les multiplier, JE NE VEUX POINT LES ÉCOUTER. Ce n'est pas cela que je désire. — Ce que je demande, c'est que vous soyez purs et vertueux, que vous vous éloigniez du mal, que vous vous attachiez au bien, que vous pratiquiez la justice, que vous secouriez l'opprimé, que vous preniez la défense de la veuve et de l'orphelin.

(*Isaïe*, ch. I, verset 12 *et seq.*)

Est-ce là ce que vous appelez un jeûne et un jour agréable au Seigneur? Non. —

Le jeûne que je demande le voici :

Délier les liens du vice, s'affranchir des nœuds de la méchanceté, délivrer les opprimés, partager son pain avec ceux qui ont faim, donner asile aux indigents et vêtir ceux qui sont nus, rassasier les âmes affligées, et briser le joug de l'esprit du mal.

(*Isaïe*, ch. LVIII.)

Toute femme qui prie ou qui prophétise sans avoir la tête couverte, DÉSHONORE SA TÊTE, c'est la même chose que si elle était rasée.

(I *Corinth.*, XI, 5.)

Un berger possédait, sans s'en douter, la plus merveilleuse des chevelures.

L'isolement dans lequel il vivait et la nudité de sa chaumière, l'avaient continué dans son ignorance de lui-même, lorsqu'un jour, en se désaltérant dans une source, le hasard fit qu'il s'y regarda.

Et la forme, l'abondance, la couleur et les ondulations de sa chevelure l'éblouirent tellement qu'il en conçut un sentiment de vanité.

Et cette vanité s'emparant de son cœur corrompait déjà ses sentiments les plus naturels, lorsqu'il s'aperçut qu'il commettait le péché de l'orgueil.

Le repentir le saisit alors, puis un combat s'établit dans le fond de son âme entre le péché et le repentir du péché.

L'âme du berger était noble, et le repentir finit par triompher du péché, — mais ensuite le

berger s'adressa les plus vifs reproches et ne put se pardonner à lui-même.

Alors, afin d'acquérir sa tranquillité intérieure, le berger fut trouver Rabbi Siméon.

Et il lui raconta tout, — et il lui demanda conseil.

— Essaye du naziréat, mon fils, lui répondit le Rabbi, après l'avoir écouté attentivement, — essaye du naziréat.

Et le berger s'empressa de se purifier et d'offrir en sacrifice les deux plus belles colombes qu'il put se procurer.

Puis il se fit raser la tête, — et non-seulement la tête, mais le corps tout entier.

Et il passa sept jours en jeûnes et en prières dans l'intérieur du temple.

Et après avoir accompli scrupuleusement ce naziréat, il se rendit chez le Rabbi, — et il lui demanda s'il pouvait en effet se considérer comme dégagé du péché qu'il avait commis.

— Plût à Dieu, mon fils, lui répondit le Rabbi, plût à Dieu que tous les nazirs soient animés d'un zèle aussi sincère que le tien.

La plupart se figurent qu'au moyen d'une dévotion exagérée, ils peuvent acquérir l'impunité des péchés qu'ils commettent.

Et alors le naziréat vient en aide au démon.

Car ceux-là se précipitent d'autant plus dans le mal, qu'ils se disent : Commettons d'abord le péché qui nous tente, — puis nous effacerons le péché au moyen du naziréat; et nous recommencerons après.

Le naziréat, mon fils, n'est qu'une expression publique du sentiment d'humilité et de repentir d'un péché commis.

Mais qu'est-ce que l'expression d'un sentiment qui n'existe pas, si ce n'est un nouveau péché?

Tu n'es pas de ceux qui espèrent ainsi tromper Dieu par des pratiques vaines, mon fils, rassure-toi donc, une seule de tes larmes, issue

de la sincérité de ton repentir, t'avait déjà conquis le pardon du Tout-Puissant.

Ce n'est pas le sacrifice, ce n'est pas la chevelure rasée, ce n'est pas le jeûne, ce n'est pas la prière, ce n'est pas le naziréat, mon fils, C'EST LE REPENTIR QUI EFFACE. (*Talmud*, d'après le chapitre VI des *Nombres*, traduction libre.)

Voici maintenant la traduction littérale :

Siméon le juste raconte n'avoir goûté du sacrifice offert par les Nazaréens qu'une fois dans sa vie à l'occasion suivante :

Un jour vint à moi un habitant du sud, — c'était un jeune homme d'une beauté remarquable, son teint était rosé, ses yeux étaient splendides, et sa chevelure en ordre tombait en boucles épaisses.

Je lui dis : Que t'est-il arrivé, pour que tu veuilles sacrifier une chevelure d'une telle beauté? —

— Maître, répondit-il, j'étais le berger des troupeaux de mon père, — en puisant dans une source pour remplir l'abreuvoir, l'eau refléta mon image, et aussitôt une pensée vicieuse, pouvant entraîner ma perdition, s'empara de moi.

Je me dis alors : — Pourquoi t'énorgueillis-tu, impie, d'un objet qui ne t'appartient pas, qui sera réduit en poussière et qui deviendra la proie des vers de la terre. — Je veux te sacrifier au ciel. —

Moi, dit Siméon, j'inclinai la tête en signe d'assentiment, je lui donnai l'accolade en disant : qu'il y ait beaucoup de Nazaréens comme toi en Israël, — toi tu es comme le veut l'Écriture, un digne Nazaréen de l'Éternel.

(*Talmud* Midrach Rabba Bamidbar, chapitre x. — *Talmud* de Jérusalem, Nazir, chapitre 1er. — *Talmud* de Babylone Nedurim, folio 9 b ; — idem, Nazir, folio 4 b).

CHAPITRE VIII.

ÉPHÈSE.

L'AN 55.

Ephèse, capitale de la province d'Asie, — située sur la côte occidentale de l'Asie Mineure, — en face d'Athènes, — Éphèse était un des plus grands centres du commerce des nations de ce temps.

Éphèse servait aussi de rendez-vous aux joueurs, aux courtisanes, aux musiciens, aux eunuques et aux magiciens.

Éphèse était donc une sorte de bazar dans lequel venaient se conclure les grandes transactions commerciales, — et dans lequel aussi venaient s'engloutir la plupart de leurs profits.

Car l'orgie prélève presque toujours sa dîme sur les grossiers amants de la fortune.

Et l'idolâtrie devenant ensuite toute puissante sur ces esprits souillés et sur ces cervaux affaiblis, la superstition, fille légitime de la corruption, achève leur dégradation.

Après avoir accompli le naziréat de Cenchrée, Paul navigua en Syrie avec Priscille et Aquila, disent les *Actes*, XVIII, 18.

19. « *Puis il arriva à Éphèse et les y laissa, mais étant entré dans la synagogue*, IL DISCOURUT AVEC LES JUIFS. »

Paul avait donc modifié ses derniers sentiments (XVIII, 6), et il essayait de nouveau de s'entendre avec les judaïsants.

20. « *Qui le prièrent de demeurer encore plus longtemps avec eux, mais il ne voulut point le leur accorder.* »

21. « *Et il prit congé d'eux en leur disant : il me faut absolument être, la fête prochaine, à*

Jérusalem, mais je reviendrai encore vers vous, s'il plaît à Dieu. — Ainsi il désancra Éphèse. »

Car l'esprit de Paul était sans cesse agité entre le désir de parvenir à une conciliation avec les apôtres et la tentation de développer sa doctrine.

22. — « *Et quand il fut descendu à Césarée,* IL MONTA A JÉRUSALEM, *et, après avoir salué l'Église, il descendit à Antioche.* »

Le récit des *Actes* s'arrête ici brusquement. — Une lacune se manifeste, — mais la situation paraît assez claire pour qu'elle puisse facilement se combler.

La réconciliation avec Aquila, le naziréat de Cenchrée et le voyage de Jérusalem ayant suffisamment établi la défaillance de Corinthe.

Arrivé avec Silas devant Jérusalem, Paul essaya sans doute, mais inutilement, d'obtenir quelque concession qui lui permît de continuer paisiblement la conversion des Gentils.

Jacques fut impitoyable, il refusa certainement de conférer avec lui et il lui fit répondre qu'il ne lui restait qu'un parti à prendre : — faire amende honorable — et se soumettre aux décisions des Apôtres.

A ce moment, sans doute, la rage s'empara de l'âme de Paul, — et afin de reconquérir ses disciples, — il se porta d'abord de sa personne en Galatie, pour rétorquer, en son absence, les enseignements de Pierre.

Il était temps, en effet, de se décider. — La Macédoine lui avait échappé, l'Achaïe était menacée, la Galatie était acquise au judéo-christianisme ; il fallait reconquérir successivement ces églises ou s'avouer vaincu.

Et après avoir passé par Antioche « *il traversa tout de suite la Galatie et la Phrygie, fortifiant tous les disciples* » (disent les *Actes*, XVIII, 53).

Mais la célérité de ce voyage — et le silence

qui suit dans le livre des *Actes* indiquent clairement le mauvais accueil qu'il reçut de ses disciples.

Le travail de Pierre avait vaincu le travail de Paul.

Repoussé donc par les Apôtres, dédaigné par ses disciples, Paul fit un dernier appel à l'audace et à la subtilité de son génie.

Et afin d'acquérir à son parti ceux chez lesquels l'imagination domine la raison, — ce qui est dire le grand nomdre, — il rompit sans retour avec le parti judaïsant, et il résolut d'engager une nouvelle théodicée dont la base mystique devrait séduire les esprits faibles et charmer les esprits exaltés.

Puis, comme il s'aperçut que cette base ne pouvait supporter le moindre examen sans s'écrouler aussitôt, — il déclara, au nom de Jésus, que cette base devait être adoptée sans examen, qu'il fallait y croire tout d'abord et que ceux

qui n'y ajouteraient pas foi, — ne pouvaient être sauvés par lui dans le jugement dernier dont la venue était imminente.

Et dès qu'il fut rentré à Éphèse il écrivit d'abondance et il expédia aussitôt cette célèbre épître aux Galates, dont l'examen réclame de nos jours une si grande liberté d'esprit.

Epître qui dit : « *Je m'étonne que vous abandonniez* SITOT *celui qui vous a appelés à la grâce de Jésus-Christ pour passer à un autre évangile.* (*Galates*, I, 6.)

Verset qui atteste la défaite du paulinisme en Galatie.

De même que les versets I *Thess.*, III, 5, et II *Thess.*, III, 6 avaient attesté la défaite du paulinisme en Macédoine.

Cette défaite, en effet, fut complète, — et saint Paul, considéré d'abord par les Galates comme un homme surnaturel, devint alors pour eux un personnage oideux.

SAINT PAUL S'OPPOSA A CE MAL (le judéo-christianisme) (dit Tillemont, résumant tous les pères de l'Église), SOIT EN LEUR PARLANT LA SECONDE FOIS QU'IL FUT EN GALATIE, SOIT PAR QUELQUE DISCIPLE QU'IL LEUR ENVOYA, MAIS CELA NE SERVIT QU'A LE LEUR RENDRE ODIEUX (Tillemont, t. I, p. 267.)

CHAPITRE IX.

L'EPITRE AUX GALATES, D'APRÈS PIERRE.

L'AN 55-56.

Pierre est encore en Macédoine, son œuvre, quoique fort avancée, n'est pas complète, et Pierre ne quitte une résidence qu'après y avoir fait triompher la loi — le judéo-christianisme.

Pierre a réuni les docteurs de la loi et les premiers de l'Église, — il tient en main l'*Epître aux Galates*, et il dit d'une voix grave et accentuée :

— Celui qui veut persuader de servir Dieu, contre la loi donnée par Dieu, vient de changer le terrain de la discussion — c'est son droit — mais par cela même il avoue qu'il renonce à

contester nos dires, — et qu'il reconnaît avoir soutenu des erreurs et plaidé des causes injustes.

Il prétend maintenant (I, 1,) *qu'il a été établi apôtre par Jésus-Christ et par Dieu son père*, — seulement, il ne nous fournit d'autre preuve de cette assertion, que son assertion.

Et il ne nous indique pas comment il se fait que Jésus l'ait choisi, puisqu'il affirme le contraire de ce que Jésus a affirmé.

Jésus lui est apparu, dit-il, mais « *comment Jésus lui aurait-il apparu, puisque ses opinions sont contraires à son enseignement?* » (*Homélies*, XVII, 13, 19.)

Il ajoute (I, 4) que notre Seigneur s'est livré lui-même « POUR NOS PÉCHÉS, *et pour nous retirer de la corruption du siècle présent*, *selon la volonté de Dieu notre père*. »

Mais quel besoin la volonté de Dieu peut-elle avoir du supplice d'un homme aussi parfait que

Jésus, — et sur quoi suppose-t-il que sa mort ait eu la vertu de nous délivrer de la corruption du siècle présent ?

Il prétend ensuite (I, 7) en ce qui concerne l'Évangile : que nous sommes des *gens qui les troublent*, et que nous voulons renverser l'Évangile de Jésus-Christ.

Ce n'est pas qu'il y en ait un autre, mais c'est qu'il y a des gens qui vous troublent et qui veulent renverser l'Évangile de Jésus-Christ.

Mais c'est directement à nous que Jésus a confié la garde de son enseignement, et c'est une singulière idée et c'est une flagrante mauvaise foi que de prétendre que le véritable Évangile est celui qui affirme le contraire des paroles prononcées par Jésus devant nous.

Et (I, 8) il lance des anathèmes contre ceux qui disent autre chose que lui, et contre lui-même s'il démentait sa propre parole.

Mais quand nous vous annoncerions nous-même, ou

quand un ange du ciel vous annoncerait un Évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème.

Mais il oublie d'établir son droit d'anathématiser, — ce qui est une témérité, — il renonce d'avance à toute lumière de vérité et se déclare imperfectible, ce qui est une fatuité, — et enfin il se déclare supérieur à un envoyé de Dieu, ce qui est une impiété.

12. — *Parce que je ne l'ai reçu ni appris d'aucun homme — mais par la révélation de Jésus-Christ.*

Ce qui demande à être prouvé autrement que par une simple assertion à laquelle il a suffi de répondre : « VISITÉ PAR LUI, ET INSTRUIT PAR LUI PENDANT UNE HEURE, SI TU AS ÉTÉ RÉELLEMENT FAIT APÔTRE ; EH BIEN ! PRÊCHE SA DOCTRINE, EXPLIQUE SA PAROLE, AIME SES APÔTRES ET CESSE DE ME COMBATTRE, MOI QUI FUS SON COMPAGNON FIDÈLE.

Cependant, quoique je sois la pierre solide et le fondement de l'Église, tu m'as résisté en face.

Si tu n'étais un ennemi, aurais-tu calomnié ma personne et méprisé ma prédication? Aurais-tu été cause que quelques-uns refusent de me croire lorsque je répète ce que j'ai entendu dire par le Seigneur lui-même et que je suis blâmé lorsqu'on devrait me louer...

En me disant répréhensible, tu accuses Dieu même qui m'a révélé Jésus-Christ et tu attaques celui qui m'a proclamé bienheureux à cause de cette révélation.

Veux-tu coopérer réellement et sincèrement à l'œuvre de la vérité, commence par apprendre de nous ce que lui-même nous a appris et, devenu disciple de la vérité, sois notre aide. (*Clementis Homiliæ*, XVII, 13, 19.)

Saul ou Paul, peu importe, dit au verset 14:

Car vous savez de quelle manière j'ai vécu autrefois dans le judaïsme, avec quel excès de fureur je persécutais l'église de Dieu et la ravageais.

Et il avoue ainsi qu'il a vécu en fanatique et

en Zélote, — mais il ne s'aperçoit pas qu'il est toujours un fanatique et qu'il n'a fait que changer l'objet de son fanatisme.

Le chapitre second, ajoute Pierre, le chapitre second est plus inexplicable encore.

Il commence par essayer de revenir sur ce qui a été absolument détruit par les enseignements et les preuves écrites de sa main dont je vous ai donné connaissance.

Puis il affirme (6) que nous *qui paraissions les plus considérables* — (Jacques, Pierre et Jean), — nous ne lui avons rien appris de nouveau. — Ce qui est à peu près dire qu'il est la science infuse, et il ajoute incidemment que la charge de prêcher aux incirconcis lui a été donnée comme celle de prêcher aux circoncis m'a été donnée, et que nous l'avons reconnu en qualité d'apôtre, ce qui est absolument déraisonnable, et que nous lui avons donné la main en signe d'association ! d'association entre

les douze apôtres de Jésus et un imposteur ! !

Puis il affirme qu'il m'a repris en face à Antioche, mais il ne dit pas de quel droit il pouvait admonester le chef de la chrétienté.

Et enfin voilà qui dépasse tout, — au verset 16 il nie la justification par les œuvres de la loi, — ce qui est la destruction des idées morales puisque la loi est la morale même, — et il affirme que la foi en Jésus-Christ suffit pour être justifié devant Dieu de toutes les œuvres.

Cependant sachant que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la loi, mais par la foi en Jésus-Christ, nous avons nous-même cru en Jésus-Christ afin d'être justifié par la foi que nous avions en lui et non par les œuvres de la loi parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la loi.

Le verset 15 est encore plus éloigné de la loi, de la justice et de la morale, — que tout ce que nous avons lu jusqu'ici :

15. — *Mais lorsqu'il a plu à Dieu qui m'a choisi par-*

ticulièrement, dès le ventre de ma mère, et qui m'a appelé PAR SA GRACE.

16. — *De me révéler son fils...*

PAR SA GRACE, dit Pierre avec stupéfaction, DÈS LE VENTRE DE MA MÈRE. — Voilà donc à quel point s'abaisse l'idée de Dieu dès que l'on s'éloigne de la loi.

Eh quoi! ce n'est plus d'après le mérite, — d'après les œuvres, — que s'exerce la justice de Dieu, — c'est au hasard! — c'est avant même qu'un sentiment quelconque ait pu jaillir d'une organisation, — c'est par caprice que le Seigneur agit, — et voilà maintenant que Dieu, comme un pacha, a des favoris, — que Dieu, comme un roi fainéant, a des mignons.

Et c'est ainsi que nous revenons au Dieu immoral des païens.

Car ici, ce n'est plus la loi cérémonielle qui est en question, c'est la loi morale, — c'est le

Dieu juste, — c'est-à-dire la base même de l'idée du Dieu de la Bible.

Le verset 17 continue à affirmer avec assurance des conséquences inconséquentes de ses dires mystiques.

17. — *Que si en cherchant à être justifié par Jésus-Christ il se trouvait que nous fussions nous-mêmes des pécheurs, Jésus-Christ ne serait-il pas ministre du péché? à Dieu ne plaise.* —

Mais pourquoi donc, si vous cherchez fermement à être justifié, pourquoi Jésus deviendrait-il le ministre du péché, — son enseignement, de moral qu'il était, deviendrait-il immoral? — a-t-il, oui ou non, voulu la destruction du péché, — l'a-t-il combattu sous toutes ses formes? — qui donc oserait dire non, — et qui donc alors pourrait conclure que Jésus ait jamais pu être supposé ministre du péché?

Puis il ajoute :

Or je ne veux pas rejeter cette grâce de Dieu, car si la

justice est le résultat de l'observation des œuvres de la loi, le Christ est mort pour rien.

On pourrait chercher longtemps, dit Pierre, sans trouver la conséquence que Paul affirme.

Mais en quoi donc la justice acquise par la loi prouve-t-elle que Jésus est mort en vain ?

D'abord Jésus ne peut être mort volontairement — ce serait un suicide, — lequel est défendu par toutes les lois religieuses et par toutes les lois naturelles de la création. — Mais, volontaire ou involontaire, sa mort ne pourrait prouver quoi que ce soit de relatif à la justification par les œuvres — ou à la justification par la foi.

Le verset 3 du chapitre III dit :

Êtes-vous si insensés qu'après avoir commencé par l'esprit vous finissiez maintenant par la chair.

Vous chercheriez vainement encore le rapport que la foi peut avoir avec l'esprit et la loi avec la chair.

Mais ceci n'est qu'une préparation à l'allégorie d'Abraham, qui se trouve au chapitre IV.

Les versets qui suivent vont essayer de vous prouver qu' « *Abraham ayant cru ce que Dieu lui avait dit* (*Genèse*, XV, 6) *sa foi*, *sa confiance en la parole de Dieu lui fut imputée à justice.* » (*Romains*, IV, 3 ; — *Jacques*, II, 23.)

Dieu lui ayant dit alors (*Genèse*, XII, 3 ; — *Ecclés.*, XLIV, 20) « *toutes les nations de la terre seront bénies en toi.* » —

Or, chacun sait qu'Abraham étant la personnification du monothéisme, cette parole de Dieu signifie que sa croyance finira par être adoptée par toutes les nations de la terre.

Eh bien, Paul en conclut, à l'inverse du bon sens, que :

10. — ***Ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi sont maudits, car il est écrit malédiction sur tous ceux qui n'observent pas tout ce qui est prescrit dans le livre de la loi.*** **(Deut., XXVII, 26.)**

Ce qui veut probablement dire que notre nature humaine ne nous permettant pas de suivre toutes les prescriptions que la loi nous impose, celui qui nous a donné la loi, nous a donné en même temps la malédiction.

Voilà donc par quelles subtilités le déserteur de la loi calomnie la loi, afin d'implanter la foi.

22. — *Mais l'Écriture a renfermé tous les hommes dans le péché* (Romain, III, 7) AFIN *que ce que Dieu avait promis fût donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croiraient.*

Et nous ne nous étions pas douté jusqu'ici, dit Pierre, que l'Écriture ait renfermé tous les hommes dans le péché.

Il existe bien dans *la Genèse* une sorte de tradition qui affirme le péché originel.

Mais d'abord cette tradition n'a jamais été enseignée à l'état de dogme — et ensuite *la Genèse* ayant ajouté que Dieu avait par un déluge universel détruit toute cette génération d'Adam

— sauf Noé « *homme juste et parfait au milieu des hommes de son temps, — il marche avec Dieu* (vi, 9) *homme reconnu juste par Dieu.* » (vii, 1.)

« *Dieu dit : Je ne répandrai plus ma malédiction sur la terre à cause des hommes.* » (viii, 21.)

« *Alors Dieu bénit Noé et ses enfants et il leur dit : Croissez et multipliez-vous et remplissez la terre.* »

Cette bénédiction de Dieu avait donc établi le pardon, l'effacement du péché originel et de ses conséquences quelles qu'elles fussent.

D'autant que nous maintenons absolument que la croyance à la punition éternelle de l'humanité pour la faute d'un seul constitue une offense à l'idée de la bonté de Dieu, — une offense à l'idée de la justice de Dieu,

Et que le péché d'un seul ne peut rendre équitablement coupable que celui qui l'a commis.

iv, 4. — *Mais lorsque les temps ont été accomplis, Dieu*



a envoyé son fils formé d'une femme (factum ex muliere) *et assujetti à la loi* — (factum sub lege).

5. — *Pour racheter ceux qui étaient sous la loi et pour nous faire recevoir l'adoption des enfants de Dieu.*

C'est très-ingénieux, dit Pierre, mais c'est bien invraisemblable et ce n'est appuyé que sur une parole de Paul.

Et les paroles de Paul, vous le savez maintenant, sont sujettes à caution.

IV, 22. — Prétend à présent qu'il est écrit (*Genèse*, XVI, 15; XXI, 2) :

Qu'*Abraham eut deux fils, l'un de la servante et l'autre de la femme libre.*

23. — *Mais celui qui naquit de la servante naquit de la chair, et celui qui naquit de la femme libre naquit en vertu de la promesse.*

24. — *Tout ceci est une allégorie, car ces deux femmes sont les deux alliances dont la première qui a été établie sur le mont Sinaï et* QUI N'ENGENDRE QUE DES ESCLAVES *est figurée par Agar.*

25. — *Car Sinaï est une montagne d'Arabie qui représente la Jérusalem d'ici-bas, laquelle est esclave avec ses enfants.*

26. — *Au lieu que la Jérusalem d'en haut est libre et c'est elle qui est notre mère.*

Mais, dit Pierre, s'il était vrai qu'il y eût quelque rapport entre les deux femmes d'Abraham et les deux évangiles, — s'il était vrai que cette allégorie reposât sur autre chose que sur l'imagination subtile et passionnée de Paul, — ce serait le contraire de son assertion qu'il faudrait en conclure. Car la foi n'étant qu'une croyance sans examen et sans preuve — la foi n'est qu'une croyance d'esclave. —

Tandis que la loi donnant la croyance appuyée sur la raison — sur l'examen — sur le libre arbitre, la loi, est une croyance de liberté : « *Car ce commandement n'est pas trop haut pour toi — il n'est pas aux cieux — il n'est point au-delà de la mer — il est dans ta bouche et dans ton cœur. — Regarde. — J'ai mis aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal.— Choisis.* » (*Deutéron.*, xxx, 11 à 15.)

C'est donc la foi qui constitue l'immobilité et la loi qui constitue le progrès.

C'est donc la foi qui engendre les esclaves — et la loi qui engendre les esprits libres.

C'est donc la foi qui est la chair et la loi qui est l'esprit.

Et c'est bien vainement que Paul affirme le contraire de la vérité — puisqu'à la première recherche, au premier examen de son assertion, elle se dissout et disparaît. (IV, 22.)

« ET COMME ALORS CELUI QUI ÉTAIT NÉ SELON LA CHAIR (Pierre) PERSÉCUTAIT CELUI QUI ÉTAIT NÉ SELON L'ESPRIT (Paul) DE MÊME AUJOURD'HUI. — » (IV, 29.)

Paul prétend que je le persécute parce que — je le dévoile — et il oublie que celui qui exploite c'est la chair, et que celui qui éclaire c'est l'esprit.

Et affirmant ensuite qu'il est né selon l'esprit — il prouve une fois de plus qu'il ne cesse de confondre l'esprit avec l'imagination.

Puis il ose dire :

Cela peut être juste, dit Pierre, mais alors pourquoi s'en est-il défendu si vivement lorsque nous lui avons dit que son ministère servait de prétexte à son avarice.

VI, 12. — *Tous ceux qui veulent plaire par la chair sont ceux qui vous obligent à vous faire circoncire. — Ce qu'ils font seulement afin de n'être point persécutés pour la croix de Jésus-Christ.*

Ce qui est dire, confondu dans un esprit de révolte avec un roi des Juifs ?

Ceci s'adresse directement à moi, ajoute Pierre, mais chacun sait bien que si dans l'intérêt de la secte, j'ai dû agir prudemment vis-à-vis des Romains, je n'en ai pas moins été persécuté et mis plusieurs fois en jugement par eux.

15. — *Car en Jésus-Christ la circoncision ne sert de rien, ni l'incirconcision, mais la nouvelle créature.*

Ce qui est dire que Jésus est venu pour abolir la loi — alors que Jésus a dit formellement le contraire — et alors que Jésus a toujours vécu

soumis à la loi — et alors que Jésus a toujours prêché la loi.

Voyez, ajoute Pierre avec sévérité, voyez jusqu'où peut conduire l'esprit de rébellion, l'esprit d'imagination, le mauvais esprit.



CHAPITRE X.

LES TROIS ANNÉES D'ÉPHÈSE.

L'AN 55-56-57.

Pendant que Paul parcourait la Galatie, Appolos, juif d'Alexandrie, arriva à Éphèse.

« *Homme éloquent et savant dans les Écritures, il expliquait et enseignait fort exactement les choses qui concernent le Seigneur, quoiqu'il* NE CONNUT QUE LE BAPTÊME DE JEAN, » disent les *Actes*, XVIII, 25.

Or, le baptême de Jean était incontestablement le signe d'affiliation à la secte fondée par Juda le Galiléen, la quatrième secte, la secte des Galiléens.

Jean ayant été successeur de Juda et prédé-

cesseur de Jésus au commandement de cette secte ; —

Jean ayant été roi des Juifs ou fauteur de révolte, ainsi que Juda et Jésus,

Nous devons en conclure qu'Appolos et ses douze disciples étaient des révoltés galiléens échappés au courroux des Romains, et réfugiés en Asie sous de faux noms.

Appolos ayant parlé avec hardiesse dans la synagogue, Aquila et Priscilla, charmés de son éloquence, le prirent avec eux et l'acquirent à la doctrine de Paul. (XVIII, 26, *Actes.*)

Toutefois I *Corinthiens*, I, 12; III, IV; IV, 6, prétend qu'Appolos continue de représenter la doctrine galiléenne, et insinue que les Chrétiens d'Asie étaient alors partagés en Chrétiens de Pierre, — Chrétiens de Paul et Chrétiens d'Appolos.

Mais il résulte de I *Corinth.*, IV, 6 que ce n'était point au sujet d'Appolos, mais seulement

au sujet de Pierre que les Éphésiens étaient divisés.

« Or, mes frères, j'ai terminé par une façon de parler, ce discours sur moi et sur Appolos, à cause de vous, afin que vous appreniez de nous à ne point présumer au-delà de ce qui est écrit, de peur que, l'un pour l'autre, vous ne vous enfliez contre autrui. » (IV, 6.)

Saint Chrysostôme (2, 5, III, 12, p. 20, d. c., 116);

Théodoret (I *Corinth.*, p. 194, 2) reconnaissent dans I *Corinth.*, IV, 6 qu'Appolos n'est que le prête-nom derrière lequel Paul cache les auteurs véritables de cette division.

Esthius et saint Augustin (p. 195) reconnaissent au contraire que Pierre et Appolos sont les antagonistes de Paul.

Saint Clément (I *Corinth.*, C. 47, p. 114, 2) dit que saint Paul marquait ainsi les inclinations des Corinthiens pour des apôtres illustres et pour un homme estimé par les apôtres. (*Tillemont*, Ier vol., p. 591.)

Saint Athanase le dit de ces « faux apôtres » que saint Paul combat avec tant de force dans la seconde aux *Corinthiens* et qu'on croit avoir été des Chrétiens juifs. (*Athan. Syn.*, p. 243, d; — Tillemont, p. 592, vol. Ier.)

Ce qui désigne incontestablement le chef des Judéo-Chrétiens, Saint Pierre.

Aquila et Priscille, après avoir acquis Appolos au christianisme de Paul — « en lui expliquant plus particulièrement (disent les *Actes*, XVIII, 26) la voie de Dieu, » l'engagèrent ensuite à prêcher l'Achaïe, vers laquelle Pierre se dirigeait, et à opérer ainsi une diversion reconnue indispensable aux intérêts de leur église.

Puis Appolos ayant voulu passer en Achaïe, les frères QUI L'Y AVAIENT EXHORTÉ *écrivirent aux disciples de le recevoir.* (*Actes*, XVIII, 27.)

28. — *Car il convainquait publiquement les Juifs avec grande véhémence, démontrant par les Écritures que Jésus était le Messie.*

Les prédications d'Appolos servirent, à ce qu'il paraît, à Corinthe — puisque, d'après Paul, ce qu'il avait planté fut arrosé par lui.

« J'ai planté, Appolos a arrosé, mais c'est Dieu qui a donné l'accroissement. » (I *Corinth.*, III, 6.)

Ce qui signifie bien que la parole d'Appolos glorifiait la doctrine de Paul.

Pendant qu'Appolos prêchait à Corinthe, Paul revint à Éphèse; il y trouva Priscille et Aquila en pleine prospérité, le succès de leur commerce assurait désormais l'indépendance des trois associés et permettait à Paul de se dévouer entièrement à son œuvre.

L'Église, bien dirigée par Timothée, avait pris pendant ce temps une séve d'action qui promettait de s'étendre sur toute la province d'Asie.

Paul recommença donc ses prédications dans les synagogues, mais ses nouvelles hardiesses ne firent qu'irriter ses auditeurs, et après trois mois

d'essais infructueux, Paul fut obligé de renoncer à les convertir.

Pendant que les Juifs devenaient de plus en plus rebelles à son enseignement, les Gentils effrayés par l'idée de la fin du monde et par l'idée du jugement dernier s'y convertissaient en foule.

Ce courant chrétien, qui se manifesta si vivement alors, releva le courage de Paul; — il réunit ses adhérents dans le local d'une école que dirigeait un professeur nommé Tyrannus, et, pendant deux années de suite, il développa chaque jour devant eux sa doctrine avec autant de talent que de succès.

Ici se trouve la place d'une légende que nous ne pouvons passer sous silence.

Nous laissons toutefois le soin de disserter sur l'histoire des sept fils de Scèva à ceux qui, n'ayant jamais connu les lois naturelles de la création, croient au surnaturel.

Et se figurent en outre que l'apparition ou l'apparence d'un surnaturel quelconque peut servir de preuve à une doctrine religieuse quelconque.

Les citations suivantes établissent du moins victorieusement à quel degré de crédulité peuvent être conduits les peuples à demi-barbares :

13. — *Alors quelques-uns d'entre les juifs exorcistes qui couraient çà et là essayèrent d'invoquer le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui étaient possédés des esprits malins en disant : Nous vous conjurons par ce Jésus que Paul prêche.* (V. aussi *Mathieu*, XII, 27.)

14. — *Et ceux qui faisaient cela étaient sept fils de Scèva, juif, principal sacrificateur.*

15. — *Mais le malin esprit répondant dit : Je connais Jésus et je sais qui est Paul, mais vous, qui êtes-vous?*

16. — *Et l'homme en qui était le malin esprit sauta sur eux et s'en étant rendu le maître, les traita si mal qu'ils s'enfuirent de cette maison tout nus et blessés.*

17. — *Or cela vint à la connaissance de tous les Juifs et des grecs qui demeuraient à Éphèse, et ils furent tous saisis de crainte, et le nom du Seigneur Jésus fut glorifié.* (*Actes*, XIX, 13, 14, 15, 16, 17.)

Pendant ce temps, Pierre continuant sa mar-

che triomphale était arrivé à Corinthe, — et ses prédications y produisirent de tels effets — que les disciples se décidèrent à envoyer trois des leurs auprès de Paul.

Stéphanus, Fortunat et Achaïque arrivèrent donc subitement à Éphèse, et sommèrent Paul de venir se mettre en présence de son contradicteur.

Car, mes frères, il m'a été dit de vous par ceux qui sont de chez Chloé, qu'il y a des dissensions parmi vous. (*I Corinth.*, I, 11.)

Paul répondit qu'il était obligé de demeurer à Éphèse jusqu'à la Pentecôte; (I *Corinth.*, XVI, 8).

« *Parce qu'une grande porte de grande efficace lui était ouverte, et qu'il y avait plusieurs adversaires.* (*I Corinth.*, XVI, 9.)

« *Et qu'il irait à Corinthe,* APRÈS AVOIR PASSÉ PAR LA MACÉDOINE — CAR IL PASSERAIT PAR LA MACÉDOINE. — (*I Corinth.*, XVI, 5.)

« *Et que peut-être il séjournera parmi eux, ou même qu'il y passera l'hiver.* »

Ainsi Paul continuait d'éviter toute discussion en face de Pierre, et voulait se porter de sa per-

sonne dans les pays que Pierre avait soumis à sa doctrine, — afin d'essayer de les ressaisir de nouveau.

Mais que toutefois il leur enverrait avant peu par Timothée une épître qui ne pourrait manquer de terrasser son adversaire.

A ce moment les prêtres de Diane, inquiets du succès des prédications de Paul, fomentèrent une émeute — et mirent à sa tête un nommé Démétrius, qui vendait des petits temples d'argent de Diane et qui en tirait de grands profits.

Ce Démétrius et ses ouvriers parcoururent un jour la ville en criant : — Grande est la Diane d'Éphèse ! —

Et ils disaient aux autres ouvriers de la ville : Ce Paul détourne non-seulement à Éphèse, mais partout ailleurs du culte païen, et dit que nos dieux sont faits de bois et sculptés par des mains d'homme, et l'émeute, devenue furieuse, se porta

vers le théâtre, qui était préparé pour les pr[illegible] dications de Paul, et s'empara de Caïus et d'Ari[illegible] tarque, coopérateurs de Paul.

Et comme Paul se dirigeait vers ce théâtre[illegible] ses disciples l'en empêchèrent,

Et l'émeute criait toujours : Grande est l[illegible] Diane d'Éphèse !

Alors le secrétaire de la ville apaisa la séd[illegible] tion en leur faisant dire qu'ils pouvaient êt[illegible]e tranquilles, — que le culte de la Diane d'Éphè[illegible]e ne courait aucun danger et que l'autorité saura[illegible]it bien le protéger, mais qu'elle saurait aus[illegible]i punir la sédition si elle persistait.

Il ajouta que si Démétrius avait une plainte à formuler, il pouvait appeler Paul devant le pr[illegible] consul.

Et que si le peuple avait quelque amélioratio[illegible]n à réclamer, une assemblée serait légaleme[illegible]t convoquée afin d'en décider.

Le trouble cessa alors.

CHAPITRE XI.

LA PREMIÈRE AUX CORINTHIENS.

> Pierre, en effet, juif d'origine et fidèle aux traditions des juifs, méprisait tous ceux qui vivaient en dehors du judaïsme.
> (*Origène*, II, 1.)

Pierre, en l'église de Corinthe, *commence* une virile réfutation du Paulinisme.

Un des docteurs de la *contre-mission arrive* en toute hâte et lui remet un exemplaire de l'épitre apportée par Timothée.

Pierre la parcourt et prévient ses disciples qu'il va leur en signaler les versets les plus importants, et détruire à l'instant même les allégations de l'imposteur.

Et alors, à ce que nous croyons, d'après les

éléments de cette histoire, Pierre commença ainsi :

Paul et son collaborateur Sosthènes ont appris par ceux de Chloë :

I, 12. — *Que chacun de vous dit : Pour moi je suis de Paul, et moi d'Appolos, et moi de Pierre, et moi de Christ.*

Ce verset manque de sincérité, dit aussitôt Pierre, — puisque Appolos a *arrosé ce que Paul a planté* (I *Corinth.*, III, 6), et puisque Appolos est traité de frère par Paul (I *Corinth.*, XVI, 12). — Appolos et Paul professent les mêmes doctrines, donc ceux qui sont pour Paul sont aussi pour Appolos.

Et quant à moi, disciple immédiat de Jésus, moi qui ne fais que répéter les discours de Jésus et qui ne prêche d'autres enseignements que ceux de Jésus, vous savez bien que ceux qui sont pour Pierre sont pour Jésus.

C'est donc afin de dissimuler que Paul est en

réalité l'antagoniste de Jésus, l'anti-Jésus, et que vous n'avez à choisir qu'entre Jésus et Paul, — que Paul fait intervenir Appolos et Pierre.

Donc, je vous le répète, ce verset n'est pas sincère.

Il est écrit, dit ensuite Paul :

19. — *J'abolirai la sagesse des sages et j'anéantirai l'intelligence des hommes intelligents. (Job,* v, 12; — *Isaïe,* xxix, 14; xliv, 25.

Et Paul en conclut (20 à 30), qu'il est inutile de rechercher la sagesse, inutile de cultiver l'intelligence, puisque *Dieu abolira la sagesse et l'intelligence* (19), *que Dieu manifestera la folie de la sagesse* (20), *afin qu'il n'y ait que la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu* (24), — *que Dieu n'a établi que des confusions entre les choses folles et les choses sages*, *les choses faibles et les choses puissantes* (27), *les choses viles et les choses nobles* (28).

Le tout afin que nulle chair ne se glorifie devant lui (29).

Mais que sert à l'homme cette immorale confusion entre le bien et le mal, entre ce qu'il faut rechercher et ce qu'il faut éviter?

Et qu'importe à Dieu qu'une chair se glorifie devant lui?

Et comment Paul peut-il en conclure avec Jérémie (IX, 4) que c'est afin que celui qui se glorifie, se glorifie au Seigneur (31)?

Voilà pour le premier chapitre, dit Pierre.

Paul prétend, au verset 6 du second chapitre, *qu'il va vous proposer une sagesse qui n'est point de ce monde, ni des princes de ce siècle qui vont être anéantis.*

7. — *Et que c'est la sagesse de Dieu qui est un mystère, c'est-à-dire cachée, laquelle Dieu avait, dès avant les siècles, déterminée à notre gloire.*

10. — *Mais Dieu nous les a révélées par son esprit.*

Ces affirmations sont très-nettes, dit Pierre,

seulement il ne nous en apporte aucune preuve — et s'il suffisait aux hommes d'affirmer pour être crus, — le mensonge aurait trop beau jeu, — et la loyauté serait trop vite discréditée.

L'imposteur, après avoir déclaré au verset 10 que Dieu lui a révélé sa pensée, déclare au verset 16 qu'il connaît aussi la pensée du Christ :

16. — *Mais qui a connu la pensée du Seigneur pour les pouvoir instruire. — Mais nous nous avons connu la pensée du Christ.*

Et l'imposteur a cependant lu Job, Isaïe et Jérémie :

« As-tu été instruit dans le conseil secret de Dieu? (*Job*, xv, 8.)

« As-tu donc dirigé l'esprit de l'Éternel, ou étant son conseiller lui as-tu donc montré quelque chose? (*Isaïe*, xl, 13.)

« T'es-tu donc trouvé au conseil secret de l'Éternel, as-tu aperçu et ouï sa parole? (*Jérémie*, xxiii, 18.)

« *Vos pensées ne sont pas mes pensées, car autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont au-dessus de vos voies, et mes pensées de vos pensées.* » (*Isaïe*, LV, 8.)

Au troisième chapitre, verset 18, — dit Pierre, — Paul recommence à médire de la sagesse humaine :

Que personne ne s'abuse lui-même, si quelqu'un d'entre vous croit être sage en ce monde, qu'il se rende fou afin de devenir sage.

19. — *Parce que la sagesse de ce monde est une folie devant Dieu, car il est écrit : il surprend les sages en leur ruse.* (*Job*, V, 13.)

20. — *Et encore, le Seigneur connaît que les discours des sages sont vains.* (*Psaume* XCIV, 11.)

Ainsi, dans ces versets, Paul engage les hommes qui se croient sages à se rendre fous afin de devenir sages, — et il appelle cela le mystère de la sagesse de Dieu.

Je ne pense pas qu'il soit utile d'insister sur une telle démonstration.

Que chacun nous tienne pour ministre du Christ et pour dispensateur des mystères de Dieu.

Ose dire Paul au premier verset de son quatrième chapitre, comme s'il suffisait d'invoquer le nom de Jésus pour se dire le ministre de Jésus.

Puis, me prenant à partie, le traître ajoute :

10. — *Nous sommes fous pour l'amour de Christ, mais vous êtes sages en Christ; nous sommes faibles et vous êtes forts, vous êtes dans l'estime et moi dans le mépris.*

Et il reconnaît ainsi que son œuvre est en ruine et qu'il a suffi d'y porter la lumière pour qu'elle s'évanouît aussitôt.

Paul prétend maintenant, au chapitre sixième, verset 3, qu'il doit juger les anges.

3. — *Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges, combien plus donc devons-nous juger des choses qui concernent cette vie.*

Mais lorsqu'un raisonnement est appuyé sur une base — et que cette base n'est pas solide, la base et le raisonnement s'écroulent à la fois, —

que Paul prouve donc d'abord qu'il est le juge des anges, et nous examinerons après s'il est aussi le juge des choses de la vie.

Au chapitre septième, nous trouvons au verset 12 un commandement aussi contraire à l'enseignement de Jésus qu'à la moralisation de l'homme. —

Jésus a dit (*Mathieu*, x, 32) : « *Mais moi je vous dis : quiconque aura répudié sa femme*, SI CE N'EST POUR CAUSE D'ADULTÈRE. »

Ce qui veut bien dire qu'il doit la répudier pour cause d'adultère. —

Paul dit maintenant :

VII, 12. — *Si quelque frère a une femme infidèle et qu'elle consente à habiter avec lui, qu'il ne la quitte point.*

Or, je vous demande s'il est moral de dire ainsi à l'époux : — Continue ton ménage avec une femme qui se prostitue, — et à l'épouse : — tu peux être adultère, ton mari continuera de vivre avec toi, Paul le lui a ordonné. —

C'est une honte, exclama Pierre.

Le chapitre VIII conclut par :

13. — *C'est pourquoi si la viande scandalise mon frère, je ne mangerai jamais de chair pour ne point scandaliser mon frère.*

Ainsi notre conscience ne doit plus être le mobile de nos actions, ce n'est plus d'après notre cœur, d'après notre intelligence et d'après notre raison que nous devrons nous conduire, mais d'après les faiblesses de nos frères — et afin d'éviter de les scandaliser — les patriarches appelaient cela de l'hypocrisie. — Sans aller jusque-là, nous n'hésitons pas à déclarer que ce sont là des sentiments mauvais et des enseignements qui rappellent ceux de Simon le Magicien.

Le chapitre IX commence ainsi :

1. — *Ne suis-je pas apôtre, n'ai-je pas vu Notre-Seigneur Jésus-Christ?*

2. — *Si je ne suis pas apôtre pour les autres (apôtres), je le suis au moins pour vous (Corinthiens), car vous êtes le sceau de mon apostolat au Seigneur.*

Comment, dit Pierre avec véhémence, — il ose dire qu'il a vu Jésus — et il ose dire que pour être apôtre il lui suffit de vous avoir prêché au nom de Jésus. —

Mais il a avoué lui-même qu'il n'avait vu Jésus que pendant qu'une insolation l'avait rendu aveugle, — qu'il ne l'avait entendu que pendant qu'un accès de délire lui faisait entendre des voix, et il ne rougit pas ensuite d'en conclure que nul ne peut nier qu'il a vu Jésus.

Non, il ne suffit pas de prêcher au nom de Jésus, pour prétendre que l'on a été enseigné par Jésus, et que l'on a été choisi par lui pour répandre sa doctrine.

Et c'est une imposture éclatante que de prêcher sous le nom de Jésus une doctrine opposée à celle de Jésus.

Le verset 20 contient à la fois une profession et une confession inconsciente de fourberie.

20. — *Et je me suis fait Juif aux Juifs comme Juif, afin de gagner les Juifs à ceux qui sont sous la loi, comme si j'étais sous la loi afin de gagner ceux qui sont sous la loi.*

21. — *A ceux qui sont sans loi, comme si j'étais sans loi (quoique je ne sois point sans loi quant à Dieu, mais je suis sous la loi de Christ) afin de gagner ceux qui sont sans loi.*

22. — *Je me suis fait comme faible aux faibles pour gagner les faibles. Je me suis fait toutes choses à tous afin qu'absolument j'en sauve quelques-uns.*

Il s'est fait toutes choses a tous, répète Pierre avec stupéfaction.

Ainsi tous les moyens lui sont bons pour parvenir à son but. — Ainsi la ruse, le mensonge, la duplicité, — tout est bon pour surprendre son semblable, — pour lui faire adopter ses idées, — et pour l'enrégimenter à ses doctrines.

Quelles seraient, hélas! les conséquences d'un tel enseignement s'il était jamais adopté, — le fer et le feu seraient employés à la destruction de la liberté d'interprétation, ce qui est dire de la liberté de conscience, ce qui est dire de l'avan-

cement de l'idée de Dieu, et alors les puissants de la terre marcheraient insolemment et pour ainsi dire religieusement à la suprématie de leur but.

Le chapitre x dit aux versets :

32. — *Soyez tels que vous ne donniez jamais aucun scandale ni aux Juifs, ni aux Grecs, ni à l'Église de Dieu.*

33. — *Comme aussi je complais à tous en toutes choses, ne cherchant point ma commodité propre, mais celle de plusieurs, afin qu'ils soient sauvés.*

Mais est-il donc possible de ne pas scandaliser les uns sans scandaliser les autres — et ne faut-il pas dire au contraire à l'homme : — Tu ne peux plaire à la fois aux bons et aux mauvais esprits, tu ne peux plaire à la fois aux bons et aux méchants, — et il ne doit pas te suffire d'avoir pour toi les bons et les bons esprits, — et il faut encore que tu aies contre toi les mauvais esprits et les méchants.

Soyez mes imitateurs comme je le suis moi-même d[illegible] Christ.

Ose dire encore le premier verset du chapitre I.

J'ai mis devant vos yeux les discours de Jésus et les épitres de Paul et vous avez jugé par vous-même de leur profonde discordance.

Passons donc maintenant au verset 3 du chapitre XV.

Car avant toute chose, je vous ai donné ce que j'avais aussi reçu, savoir que Christ est mort pour nos péchés, selon les écritures [1]. *(Psaumes,* 22, 16; — *Isaïe,* 53, 5; — *Daniel,* 9, 24.)

4. — *Et qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième jour* SELON LES ÉCRITURES.

Et qu'il a été vu de Céphas et ensuite des douze [2].

1. Origine de l'idée de la rédemption.

1. Notre devoir d'historien rationaliste nous ordonne de faire remarquer que d'après Luc (XXIV, 13 à 51), Cléophas et le second d'entre eux ont fait soixante stades sur le chemin d'Emmaüs sans s'être aperçu qu'ils causaient avec Jésus — et qu'ils ne le reconnurent qu'après souper et au moment où il disparaissait devant eux — que les onze n'ont cru voir qu'un esprit — que d'après Marc, Marie-Madeleine, les deux et les onze le virent sous des formes et sous des formes différentes, — que d'après Jean (XX, 31) CES CHOSES NE SONT ÉCRITES QUE POUR QUE L'ON CROIE QUE JÉSUS EST LE CHRIST, LE FILS DE DIEU, ET POUR QU'EN CROYANT VOUS AYEZ LA VIE PAR SON NOM.

Les versets 21 et 22 professent une nouvelle et bien inconcevable doctrine, reprit Pierre.

21. — *Car puisque la mort est par un seul homme* (Adam), *la résurrection des morts est aussi par un seul homme* (Jésus.)

22. — *Car comme tous meurent en Adam, tous seront vivifiés par Jésus.*

Dieu juste, s'écrie Pierre, est-il possible que ceux qui ont connu ta loi, osent t'accuser d'avoir déclaré tous les hommes coupables par la faute d'un seul, — et ensuite tous les hommes innocents par le mérite d'un seul.

Dieu leur a donné des yeux et ils n'ont point vu, — Dieu leur a donné des oreilles et ils n'ont point entendu, — Dieu leur a donné des prophètes et ils ne les ont point écoutés.

C'est en vain que Moïse leur a dit, au chapitre XXII de l'*Exode* :

33. — *Et Dieu dit : Celui-là seul qui a péché, sera effacé de mon livre.*

Au chapitre XXIV du *Deutéronome* :

16. — *Les pères ne seront pas mis à mort pour les enfants, et les enfants ne seront pas mis à mort pour les pères.*

En vain que Jérémie a dit au chapitre XXXI :

29. — *En ce temps-là on ne dira plus les pères ont mangé le raisin vert, et les dents des enfants en ont été agacées.*

30. — *Mais chacun mourra pour son propre crime, quiconque mangera du raisin vert aura les dents agacées.*

En vain que les *Proverbes* ont dit :

Celui qui innocente l'impie et celui qui condamne le juste sont un égal objet d'abomination pour l'Éternel. (Proverbes, XVII, 18.)

Et en vain qu'Ezéchiel a dit (XXXIII, 20) :

« MAISON DE DIEU, JE JUGERAI CHACUN SELON SA VOIE. »

Dieu de justice, Dieu de bonté, Dieu de miséricorde, que faut-il donc leur crier pour qu'ils

comprennent que nul ne sera puni par toi pour la faute d'un autre, et qu'ils doivent ainsi prendre garde à chacune de leurs actions, parce que tu AS DÉCLARÉ QUE TOUTE FAUTE ÉTAIT PERSONNELLE.

CHAPITRE XII.

L'AFFLICTION D'ASIE.

Paul avoue dans la seconde aux *Corinthiens*, écrite en 58 après avoir quitté Éphèse, qu'il « FUT CHARGÉ AU-DELA DE CE QU'IL POUVAIT PORTER » (II *Corinth.*, I, 8) ; « QU'IL FUT ABATTU » (II *Corinth.*, VII, 7) et qu'il en arriva même jusqu'à « PERDRE CONFIANCE EN LUI-MÊME » (II *Corinth.*, I, 9) et « *qu'il ne fut consolé que par la venue de Tite.* » (II *Corinth.*, VII, 6.)

Voici les textes :

« *Car, mes frères, nous voulons bien que vous sachiez notre affliction qui nous est arrivée en Asie. C'est que nous avons été chargé excessivement, au-delà de ce que nous pouvions porter, tellement que nous avions perdu l'espérance de conserver notre vie.* » (II Corinth., I, 8.)

« *Persécuté, mais non pas abandonné,* ABATTU *mais non pas perdu.* » (II Corinth., IV, 9.)

« *Car nous nous sommes vu comme si nous eussions reçu en nous-mêmes la sentence de mort* AFIN QUE NOUS N'EUSSIONS POINT DE CONFIANCE EN NOUS-MÊME... *mais en Dieu qui ressuscite les morts.* (II Corinth., I, 9.)

Car après être venu en Macédoine, notre chair n'a eu aucune relâche, mais nous avons été affligé en toute manière AYANT EU DES COMBATS EN DEHORS ET DES CRAINTES AU DEDANS. (II Corinth., VII, 5.)

« *Mais Dieu qui console les* ABATTUS *nous a consolé par la venue de Tite.* » (II Corinth., VII, 6).

Le soin qui a été pris de dissimuler le sujet de cette *affliction d'Asie* indique suffisamment qu'il se rapporte à l'antagonisme de Pierre et de Paul.

Antagonisme que le remaniement des *Actes des apôtres* eut pour mission de transformer en conciliation parfaite. —

Mis sur cette voie, commençons par creuser les expressions de Paul, — puis ensuite nous essayerons de rechercher s'il n'est pas resté dans les *Actes* quelque phrase égarée de la première version.

Les combats au dehors paraissent bien se rapporter à l'émeute de Démétrius, et *les craintes au dedans* (au dedans de la secte chrétienne) à l'affliction d'Asie.

L'affliction d'Asie est évidemment postérieure à l'émeute de Démétrius.

Sa place paraît indiquée à la fin du dix-neuvième chapitre des *Actes des apôtres*.

Remarquons maintenant que le verset 23 du chapitre XIX dit « qu'il arriva un grand trouble à cause de la doctrine. »

Et que le verset 1 du chapitre XX dit : « Or, après que le trouble fut cessé, Paul fit venir les disciples et partit pour aller en Macédoine. »

Or, ces expressions de *trouble à cause de la doctrine* semblent plutôt se rapporter à l'affliction d'Asie qu'à l'émeute de Démétrius.

Donc si *les craintes au dedans* signifient bien, au dedans de la secte chrétienne, — ils concordent exactement avec *le trouble à cause de la*

doctrine et donnent une base à nos recherches.

Quelle peut être la raison du silence des *Actes?* — Pourquoi, après avoir raconté en détail l'émeute de Démétrius, ont-ils omis le récit d'une scène tellement importante? — et dont les conséquences ont été décisives. — Comment combler le trou, l'abîme creusé par cette lacune, — et comment construire le pont qui doit aider à traverser d'une rive à l'autre?

Ne formerons-nous que des conjectures, — atteindrons-nous la probabilité historique? — pourrons-nous présenter nos inductions à l'état de déduction historique? — ou bien, déconcertés par l'inanité de nos recherches, avouerons-nous à ceux qui étudient rationnellement ces aventures étranges que l'histoire n'existe pas — sur l'événement en question, — et qu'en dehors du *trouble à cause de la doctrine*, l'affliction d'Asie ne peut sortir du vague dans lequel elle a été jetée intentionnellement.

Cherchons, cherchons sincèrement, sans parti pris, — allons du connu à l'inconnu, et déduisons.

Quelle est au juste la situation historique qui a précédé, — quelle est au juste la situation historique qui a suivi? — car si nous parvenons à recomposer le germe, devenu racine, et si nous parvenons aussi à recomposer l'épi, peut-être déduirons-nous ensuite facilement la paille qui sépare l'épi de son germe.

Le germe, la situation historique qui a précédé, peut ainsi se résumer.

Paul a successivement converti à son christianisme la Galatie, la Macédoine, l'Achaïe et la province d'Asie,

Pierre et la contre-mission ont successivement renversé la doctrine et dénigré la personne de Paul en Galatie, en Macédoine et en Achaïe.

Pendant les sept années que dure cette contre-mission, Paul n'osa pas se rendre dans un seul

de ces pays afin de répondre en face à son contradicteur.

Et Paul, voyant la plupart de ses disciples acquis à Pierre, s'est contenté d'envoyer aux Thessaloniciens, aux Galates et aux Corinthiens des épîtres qui n'ont suffisamment rétorqué aucun des dires de Pierre.

Reste la province d'Asie, séjour de Paul depuis trois années.

Est-il croyable que Pierre, après avoir fait triompher son évangile dans les trois pays acquis à Paul, n'ait pas essayé de le faire triompher dans le quatrième et dernier pays, celui-là même où résidait Paul.

N'est-il pas vraisemblable, probable, presque certain, que Pierre, après avoir accompli son œuvre dans les autres pays, s'est rendu de sa personne en face de Paul et qu'il lui a dit : Tu m'as évité jusqu'à présent, mais aujourd'hui tu vas présenter ta doctrine en face de celle des

apôtres, car il ne faut pas que ton hérésie conserve un seul foyer sans que Pierre l'ait détruit.

Non-seulement le fait est vraisemblable, mais les prémisses de ce fait sont acquis; il est historique que Pierre a prêché en Asie. — (I, *Petri*, I, 1; — Origène, tome III, c. II; — Eusèbe, I, III, c. I. — Voir aussi Tillemont et la Bible de Vence.)

Et il est historique que l'épiscopat de Pierre à Antioche (siége de la contre-mission) ne s'est terminé qu'après l'époque à laquelle se place l'affliction d'Asie.

« *L'épiscopat de Pierre à Antioche dura sept années, d'après les recognitions Eusèbe, Chrysostome et saint Jérôme.*

Or, la fuite de Lystre est de l'an 52, — donc l'épiscopat de Pierre finit l'an 59, — c'est-à-dire peu après l'affliction d'Asie, Pierre a judaïsé d'abord la Galatie, puis la Macédoine, puis l'Achaïe, et il a terminé par la province d'Asie,

c'est donc vers la fin de l'an 57 qu'il s'est rendu à Éphèse.

Et c'est aussi la fin de l'an 57 qui répond à l'affliction d'Asie.

Voilà ce qui a constitué — le germe, — c'est-à-dire la situation qui a précédé.

Recherchons maintenant l'épi, c'est-à-dire la situation qui a été enfantée, qui a suivi LE TROUBLE, L'AFFLICTION D'ASIE.

Après son départ d'Éphèse, Paul se rend en Macédoine, — or, (II *Corinth.*, VII, 5) atteste qu'il y fut affligé en toutes manières et que sa chair n'y éprouva aucune relâche — et Théodoret (*in Paul.* pr. p. 3, c.) atteste qu'il n'y fit que passer sans s'y arrêter beaucoup. (Tillemont, page 275.)

La défaite de Paul en Macédoine fut donc à peu près complète.

Toutefois, la libéralité des Macédoniens en faveur de la collecte pour les saints (II *Corinth.*,

VIII, 1, 2, 3, 4), prouve que les anciens disciples de Paul désiraient faciliter, autant qu'il était en leur pouvoir, sa réconciliation avec l'Église de Jérusalem et son retour au christianisme des apôtres.

Paul se dirigeant alors sur l'Achaïe rédige sa seconde épître aux Corinthiens, l'envoit à toutes les églises et se rend à Corinthe.

Mais il reçoit, hélas! en Achaïe le même accueil qu'en Macédoine, son séjour est de même durée (trois mois, de février à avril 58), trois mois pendant lesquels il fait un suprême effort pour resaisir ses disciples en leur adressant l'épître aux Romains, couronnement de sa doctrine.

Cette épitre éprouve le sort des précédentes, Paul ne peut alors résider dans aucun des pays évangélisés par lui: il se rend à Jérusalem.

En apparence pour y porter la collecte des saints, mais en réalité pour y faire sa soumission, — ainsi que le prouve le naziréat de Jérusalem,

Il se rend à Jérusalem en remontant par la Macédonie, puis en redescendant le long des côtes, sans oser s'arrêter dans les villes dont les églises ont été édifiées par lui.

A ce moment donc de son histoire la chute de Paul est complète.

Et la province d'Asie est devenue judéo-chrétienne, — ainsi que l'Achaïe, ainsi que la Macédoine, ainsi que la Galatie.

Et, d'après tout ce qui précède, il paraît indubitable que ce fut Pierre qui constitua l'Église judaïsante à Éphèse et la fit dominer sur l'Église pauliniste.

Et il paraît aussi permis de supposer que ce fut en face de Paul que cette victoire décisive fut remportée.

Le silence des *Actes* ne peut s'expliquer autrement.

S'il n'y avait eu qu'émeute, arrestation, lapidation ou emprisonnement par ordre du gouver-



neur, pourquoi les Actes, qui les mentionnent avant et après, — se tairaient-ils en cette seule occasion?

Donc, ce qui nous paraît tout-à-fait probable, — c'est que Pierre s'étant rendu de sa personne à Éphèse, — y fit triompher le christianisme des apôtres sur le christianisme de Paul.

Et qu'il lui suffit pour cela de présenter aux disciples le texte même de la loi qui avait été tant calomnié par Paul.

Et de comparer ensuite la doctrine qui ressortait de la loi — d'avec la doctrine qui ressortait des enseignements de Paul.

Et de communiquer ensuite les discours de Jésus en faisant remarquer leur parfaite concordance avec les textes de la Bible — et avec leur interprétation d'après les docteurs du second temple.

Et qu'enfin prenant à partie la personne de

Paul, prêchant au nom de Jésus une doctrine opposée à celle de Jésus, — de Paul blasphémant la loi que Jésus avait vénérée, recommandée et suivie,

Pierre ait dit avec la véhémence grave qui le caractérisait :

L'imposteur vous a enseigné qu'il fallait maudire la loi, je vais vous apprendre à la bénir.

L'imposteur vous a dit que la loi engendrait le péché, je vais vous prouver qu'elle est la source de toute morale — et qu'elle est aussi la base de toute vérité.

L'imposteur vous a prêché le Dieu capricieux qui choisit ses favoris au hasard, et dès le ventre de leur mère. — Je vais vous montrer dans la loi que Dieu choisit ceux qui pratiquent la justice, — et que ce n'est qu'alors qu'il les appelle ses fils.

L'imposteur vous a prêché le Dieu injuste qui

punit tous les hommes nés et à naître, à cause de la faute d'un seul, — puis qui rédime ensuite tous les coupables, à cause du mérite d'un seul. — Je vais vous montrer dans la loi que Dieu ne punit pas l'innocent, — que Dieu ne punit même pas le coupable et qu'il le livre seulement à la conséquence de sa faute, — et que Dieu véritablement bon et véritablement miséricordieux, chérit tous les cœurs brisés et qu'il les assiste de sa présence.

L'imposteur vous a enseigné que la foi ne signifiait plus la confiance en Dieu, mais la croyance en des paroles d'hommes. Je vais vous prouver que la force morale de l'homme réside dans sa confiance en l'existence du Dieu unique, du Dieu juste, — du Dieu bon, — et que la faiblesse de l'homme provient de sa croyance aux assertions sans preuves, admises sans examen et enseignées sans explication rationnelle.

Voici les paroles de la loi, — voici leur interprétation par les prophètes, — et voici l'interprétation de la loi et des prophètes par les docteurs du second temple.

Et enfin voici la réunion de toutes ces interprétations, condensées dans l'enseignement de Jésus.

Car il faut que les rêveries de Paul disparaissent et s'effacent de votre pensée afin que vous parveniez à la compréhension et à l'admiration de la loi donnée sur le Sinaï.

Et il faut aussi que vous vous soumettiez à la pratique de la loi, afin que votre esprit dominant votre chair, vous conduise à la vie pure de l'esprit, à la vie immortelle.

Et Paul ne put répondre à Pierre, parce qu'après chacune de ses démonstrations Pierre faisait passer devant chaque disciple les textes qu'il venait de citer.

Et alors, furieux d'avoir été ainsi les jouets

de Paul, les disciples se précipitèrent sur lui et le chassèrent ignominieusement [1].

Et Paul, ABATTU par Pierre, se trouva CHARGÉ AU-DELA DE CE QU'IL POUVAIT PORTER ET IL PERDIT JUSQU'A LA CONFIANCE DE LUI-MÊME,

ET IL SE RÉFUGIA A TROAS (II *Corinth.*, II, 12), ET IL N'EUT POINT DE RELACHE EN SON ESPRIT PARCE QU'IL N'Y TROUVA PAS TITE,

PUIS AYANT PRIS CONGÉ D'EUX IL SE RENDIT EN MACÉDOINE (II *Corinth.*, II, 13),

1. L'irritation des disciples devenus judaïsants se manifesta dès lors en toute occasion.

A Jérusalem ce sont certainement des judaïsants d'Asie qui dénoncent la présence de Paul dans le temple, et qui ameutent le peuple contre lui. (*Actes*, XXI, 27, 28).

A Rome, c'est Alexandre le forgeron d'Éphèse, *qui lui fait beaucoup de mal* (II, *Timothée*, IV, 14) *en s'opposant à ses paroles* (II, *Timothée*, IV, 15), *et qui lui fait beaucoup de tort en racontant ses antécédents*. (Renan, page XXXIX).

Et à Rome aussi les Asiatiques s'éloignent de lui et méprisent sa personne ainsi que ses enseignements.

« Tu sais aussi que tous ceux qui sont d'Asie se sont éloignés de moi, entre lesquels sont Phygille et Hermogène. »

(II, *Timothée*, I, 15.)

ET IL NE FUT CONSOLÉ QUE PAR LA VENUE DE TITE.

Ce qui atteste que toute autre consolation lui fut refusée.

CHAPITRE XIII.

LA SECONDE AUX CORINTHIENS.

L'AN 58.

Pierre, en l'église d'Éphèse, et au milieu de ses disciples, commence par prier Dieu :

« Que l'âme de tout être vivant loue ton nom, ô éternel notre Dieu, et que le souffle de toute chair glorifie et exalte à jamais ton souvenir, ô notre roi! tu es et tu seras éternellement Dieu, et SEUL tu es notre roi, notre rédempteur et notre libérateur. »

Puis après avoir récité le complément de cette prière composée par lui, laquelle prière, insérée dans le rituel des Juifs, est encore au-

jourd'hui lue et méditée par eux dans leurs prières du matin, pour sabbats et fêtes [1]. Pierre commenta ainsi la seconde aux Corinthiens.

Ne pouvant vous convaincre par ses raisonnements, Paul essaie aujourd'hui de vous res-

1. La tradition juive attribue à saint Pierre (Siméon Céphas) un grand nombre de cantiques adoptés par la synagogue.

Le rituel manuscrit de Vitry déclare formellement au nom du plus célèbre des glossateurs du *Talmud*, Rabenou Tam, que Siméon Céphas est l'auteur d'une description de l'office du Kippour, tel qu'il a été célébré par le grand prêtre dans le temple de Jérusalem et commençant par ces mots : *J'adresse mes louanges*.

Le commentateur de ce rituel de l'an 1300 de l'ère vulgaire rapporte ce qui suit : « Siméon, fils de Céphas, appelé saint Pierre de Rome (sic), composa le cantique *Éthen tèhilow*, après avoir organisé la religion de Jésus (sic), et pendant sa retraite dans la tour de Rome, où il passa le reste de ses jours en n'acceptant pour toute nourriture que du pain et de l'eau. »

L'historien Graëtz, dans le journal de Fraenkel (nº IX, p. 21), cite les lignes suivantes de rabbi Hirtz Trévise :

« J'ai trouvé que Siméon, fils de Céphas, a composé la prière récitée les samedis et jours de fêtes : *Nichmat* (*souffle de tout être*). »

Dans le commentaire du rituel manuscrit de Troyes se trouve également :

« Je tiens de R. Juda, fils de Jacob, que rabbi Siméon, fils de Céphas, est l'auteur de la prière de Nichmath jusqu'à « qui est semblable à toi. » (Luzzato, *Kerem hemed*, III, p. 202; Jéllineck, *Beth hamidrach*, V, p. 61.)

saisir par ses menaces, et prétend qu'il possède des pouvoirs surnaturels. (II *Corinth.*, I, 23; II, 17; X, 6; XIII, 2, 10.)

Il est terrible, de loin, dans des lettres, mais de près, vous le savez, il n'est pas fort à craindre.

Pourquoi, s'il en était autrement, pourquoi aurait-il laissé échapper l'occasion d'employer ses pouvoirs surnaturels contre moi, lorsque je vous ai prouvé, en sa présence, qu'il avait falsifié la parole de Dieu et qu'il n'avait pas été sincère en parlant du Christ (II *Corinth.*, II, 17).

Puis, après, lorsque furieux d'avoir été trompés par lui, — vous vous êtes précipités sur lui et l'avez chassé d'Éphèse — et lui avez causé — ce qu'il appelle son affliction d'Asie, — pourquoi, si ses pouvoirs avaient été réels, pourquoi ne s'en est-il pas servi contre vous, si ce n'est parce que ses pouvoirs, n'étant fondés que sur votre crédulité, ont disparu avec votre crédulité. (II *Corinth.*, III, 1, et X, 12.)

1. — *Commencerons-nous de nouveau à nous recommander nous-mêmes et avons-nous besoin, comme quelques-uns, que d'autres nous donnent des lettres de recommandation envers vous, ou que vous nous en donniez envers les autres?*

2. — *Vous êtes vous-même notre lettre de recommandation,*

x. 12. — *Car nous n'osons pas nous mettre au rang de quelques-uns qui se recommandent eux-mêmes, ni nous comparer à eux, mais nous nous mesurons sur ce que nous sommes véritablement en nous, et nous ne nous comparons qu'avec nous-même.*

Paul s'étonne maintenant que le conseil des apôtres, m'envoyant vers vous, ait remis en mes mains une lettre attestant mon identité et certifiant ma mission.

Et il s'étonne aussi que cette lettre, émanée du conseil des apôtres, soit signée par les membres de ce conseil.

Mais n'était-ce point le moyen le plus efficace d'attester mes pouvoirs?

Et quoi de plus naturel qu'étant l'un des douze, cette lettre ait été revêtue de ma signature?

Signature certifiée ainsi par les autres signatures, — et certification, qui vous permettait de vous assurer qu'un fourbe ne s'était pas glissé sous mon nom parmi vous.

Donc, si c'est de la critique, elle est sans valeur ; si ce n'est que de l'ironie, elle porte à faux.

6. — *Qui nous a ainsi rendu capables d'être les ministres du Nouveau Testament, non de la lettre, mais de l'esprit ; car la lettre tue, mais l'esprit vivifie.*

Paul avoue d'abord en ce verset qu'il n'a pas cité fidèlement la loi, — *la lettre de la loi,* — et il prétend qu'il en a donné l'esprit.

Mais comment la négation de la loi peut-elle constituer l'esprit de la loi.

Et comment, après avoir dit : maudite soit la loi, comment peut-on ajouter : Béni soit l'esprit de la loi. Si ce n'est parce que tout est inconséquence en Paul.

Au chapitre quatrième.

2. — *Paul prétend qu'il a rejeté les choses honteuses*

que l'on cache, — qu'il ne marche point avec ruse et qu'il ne falsifie pas la parole de Dieu, — ce qui le rend approuvé par toute conscience des hommes devant Dieu par la manifestation de la vérité.

Ce qui ne constitue qu'une dénégation pure et simple des affirmations dont je vous ai mis les preuves devant les yeux.

Et qu'il a à peu près avoué au verset précédent, en niant que l'esprit se trouve dans la lettre.

Chapitre V, verset 10.

Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal du Christ, afin que chacun remporte en son corps selon ce qu'il aura fait, soit bien, soit mal.

Ici, dit Pierre, Paul renverse sa doctrine de la grâce. Car si Jésus doit juger d'après le bien ou d'après le mal accompli par nous, — à quoi servira ladite grâce au jour du jugement.

Le verset 12 revient encore sur les lettres signées par les douze apôtres de Jésus, et pré-

tend ensuite que je me glorifie de l'apparence et non pas du cœur. Ce qui est dire que si je possède votre estime, c'est lui qui possède votre cœur.

Mais vous n'êtes pas de ceux qui donnez le cœur sans l'estime, — et quand vous retirez l'estime vous retirez aussi le cœur, — n'est-ce pas?

Le verset 16 prétend incidemment qu'il a connu le Christ selon la chair. Je vous renvoie aux propres déclarations de Paul (*Galate*, *Actes*, IX, 1, 8, 9; XXII, 5, 9) et vous laisse juge de l'impudence avec laquelle il persiste dans un tel dire.

Le verset 21 du chapitre V donne le plus formel démenti au verset 10 du même chapitre.

21. — *Car il (Dieu) a fait celui qui n'a point connu de péché, être péché pour nous, afin que nous devenions justes devant Dieu par lui.*

Alors que sert de pratiquer le bien ou de commettre le mal, — et si l'œuvre du juste éprouve

le même sort final que l'œuvre de l'injuste, que sert de résister à la tentation de sa chair, que sert de résister à ses envies, à ses haines, à ses appétits, — qu'est devenu le Dieu juste, le Dieu moral, et pourquoi Paul s'arrête-t-il en si bon chemin et pourquoi dépassant Simon le magicien ne dit-il pas que l'homme peut faire le mal, *s'il croit* qu'il en ressortira du bien, et qu'il faut pécher pour que la grâce surabonde. Voir *Romains*, III, 8.)

« *On lui a encore attribué de dire que l'on pouvait faire le mal afin qu'il en arrivât du bien.* » (Tillemont, p. 319.)

Au chapitre VII, Paul prétend qu'il a eu raison de se glorifier en les Corinthiens devant moi, — et il ajoute que Timothée lui en a apporté de bonnes nouvelles. Vous jugerez avant peu de la vérité de ce dire.

Aux chapitres VIII et IX, Paul exhorte les Corinthiens à contribuer à la collecte des saints,

— Paul espère peut-être ainsi qu'une concession quelconque pourra lui être faite pour de l'argent, — et qu'un côté quelconque de sa doctrine opposée à Jésus pourra être adopté par les apôtres et les disciples immédiats de Jésus.

Mais il n'est que le nom de folie qui puisse définir de telles erreurs.

Le chapitre x dit au verset 5 :

15. — *Ne nous glorifions pas dans ce qui n'est point de notre monde, c'est-à-dire dans les travaux d'autrui.*

Et au verset :

17. — *Que celui qui se glorifie se glorifie au Seigneur.*

Mais si j'ai embrassé la vie apostolique active, si je me suis dévoué à votre salut, c'est parce que Paul ne vous donnant pas la loi, vous avait dit : voilà la loi. Je pourrais donc me glorifier de vous avoir fait connaître Dieu par sa loi, mais ainsi que Paul, et afin de prouver le contraire de Paul, je dis que :

18. — *Ce n'est pas celui qui se loue soi-même qui est approuvé, mais celui que le Seigneur loue.*

Au chapitre XI, 8 et 9, et au chapitre XII, 16, Paul insiste sur son désintéressement.

8. — *J'ai dépouillé, dit-il, les autres églises prenant de quoi m'entretenir pour vous servir.*

Mais que vous ayez dépouillé les églises de la Macédoine, ou les églises de l'Achaïe, — qu'importe, — vous avez dépouillé, n'est-ce pas?... Alors pourquoi avez-vous soutenu en plusieurs endroits que votre ministère n'avait pas servi de prétexte à votre avarice.

9. — *Et lorsque j'étais avec vous et que j'ai été en nécessité, je ne me suis point relâché du travail afin de n'être à charge à personne; car les frères qui étaient venus de Macédoine ont suppléé à ce qui me manquait et je me suis gardé de vous être à charge en aucune chose et je m'en garderai encore.*

XII, 16. — *Mais soit, dira-t on, que je ne vous ai pas été à charge, mais qu'étant rusé, je vous aie pris par finesse.*

12. — *Mais ce que je fais, je le ferai encore pour re-*

trancher l'occasion à ceux qui cherchent l'occasion, afin qu'en ce de quoi ils se glorifient ils soient aussi trouvés tout tels que nous sommes.

13. — *Car tels faux apôtres sont des ouvriers trompeurs, qui se déguisent en apôtres du Christ.*

Mais je ne puis me déguiser en apôtre du Christ, puisque je le suis, — et c'est celui qui ne l'est pas et qui dit le contraire du Christ qui s'est déguisé pour vous tromper, et vous faire passer les folies de son imagination pour les paroles du Christ.

15. — *Ce n'est donc pas un grand sujet d'étonnement si ses ministres aussi se déguisent en ministres de justice, mais leur fin sera conforme à leurs œuvres.*

21. — *Je le dis avec honte même, comme si nous avions été sans aucune force, mais si, en quelque chose,* QUELQU'UN *ose se glorifier. Je parle en imprudent, j'aurai la même hardiesse.*

Quoi! parce que je me suis glorifié d'avoir été choisi par Jésus, — il aura la hardiesse, n'ayant pas été choisi par Jésus, de dire qu'il a été choisi par Jésus, — il appelle cela de la hardiesse,

mais c'est un pur et simple mensonge — et c'est ainsi que dans le même verset, après avoir confondu l'imprudence avec l'impudence, — il confond la hardiesse avec la fourberie.

22. — *Sont-ils Hébreux, je le suis aussi; sont-ils Israélites, je le suis aussi; sont-ils de la semence d'Abraham, je le suis aussi.*

23. — *Sont-ils ministres du Christ? Je parle comme un imprudent, je le suis plus qu'eux : en travaux, davantage; en blessures, plus qu'eux; en prison, davantage; en danger de mort, plusieurs fois.*

Paul prétend maintenant qu'ayant été condamné, frappé et emprisonné plus que nous, il est devenu aussi ministre du Christ que nous.

Mais ce ne sont ni les coups ni les blessures qui engendrent les ministres du Christ, et c'est seulement l'enseignement du Christ, dit Pierre en terminant le onzième chapitre.

30. — *S'il faut se glorifier, je me glorifierai des choses de mon infirmité.*

31. — *Dieu sait que je ne mens point,*

Il est vrai, dit Pierre, que si le verset 31 ne s'applique qu'au verset 30, personne ne peut accuser Paul d'avoir menti en ce verset, et c'est bien de son infirmité qu'il se glorifie quand il se glorifie.

11. — *J'ai été imprudent en me glorifiant, mais vous m'y avez contraint, car je devais être recommandé par vous, vu que je n'ai été moindre en aucune chose que les plus excellents apôtres, quoique je ne sois rien.*

Comment Paul, vous qui prêchez un christianisme opposé à l'enseignement de Jésus, vous prétendez que les apôtres de Jésus auraient dû vous recommander, — et c'est sérieusement que vous dites cela.

Et ensuite vous déclarez que vous n'avez pas été moindre en aucune chose que les plus excellents apôtres, — et vous ajoutez que vous n'êtes rien.

Cela veut-il dire que les apôtres n'étant rien, vous êtes autant qu'eux en n'étant rien.

Ou bien cela veut-il dire que n'étant rien, vous n'êtes pas même modeste ou humble.

Ou bien cela veut-il dire que la fin de chacune de vos phrases donne un démenti à chacun de leurs commencements.

Il est inutile d'aller plus avant, mes frères, vous le voyez, l'esprit de Paul se trouble chaque jour davantage. Cette épître est encore plus faible que les précédentes, et il suffit de l'exposer en face de la loi pour en faire éclater les inconséquences et pour la réduire en poussière.

CHAPITRE XIV.

LE CHEMIN DE JÉRUSALEM.

L'AN 57-58.

Fuyant la colère de ceux de ses disciples qui étaient devenus judéo-chrétiens, Paul se rendit en Macédoine vers la fin de l'an 57.

Mais, d'après sa propre expression, *sa chair n'y éprouva aucune relâche et il y fut affligé en toute manière* (II *Corinth.*, VII, 5).

Donc, ainsi qun les judéo-chrétiens d'Asie l'avaient poursuivi de leur malédiction à Éphèse, ainsi les judéo-chrétiens de la Macédoine le poursuivirent à Philippes, à Thessalonique, à Bérée.

Saint Paul, selon Théodoret (*in Paul*, pr.

p. 3. *c*) *ne fit donc que passer* en Macédoine : la durée de son séjour y fut seulement de trois mois, — décembre 57, janvier et février 58.

Pendant ce temps Tite, revenu de Corinthe, lui apprit que les aumônes préparées pour la collecte des Saints étaient abondantes en Achaïe, — mais que son épître ayant été considérée comme insuffisante, il paraissait indispensable d'en envoyer une seconde plus explicite, — d'autant que l'église de Pierre devenait de jour en jour plus dominante dans l'Achaïe.

C'est pourquoi Paul écrivit de Philippes sa *seconde aux Corinthiens* et l'adressa à tous les chrétiens d'Achaïe.

Et Tite, après avoir coopéré à sa rédaction, s'empressa de retourner à Corinthe, afin que sa publication y précédât la venue de Paul.

Toutefois, l'effet de ce document ne répondit nullement encore à l'attente de Paul, — et les mêmes passions qui lui avaient rendu tout

séjour impossible en Asie et en Macédoine, se manifestèrent aussi vivement contre lui en Achaïe.

Cette dernière espérance, ce dernier refuge échappant à Paul, la soumission aux apôtres devenait désormais indispensable.

Avant de s'y décider cependant, Paul fit une dernière tentative, un effort suprême pour reconquérir les disciples qui lui avaient échappé.

Et se figurant que c'était faute d'avoir été compris qu'il avait été abandonné par eux, — il développa, puis résuma aussi nettement que possible les mysticités de sa doctrine dans une nouvelle épître qu'il adressa aux Romains et qu'il fit parvenir — par Phœbé la diaconesse — à chacune de ses églises.

Mais cette clarté, loin de les attirer de nouveau, excita davantage encore la colère des judéo-chrétiens.

Et alors Paul, obligé de faire sa soumission

aux apôtres, manda auprès de lui ceux qui devaient être les porteurs de la collecte des Saints et prépara son départ pour Jérusalem.

Ici *les Actes* disent :

xx, 3. — *Après avoir séjourné trois mois en Grèce, les juifs lui ayant dressé des embûches, au cas qu'il fut allé s'embarquer pour la Syrie, il fut d'avis de retourner par la Macédoine.*

Mais, il est à remarquer — d'abord que *les Juifs* signifient dans ce verset *les judaïsants*, *les judéo-chrétiens ;*

Puis que passer par la Macédoine pour se rendre de Corinthe à Jérusalem atteste une situation tout à fait désespérée ;

Et enfin que les violences ou les embûches des judéo-chrétiens s'adressaient à Paul, non pour l'empêcher de se rendre à Jérusalem, mais pour l'empêcher de prêcher contre la loi ;

Et que si les judéo avaient cru véritables ce voyage et cette soumission aux apôtres, loin de

s'y opposer, ils auraient plutôt facilité son départ.

Ils poursuivirent donc Paul parce que sa parole, reconnue déloyale au sujet de la loi, n'était plus considérée par eux que comme un moyen d'induire en erreur ceux auxquels il l'adressait.

Quoi qu'il en soit, Paul, après avoir donné rendez-vous à Troade aux porteurs de la collecte des Saints, Paul se rendit à Philippes.

Il y passa seulement les sept jours des pains sans levain (les pâques), — puis, après avoir décidé Luc à l'accompagner, il leva l'ancre et se rendit en cinq jours au port de Troade.

Il y trouva Sopater de Bérée, — Aristarque et Second, de Thessalonique, — Tychique et Trophime, d'Asie, — puis ses fidèles Timothée, Caïus et Dervien, et ils y séjournèrent ensemble pendant sept jours.

Le premier jour, Paul prêcha jusqu'à la nuit dans une chambre haute.

Et un jeune homme nommé Eutyche, assis sur le bord d'une fenêtre, s'étant endormi pendant le long discours de Paul, tomba d'un troisième étage sans se faire le moindre mal.

Ce qui, d'après *les Actes*, fut l'effet d'un miracle de Paul.

A la fin de la semaine, Paul et ses compagnons s'embarquèrent et se rendirent à Milet, — ayant passé par Assos, Mytilène, Samos et Trogylle.

Et Paul envoya de Milet à Éphèse, afin que les anciens de son église vinssent conférer avec lui.

Ce qui atteste bien que la présence de Paul était devenue impossible à Éphèse, — et ce qui donne la véritable explication de ce singulier et instructif itinéraire de Corinthe à Jérusalem.

Et les anciens de l'église d'Éphèse s'étant rendus à Milet, Paul leur adressa des paroles empreintes d'une grande tristesse.

Puis, s'étant embarqué le lendemain, Paul se rendit à Patara en passant par Coos et Rhodes.

Et ayant trouvé à Patara un navire qui se rendait en Phénicie, Paul s'y embarqua.

Et laissant à gauche l'île de Chypre, en tirant vers la Syrie, ce navire aborda à Tyr.

Et les disciples que Paul trouva en cette ville l'engagèrent vivement à ne pas se rendre à Jérusalem parce que les Zélotes considéraient comme un péché de lui pardonner les blasphèmes et les malédictions qu'il avait osé répandre sur la loi.

Mais Paul, ne pouvant conférer avec les apôtres que dans la ville de Jérusalem, continua intrépidement sa route et se rendit de Tyr à Ptolémaïs et de Ptolémaïs à Césarée.

Et comme il était descendu dans la maison de Philippe l'évangéliste, un prophète nommé Agabus s'y présenta — le salua à la façon orientale, et remplaçant énergiquement la parole par

le geste, — il s'empara de la ceinture de Paul, s'en lia les mains et les pieds et lui dit : — Les Juifs te lieront ainsi et te livreront ensuite entre les mains des Gentils.

Et Luc, ainsi que ceux qui assistaient à cette scène ayant joint leurs prières à la prédiction d'Agabus, — Paul répondit : « N'affligez pas davantage mon cœur ; — j'obéis à un devoir, j'en subirai les conséquences quelles qu'elles soient. »

Et Paul monta à Jérusalem.

Deux points principaux, deux points décisifs ressortent du chemin suivi par Paul pour se rendre de Corinthe à Jérusalem.

1° Paul, obligé de voyager par eau — sur les navires et sur les barques de ce temps, — Paul n'osant se montrer ni passer par aucune des villes dans lesquelles sa parole avait acquis tant d'autorité, dans lesquelles ses églises, quoique dominées par celles de Pierre, comptaient encore tant de fidèles, — Paul atteste ainsi, en

chacune de ces étapes, la puissance et l'irritation des judéo-chrétiens, — la faiblesse et l'indécision des paulinistes;

2° La résistance de Paul aux avertissements de ses amis et aux instances de ses disciples, — alors que Paul, ancien zélote, savait au juste le danger qui le menaçait, — cette résistance de Paul atteste que Paul était au bout de ses ressources, et qu'il avait placé sa dernière espérance dans une soumission complète aux apôtres, — leur offrant l'unification des deux sectes chrétiennes en échange du pardon de son passé.

Le chemin de Jérusalem précise donc la situation et appuie avec force les interprétations qui précèdent.

Le chemin de Damas peut également représenter l'illusion, la fraude pieuse ou le mensonge.

L'illusion d'un cerveau malade, la fraude, mise au service d'une cause considérée sainte,

— le mensonge pur et simple, dans l'intérêt de celui qui le commet.

Le chemin de Jérusalem représente seulement la défaite complète, la reddition.

CHAPITRE XV.

JÉRUSALEM.

L'AN 59.

Le lendemain de son arrivée, Paul se rendit chez Jacques, le frère du Seigneur, lequel lui dit :

— Tu commets une grave imprudence en venant à Jérusalem. Mais puisque tu m'as fait savoir que tu revenais sincèrement à la loi, ne crains rien de nous. Nous ferons ce que nous pourrons pour que rien de fâcheux ne t'advienne ici.

— Colonnes de l'Église de Jésus, répondit Paul, après avoir prêché les Gentils en Arabie, en Syrie et en Cilicie, en Asie-Mineure et dans toute l'Achaïe ; après avoir institué partout des églises qui devaient servir de centre aux conversions

du reste des païens; après avoir lutté pour en arriver là, contre l'autorité romaine, et avoir même été lapidé par mes propres frères;

Après avoir reçu des Juifs, par cinq fois, quarante coups moins un, battu de verges trois fois et lapidé une fois (II *Corinth.*, XI, 24-25);

Et avoir supporté sans fléchir toutes ces persécutions, j'ai été obligé de lutter contre vos décrets et contre les lettres signées de vos mains, et contre les discours de vos contre-missionnaires;

Lesquels ont établi leur église en face de mon église, lesquels ont institué une dispute sans précédent et sans fin entre leurs divers sectateurs.

Si bien qu'au lieu de convertir les païens, les Églises ne songent plus qu'à se convertir entre elles.

Si bien que les païens eux-mêmes disent : « Si c'est là la paix qui leur a été apportée par leur Jésus, nous lui préférons notre trouble. »

En outre de la paix qui leur manque, nos Églises ont besoin d'un centre, d'une direction unique, qui ne leur permette aucune variation de doctrine établissant des schismes fâcheux.

J'ai voulu vous offrir moi-même cette direction, ce commandement. Je me remets entre vos mains, afin que vous ne puissiez douter de ma véracité, et, ainsi que ma personne, je vous remets entre les mains toutes mes églises.

Jacques fit alors un signe d'acquiescement, et Jean répondit :

— Nous ferons ce qui sera en notre pouvoir pour conduire à bien l'unification des Églises des Gentils.

Nous consentirons aussi à tout ce qui ne sera pas opposé aux paroles de Jésus et à tout ce qui ne sera pas contraire aux actions qu'il a accomplies de sa personne, afin de continuer à répandre sur le monde entier les bienfaits de la loi.

Mais avant toute chose, il s'agit de sauver ta personne menacée.

Le peuple juif et surtout les Zélotes ont ouï dire de toi que tu enseignes tous les Juifs qui sont parmi les Gentils de renoncer à Moïse, en leur disant qu'ils ne doivent point circoncire leurs enfants, ni vivre selon les ordonnances de la loi. (*Actes*, XXI, 21.)

Ta vie est donc en danger, car dès que les zélateurs entendront dire que tu es arrivé, sois sûr qu'ils se précipiteront sur toi, et qu'ils te tueront.

Et Jacques ajouta :

— Je ne vois que le naziréat qui puisse manifester suffisamment ton retour à la loi.

Il y a en ce moment quatre hommes qui ont fait un vœu. Place-toi au milieu d'eux, et fais comme eux.

Purifie-toi avec eux, contribue ainsi qu'eux, et, comme eux, fais raser ta tête.

Tous sauront ainsi que tu te repens, que tu implores l'absolution du Seigneur et que tu vivras désormais soumis à la loi. (*Actes* xxi, 24.)

— J'y consens, dit Paul; j'aie sans doute failli, mais le seul but que j'ai poursuivi a été l'expansion de cette loi parmi les païens.

Et si j'ai cru devoir sacrifier une partie de la loi cérémonielle, c'était en l'honneur de la loi morale.

Jacques se leva alors et dit :

— Il n'y a qu'une loi, comme il n'y a qu'un seul Dieu.

Le lendemain, Paul s'associa au naziréat des quatre Juifs; il se purifia avec eux, entra au temple au milieu d'eux, déclara les mêmes sept jours de purification, et continua ainsi jusqu'à ce que l'oblation fut présentée pour chacun d'eux. (*Actes*, xxi, 26.)

Mais les sept jours n'étaient pas encore écoulés que Paul avait été reconnu par quelques Juifs

d'Asie, lesquels soulevèrent tout le peuple et s'emparèrent de lui en criant :

— Hommes israélites, aidez-nous ! Voici l'homme qui a prêché partout contre le peuple Juif, contre le temple et contre la loi. (*Actes*, xxi, 27, 28.)

Et tout le peuple accourut, et Paul fut saisi et traîné hors du temple, dont on ferma aussitôt les portes parce qu'il avait été souillé par sa présence.

Et Paul allait être lapidé suivant la loi, lorsque le commandant de la garnison de Jérusalem arriva à la tête de sa légion.

Et le peuple, voyant survenir les Romains, cessa de battre Paul.

Alors le capitaine fit saisir Paul, le fit enchaîner et demanda ensuite ce qu'il avait fait pour exciter tout ce tumulte.

Mais comme tous criaient à la fois et que le capitaine ne pouvait comprendre ce qui en était,

il s'impatienta et donna ordre de conduire Paul en prison dans la forteresse.

Et la violence de la foule était telle que les soldats romains durent porter Paul afin d'empêcher les Juifs de s'en emparer.

Et tout le peuple suivait en criant :

— Fais-le mourir, au moins, fais-le mourir!

Cependant, comme on allait entrer dans la forteresse, Paul dit au capitaine :

— Permets-moi de parler au peuple, afin de l'apaiser.

— N'es-tu pas, dit le capitaine, n'es-tu pas l'Égyptien qui, ces jours derniers, a excité une sédition et qui as emmené au désert quatre mille brigands? [1]

— Non, dit Paul, je suis Juif, citoyen natif de Tarse, ville renommée de la Cilicie. Laisse-moi parler au peuple.

1. Les Romains appelaient brigands les patriotes qui essayaient de faire reconquérir l'indépendance à leur patrie.

—Soit, dit le capitaine, mais fais attention à ce que tu vas dire, car il y va de ta vie.

Alors Paul, se tenant sur les degrés de la forteresse, au milieu des soldats, fit un signe de la main au peuple. Un grand silence se fit aussitôt, et Paul leur dit en langue hébraïque :

— Mes frères et mes pères, on vous a trompés sur mon compte; je suis Juif comme vous, né à Tarse en Cilicie, et élevé à Jérusalem à l'école de Gamaliel, instruit par lui dans la loi de nos pères; j'en suis devenu un des plus ardents zélateurs.

J'assistais à la lapidation d'Étienne, et non-seulement j'y ai consenti, mais je gardais les vêtements de ceux qui le faisaient mourir.

Plus tard, j'ai persécuté la doctrine ébionite jusques à la mort, liant et mettant dans les prisons hommes et femmes.

Et plus tard encore, je fus envoyé en qualité de zélote à Damas afin d'amener aussi liés

à Jérusalem les sectateurs de cette doctrine.

Mais dans cette ville, un homme nommé Ananie me convertit à sa doctrine et me fit voir le Seigneur Jésus qui m'envoya au loin vers les Gentils.

Et Paul ajouta, sans doute pour s'excuser, quelque hérésie adhérente à sa doctrine passée.

Aussitôt, les Juifs s'écrièrent et dirent au capitaine :

— Ote de la terre un tel homme, car il n'est pas convenable qu'il vive.

Et comme tous criaient à haute voix en secouant leurs vêtements et en jetant du sable en l'air, le capitaine ordonna de renfermer Paul dans la forteresse et de le questionner par le fouet afin de savoir au juste pourquoi le peuple était aussi excité contre lui.

Et lorsque Paul fut garotté avec des courroies, Paul dit au centenier :

— Vous est-il donc permis de fouetter un

citoyen romain, avant même qu'il soit condamné?

Et le centenier ayant prévenu le tribun que Paul se prétendait citoyen romain, le tribun vint auprès de Paul et lui demanda si cela était vrai.

— Sans doute, répondit Paul.

— As-tu donc acquis comme moi ton droit de bourgeoisie avec de l'argent? dit le tribun.

— Non, répondit Paul, je le possède par droit de naissance.

Tout aussitôt le tribun ordonna de suspendre l'examen. Mais cependant, voulant savoir au juste de quoi l'accusaient les Juifs, il le fit conduire sous bonne escorte devant le sanhédrin.

Arrivé devant le conseil, Paul s'empressa de protester contre les accusations répandues sur son compte en disant :

— Mes frères, je me suis conduit jusqu'à ce jour devant Dieu en toute bonne conscience.

Sur quoi, le souverain sacrificateur, qui s'appelait Ananias et qui jugeait que Paul étai

animé d'un esprit de mensonge, ordonna qu'il fût frappé au visage.

Paul vit alors qu'il était condamné d'avance; et, comme le conseil était composé mi-partie de Saducéens, mi-partie de Pharisiens, et que la question de la résurrection du corps était le principal sujet de la discussion entre ces deux sectes, Paul assura qu'il était conduit devant eux à cause de la résurrection des morts [1].

Sur ces paroles, une discussion tellement vive s'éleva entre les Pharisiens et les Saducéens du conseil, que le tribun, craignant que Paul ne fût mis en pièces par eux, le fit reconduire sous bonne garde dans la forteresse.

Mais les Zélotes [2], de plus en plus convaincus

1. Ce qui doit faire supposer qu'il s'agissait de la résurrection de Jésus dans la phrase hétérodoxe qui termina le discours de Paul devant la forteresse.

1. Les *Actes* disent les Juifs; mais cette confusion, que les paulinistes de l'an 135 sont parvenus à établir dans un but d'alliance avec les Romains, cette confusion entre le parti zélote et la nation

des crimes de Paul contre la loi, firent serment de ne boire ni manger jusqu'à ce qu'ils aient tué Paul.

Et afin d'exécuter leur dessein, ils firent dire au tribun par le conseil qu'ils désiraient interroger Paul et qu'ils le priaient de le conduire de nouveau devant le conseil, car ils étaient déterminés à se jeter sur lui pendant son passage.

Mais le fils de la sœur de Paul ayant été instruit de leur dessein, fut trouver le capitaine romain et lui dit :

— Les Zélotes sont tellement animés de fureur contre Paul que quarante d'entre eux ont juré de jeûner jusqu'à ce qu'ils l'eussent tué.

Alors le capitaine fit réunir à trois heures de la nuit deux cents soldats, soixante-dix cavaliers et deux cents archers et fit conduire Paul en toute hâte à Césarée.

juive ne peut soutenir le coup d'œil de la critique moderne rationaliste.

Cette escorte, après une courte halte de nuit à Antipatrès, arriva le surlendemain à Césarée, et son chef remit au gouverneur Félix la lettre suivante, qui nous a été conservée par les *Actes des Apôtres* (XXIII, 26) :

Claude Lysias, au très-excellent gouverneur Félix, Salut.

Cet homme, qui a été saisi par les Juifs, allait être tué par eux. Je suis survenu avec la garnison et je le leur ai ôté dès qu'il m'a déclaré qu'il était citoyen romain [1].

Voulant cependant savoir ce qu'on lui reprochait, je l'ai fait conduire devant le sanhédrin, et lorsque je vis qu'il n'était accusé que touchant les questions de leur loi et qu'il n'avait commis aucun crime digne de mort ou d'emprisonnement, et comme les Zélotes dressaient des embûches contre lui, je te l'ai envoyé immédiatement et j'ai fait dire à ses accusateurs de te soumettre à leurs plaintes.

Bien te soit.

Le gouverneur Félix, après avoir pris connaissance de la lettre de Claude Lysias, inter-

1. Mais Claude Lysias devait bien savoir qu'il ne suffisait pas d'être né à Tarse pour être citoyen romain, puisque Tarse était province conquise. Sans cela, tous les Juifs auraient aussi pu se dire citoyens romains.

rogea Paul sur le lieu de sa naissance, et lui dit ensuite qu'il l'entendrait devant ses accusateurs.

Et il commanda qu'il fût gardé au palais d'Hérode.

CHAPITRE XVI.

CESARÉE.

L'AN 60-61.

Cinq jours après, Ananias et les anciens du conseil descendirent à Césarée et comparurent avec Paul devant Félix.

Tertulle, avocat du conseil, présenta ainsi la cause en question :

« L'homme qui est devant toi est un homme dangereux, il excite des séditions parmi les Juifs dans toutes les villes du monde — et il est un des chefs de la secte des nazaréens.

« Et comme il a tenté de profaner le temple, nous l'avons saisi et l'avons voulu juger selon notre loi.

« Mais le tribun Lysias nous l'a ôté, s'en est emparé et l'a soumis à sa juridiction.

« Interroge-le donc et sache de lui-même les choses dont nous l'accusons. »

Paul répondit aussitôt qu'il n'y avait pas plus de douze jours qu'il était monté à Jérusalem pour adorer Dieu dans son temple.

Que personne ne l'avait accusé d'avoir disputé dans le temple ou d'avoir déterminé un amas de peuple, soit dans les synagogues, soit dans la ville.

Et que dans la secte nazaréenne dont il est vrai qu'il fait partie, — il sert le Dieu de ses pères, croyant toutes les choses qui sont écrites dans la loi et dans les Prophètes. (*Actes*, XXII, 14.)

Et ayant ainsi l'espérance en Dieu que la résurrection du corps arrivera, tant des justes que des injustes, et que c'est pour cela qu'il travaille à garder sa conscience pure devant Dieu comme devant les hommes.

« Après plusieurs années d'absence, je suis venu pour faire des aumônes et des oblations dans ma maison[1].

« C'est alors que certains Juifs d'Asie m'ont trouvé purifié dans le Temple, sans attroupements et sans tumulte.

« Et ce sont ces Juifs d'Asie qui devraient comparaître et m'accuser devant toi s'ils avaient quelque chose contre moi.

« Et quant au conseil ici présent, ils ne peuvent rien me reprocher, si ce n'est que j'ai dit hautement devant eux : Aujourd'hui je suis mis en cause devant vous à cause de l'idée de la résurrection des morts. »

A ces mots, Félix remit le jugement de Paul à un autre jour, disant qu'il lui fallait des renseignements sur sa secte et qu'il maintenait le tribun Lysias, et pendant deux années entières

1. Le Temple était considéré comme la maison de tous les Juifs.

Félix jugea à propos de garder Paul en prison.

Puis Porcien Festus ayant succédé à Félix et s'étant rendu de Césarée à Jérusalem, fit comperaître devant lui les membres du sanhédrin, lesquels demandèrent à Festus de faire venir Paul à Jérusalem, disant qu'ils voulaient le confondre en sa présence.

Mais Festus, qui savait d'une part que les Zélotes avaient fait serment de tuer Paul, — et qui savait aussi que la présence de Paul à Jérusalem serait l'occasion d'un grand trouble, Festus leur répondit qu'il les entendrait vis-à-vis de Paul dans quelques jours à Césarée, et qu'il ferait bonne justice des crimes qui auraient été commis s'ils étaient prouvés.

Dix jours après, Festus étant assis au siége judiciel de Césarée, fit comparaître devant lui Paul et ses accusateurs.

Lesquels établirent les crimes commis par

Paul contre la loi [1], contre le temple et contre César, — crimes punis de mort par cette même loi.

Paul n'ayant répondu que par des dénégations, et Festus ayant jugé que le peuple juif ne serait pas si furieux contre Paul s'il n'avait, en effet, commis de graves infractions, — dit alors à Paul : — Eh bien, puisqu'il en est ainsi, tu vas être mené à Jérusalem et tu seras jugé de ces choses par moi.

Et Paul répondit :— Plutôt que d'être ramené et jugé à Jérusalem, j'en appelle à César.

Or Paul en appelant ainsi à César, savait bien qu'il se condamnait à une prison perpétuelle.

Festus dit alors : — Tu en as appelé à César, tu iras à César.

Quelques jours après, le roi Agrippa et Bérénice étant venus à Césarée, — et Festus

1. L'épître aux Galates suffisait pour cela.

leur ayant parlé de cette affaire, — Paul comparut de nouveau devant eux.

Les *Actes* prétendent que le roi Agrippa aurait dit : Cet homme pourrait être relâché s'il n'en avait point appelé à César.

Mais ce qui est certain, c'est que peu de temps après Paul partit pour Rome avec quelques prisonniers sous la conduite du centenier Julius, chef d'une cohorte de la légion appelée Auguste.

« Aristarque, Macédonien, était avec *nous,* » dit l'auteur des *Actes*. *(Actes,* XXVII, 2.*)*

Ce qui atteste que Luc accompagna Paul dans le terrible voyage qui suivit.

CHAPITRE XVII.

LE DERNIER VOYAGE.

L'AN 60-61.

Ce dernier voyage fut, en effet, long, pénible et périlleux.

Le centenier Julius fréta un navire d'Adramytte qui le conduisit avec ses prisonniers à *Myra*, ville de Lycie, — après avoir passé par *Sidon* et près de l'*île de Chypre*.

Puis le centenier s'embarqua de nouveau avec sa troupe sur un bâtiment d'Alexandrie qu'il trouva dans le port de Myra.

Mais quand il fut en vue de *Gnide*, comme il naviguait pesamment et que le vent ne le poussait point, il fut obligé de passer au-dessous de

24

Crète, vers Salmone, et de s'arrêter à *Beau-port*, près de la ville de *Lasée*.

Et comme ce port ne pouvait offrir un abri suffisant pour y prendre ses quartiers d'hiver, le centenier donna l'ordre de se diriger sur *Phé-nice*, port de Crète situé contre le vent du nord-ouest d'Afrique.

Mais à peine le navire fut-il sorti de *Beau-port* qu'une tempête violente s'éleva et le ren-versa près de l'île de Malte.

Alors le centenier ordonna à ceux qui pou-vaient nager de se jeter dehors les premiers et de se sauver à terre.

Et à ceux qui ne savaient pas nager de s'at-tacher aux débris du navire.

Et les deux cent soixante-seize personnes qui montaient le navire furent ainsi toutes sau-vées.

Ce fut avec grande humanité que les Mal-tais les accueillirent, et comme il pleuvait et

qu'il faisait froid, ils allumèrent un grand feu.

Et Paul ayant ramassé quelques sarments, une vipère en sortit et lui saisit la main.

Les Maltais s'écrièrent aussitôt que Paul devait être un meurtrier, puisqu'après avoir échappé à la mer, la vengeance ne permettait pas qu'il vive.

Mais Paul ayant secoué la bête dans le feu et n'en ayant ressenti ensuite aucun mal,

Les Maltais en furent si étonnés qu'ils dirent alors que Paul était certainement un Dieu.

Cela se passait sur les possessions du principal de l'île, nommé Publius, lequel reçut et logea pendant trois jours tous les naufragés avec une grande bonté.

Au bout de trois mois de séjour à Malte, le centenier embarqua sa troupe sur un navire d'Alexandrie qui avait hiverné dans l'île et qui portait pour enseigne les noms de *Castor et Pollux*.

Et après avoir passé par *Syracuse*, — par *Rhège* et par Pouzzole, le centenier arriva enfin à Rome avec ses prisonniers vers le mois de mars de l'an 61.

CHAPITRE XVIII.

ROME.

L'AN 61-65.

Aussitôt arrivé à Rome, le centenier Julius livra ses prisonniers au préfet du prétoire, — lequel permit à Paul de demeurer à part avec un soldat de garde.

Un centre chrétien avait été établi à Rome par Pierre; — cette petite église, fille de l'église de Jérusalem, était judaïsante (judéo-chrétienne).

Paul s'empressa d'en prier les principaux de venir le voir, — et dès qu'ils se présentèrent, il leur dit :

« Hommes frères, quoique je n'aie rien commis

contre le peuple, *ni contre les coutumes des pères*, j'ai été arrêté à Jérusalem et livré entre les mains des Romains. » (*Actes*, xxviii, 17.)

Puis me voyant sur le point d'être condamné :

19. — « J'ai été contraint d'en appeler à César, sans que j'aie pourtant le dessein d'accuser ma nation.

21. — « Mais ils (les judéo-chrétiens) lui répondirent : Nous n'avons pas reçu de lettres de Judée qui parle de toi, — ni aucun des frères qui est venu n'a rapporté ou dit quelque mal de toi.

22. — « Cependant nous entendrons volontiers de toi quel est ton sentiment. — CAR QUANT A LA SECTE *(dont tu parles)*, IL NOUS EST CONNU QU'ON LA CONTREDIT DE PARTOUT. »

Et Paul ayant essayé vainement de les convertir à sa doctrine, leur adressa, quand ils se retirèrent, le verset d'Isaïe ;

« *Vous écouterez de vos oreilles et vous n'entendrez point, vous regarderez de vos yeux et vous n'apercevrez point.* » (*Isaïe*, VI, 9.)

Les Actes des Apôtres se terminent par les deux versets qui suivent :

30. — « Paul demeura deux ans entiers dans une maison qu'il avait louée pour lui. — Il y recevait tous ceux qui le venaient voir.

31. — « Prêchant le royaume de Dieu et enseignant les choses qui regardent le Seigneur Jésus-Christ avec toute liberté de parler et sans aucun empêchement. »

Ici les sources de l'histoire deviennent à la fois plus rares et plus incertaines.

Sauf donc les épîtres peu intéressantes de la captivité — (l'épître aux *Philippiens* et le billet à Philémon), — les épîtres attribuées aux disciples de Paul — (les épîtres à Tite, les épîtres à Timothée et l'épître aux Colossiens), dont la dogmatique indique une époque beaucoup plus

éloignée [1], — il ne nous restera que quelques traditions orales parvenues jusqu'à nous par les pères de l'Église pour essayer de faire sortir la fin de Paul du milieu légendaire dans lequel on l'a environnée.

L'épître aux *Philippiens*, qui date de l'an 61-62, — nous apprend que l'évêque de Philippes, Épaphrodite, ayant résolu de se rendre à Rome afin d'assister Paul de son argent et de sa personne, y courut de grands dangers.

Une maladie terrible le réduisit à l'extrémité et l'obligea de demeurer longtemps à Rome.

Lorsqu'il fut enfin en état de repartir, Paul lui remit cette épître, — dans laquelle se trouve seulement le renseignement que le paulinisme et le judéo-christianisme étaient représentés à Philippes par deux femmes illustres par leurs bon-

1. Notamment I, 14, dans lequel Jésus est devenu l'image de Dieu et le premier né de toute créature, il a créé toutes les choses qui sont dans les cieux et sur la terre (I, 15); il est avant toutes choses et toutes choses subsistent en lui.

nes œuvres et par leurs travaux ; — l'une de ces femmes s'appelait Syntique, — l'autre s'appelait Évodée.

Le billet à Philémon nous apprend qu'un esclave ayant volé son maître Philémon, ayant mangé ce qu'il avait dérobé et s'étant ensuite enfui à Rome, y fut converti par Paul, que Paul demanda à Philémon la grâce du coupable, — se portant fort que la somme qui lui avait été prise lui serait réintégrée, — et que Philémon, touché de la charité de Paul, lui renvoya aussitôt Onésime.

Dans ces deux épîtres, Paul se dit *prisonnier de Jésus-Christ*, expression qui ne peut se justifier, puisque c'est précisément parce qu'il n'enseignait pas Jésus-Christ d'après ses apôtres qu'il devint un sujet d'abomination pour les apôtres et pour le peuple juif et que les Romains ne l'emprisonnèrent d'abord que pour sauver sa vie.

La seconde épître à Timothée, dont la date paraît être celle de la mort de Paul (l'an 65), contient ces deux remarquables dépositions, — admises toutes les deux par M. Renan :

« Un ouvrier en cuivre d'Éphèse, nommé Alexandre, ayant raconté à Rome les antécédents de la vie de Paul, lui fit ainsi beaucoup de mal. » (*Renan*, page XXXIX.)

II *Timothée*, IV, 14, dit expressément :

« Alexandre le forgeron m'a fait beaucoup de mal ; le Seigneur lui rendra selon ses œuvres.

15. — « Garde-toi donc de lui, car il s'est fort opposé à mes paroles. »

II *Timothée*, I, 15, dit aussi : « Tu sais aussi que tous ceux qui sont d'Asie se sont éloignés de moi, entre lesquels sont Phygille et Hermogène. »

Cette épître, quoique considérée comme apocryphe, n'en renferme pas moins des renseignements historiques qui méritent d'être attentivement critiqués.

Suivant toute probabilité, Paul périt de mort violente.

Les circonstances qui ont entouré sa mort paraissent se rapporter à la conversion de l'un des échansons et de l'une des concubines de Néron.

Chrysostome dit (I *Tim.*, *h.* 10, p. 611, 3) que Paul ayant converti l'échanson, Néron lui fit trancher la tête (*Tillemont*, note de la page 319).

Chrysostome explique plus en détail ce que saint Astère ne fait que marquer obscurément (*Chrys. in Act. h.* XLVI, p. 405, c).

Car il nous apprend que saint Paul avait été à ce que l'on disait saluer un échanson (auquel saint Lin donne le nom de Procule), et une concubine de Néron, pour les attirer à la foi, — et qu'ayant réussi à persuader à la concubine d'embrasser les vérités qu'il lui enseignait et de renoncer absolument au commerce que les lois de la chasteté ne lui pouvaient permettre de continuer avec ce prince,

Néron, passionné pour cette femme, traita saint Paul de corrupteur, de vagabond, et le fit mettre en prison.

C'est à ce moment que ses disciples les plus fidèles n'osèrent plus approcher de Paul.

Le verset 16 du chapitre IV de II *Timothée* paraît contenir l'indication de cette situation.

Personne ne m'a assisté dans ma première défense, MAIS TOUS M'ONT ABANDONNÉ, *toutefois que cela ne soit point imputé.*

17. — *Mais le Seigneur m'a assisté et fortifié..... et j'ai été délivré de la gueule du lion.*

Il est bien évident que la « gueule du lion » c'est Néron.

Arrivé à ce moment de son histoire, on ne sait plus qu'une chose, c'est qu'il eut la tête tranchée par ordre de Néron, — et qu'il fut enterré sur le chemin d'Ostie.

D'après cette situation tout à fait historique, — il est vraisemblable que Paul, comprenant le

danger qu'il courait, s'enfuit de sa prison avec l'aide de l'échanson ou de la concubine.

Et que poursuivi par les soldats de Néron, il fut atteint sur le chemin d'Ostie et massacré sur-le-champ par eux.

Paul mourut ainsi, d'après quelques uns l'an 65, — et d'après d'autres l'an 66.

Peu de temps après, Pierre subit le sort de son prédécesseur et maître, Jésus, — et périt crucifié par les Romains. *(Jean*, xxi, 18, 19; xii, 32, 33; xiii, 36.)

TABLE DES MATIÈRES

SECONDE PARTIE

PAUL

IMPRIMERIE EUGÈNE HEUTTE ET Cie, A SAINT-GERMAIN.

ERRATA

Page 185 — dixième ligne — au lieu de *Luc* — SILAS.

188 — onzième ligne de la note — au lieu de *quatre* — CINQ.

189 — cinquième ligne de la note — au lieu de *avaient* — EUSSENT.

260 — dernière ligne — au lieu de *oideux* — ODIEUX.

267 — huitième ligne — après Jésus-Christ, ajoutez — (MESSIE).

305 — deuxième ligne des notes — au lieu de 1 — mettez 2

305 — neuvième ligne des notes — effacez *et sous des formes*.

326 — quatrième ligne — ajoutez — :

343 — dix-septième ligne — au lieu de *Dervien* DERBIEN.

353 — quatrième ligne — au lieu de *j'aie* — J'AI.

355 — dernière ligne des notes — au lieu de *et* — DE.

361 — deuxième ligne — au lieu d'*Antipatrès* — ANTIPATRIS.

361 — dernière ligne de la lettre — effacez *a*.

